L'Eternel problème des vocations

Voici un document datant de la fin du XIXe. Il est important de le lire, en réfléchissant sur l'importance du sujet traité déjà à cette époque, sur la gravité et le péril entrevus, et sur les conséquences qui devaient arriver les décennies suivantes.

On comprendra encore mieux en lisant ce que 40 ans plus tard, Mgr Delassus enseignait dans *Les Pourquoi de la Guerre Mondiale*, tome 1 (Ed. Saint-Rémi).

Pour nous, en 2008, alors qu'il n'y a plus de prêtres ! qu'il n'y a plus d'évêques ! quelles leçons ! quels devoirs ! Mais, croyant fermement au Règne du Sacré-Cœur et à une résurrection de l'Eglise, que de conseils sages à retenir, pour tous, clercs, chefs de famille, épouses.

LE GRAND PÉRIL DE L'ÉGLISE DE FRANCE AU XIXe SIÈCLE

PAR M. L'ABBÉ BOUGAUD

VICAIRE GENERAL D'ORLEANS

TROISIÈME ÉDITION, **1878**.

Je voudrais attirer l'attention des esprits sérieux sur une question de la plus haute gravité, d'une actualité redoutable, véritable question de vie et de mort pour l'Eglise de France en ce moment.

Il s'agit de savoir si nous continuerons à recruter le sacerdoce ; à avoir assez de prêtres, au moins pour sauver les âmes qui nous demeurent fidèles, je n'ose pas dire pour reconquérir celles qui s'en vont, et pour ressaisir la France qui nous échappe.

M. de Maistre disait, au commencement de ce siècle : «**Le sacerdoce doit être, en ce moment, la préoccupation souveraine de la société qui veut renaître. Que les hautes classes offrent leurs fils à l'autel, comme dans les temps passés. Qu'elles rendent à l'Eglise, en illustration et en richesses, tout ce qu'elles en ont reçu ! Elles s'acquitteront ainsi d'une dette immense qu'elles ont contractée envers la France, et peut-être envers l'Europe, mais surtout envers Dieu**».

Et, avec ce tour prophétique qu'il employait volontiers, M. de Maistre ajoutait : «Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations sacerdotales, je pourrais prédire de grands événements» (*Du Pape*, préface).

Hélas ! on aurait pu mettre sous ses yeux, à cette époque et depuis, le tableau des ordinations sacerdotales ; il y aurait vu **peu de représentants de ces hautes classes**, auxquelles il adressait un si intelligent appel. Non pas que la foi et la générosité leur aient fait défaut. Elles ont envoyé leurs fils se battre et mourir sur tous nos champs de bataille ; elles ont peuplé de leurs jeunes filles nos Visitations, nos Sacrés-Cœurs et nos Carmels ; elles sont à la tête de toutes nos bonnes œuvres. Mais, par une de ces aberrations qui sont inexplicables, il n'y a qu'un chemin qu'elles ignorent : c'est le chemin du sanctuaire et du sacerdoce.

Encore, n'est-ce là que la moindre de nos préoccupations. Voilà les autres classes qui semblent vouloir s'éloigner à leur tour. Ces fortes populations rurales, jusque-là si fidèles à l'Eglise ; qui, depuis soixante ans, lui ont donné ce grand Clergé français dont on a pu dire, aux applaudissements de l'Assemblée nationale, que c'était le premier Clergé du monde ; voilà qu'elles désertent, elles aussi, le chemin du sanctuaire. Certaines **familles**, que j'appellerais volontiers des familles sacerdotales, tant elles donnaient de prêtres à Dieu paraissent épuisées. Certaines **paroisses**, d'où l'on voyait de génération en génération se lever des prêtres, n'en donnent plus. Les **diocèses** qui surabondaient ont à peine le nécessaire. Et que dire des autres ? La plaie se creuse à vue d'œil. Elle envahit tout. Il en résulte pour l'Eglise de France un affaiblissement singulier, une sorte d'anémie. Son existence n'est pas encore en danger ; mais ses organes ne fonctionnent qu'à moitié. Son action est languissante, diminuée, énervée.

Voilà ce que j'appelle **LE GRAND PÉRIL DE L'EGLISE DE FRANCE**. Il y en a d'autres assurément. Elle peut être persécutée. Mais cela serait moins dangereux que de la voir s'affaiblir insensiblement, graduellement, par la lente diminution des vocations sacerdotales.

Du reste, ce fut la plaie du XIXe siècle à toutes les époques de son histoire. On entendra, dans le cours de cet ouvrage, les cris de détresse des évêques de la Restauration sur la multitude innombrable des églises auxquelles ils ne peuvent pas donner de pasteurs. Un instant, pendant les longues et paisibles années qui suivirent, on avait vu le flot du sacerdoce monter doucement ; et on avait presque salué le jour où il remplirait son lit. Mais voilà les inquiétudes qui recommencent. Les eaux sacrées baissent visiblement.

Et comme la société est malade ; qu'elle aurait besoin d'un élan suprême pour franchir l'abîme ouvert sous ses pieds, et qu'un tel élan ne peut avoir son point d'appui que dans un profond sentiment religieux, la France ressent douloureusement le contrecoup de cet affaiblissement de l'Eglise. A l'heure critique, le seul bras qui pourrait la soulever n'en aura peut-être pas la force.

Quelles sont les **causes** qui ont amené, parmi nous, cette diminution des vocations sacerdotales ? Quels **périls** résultent, pour l'Eglise et pour la société, d'un mal pareil, qui menace de s'aggraver ? Y a-t-il des **remèdes**, et quels sont-ils ?

Voilà quelques-unes des questions que je me propose de traiter. La gravité de la situation qui empire chaque jour ; les catastrophes sociales qui peuvent nous menacer, et peut-être prochainement, l'impossibilité pour certains diocèses de rester dans l'état de pénurie où ils sont, aggravée par l'impossibilité où ils vont être de se recruter ailleurs ; les périls de la France croissant au moment même où diminuent les forces de l'Eglise : tout me fait désirer d'entrer dans les tristes profondeurs de ce grand sujet.

Pour le faire avec plus d'exactitude et d'autorité, je me suis adressé à tous les évêques de France, et j'en ai reçu, avec un empressement de leur part qui m'a touché et qui atteste la grandeur de leurs préoccupations, une foule de documents précieux, authentiques, officiels.

Toute mon ambition serait de les mettre en œuvre et qu'après m'avoir lu, éclairés sur une situation qu'ils ne soupçonnaient pas, **les catholiques intelligents, influents, se disent enfin, il est temps de sortir d'un sommeil qui a trop longtemps duré !**

CHAPITRE I : DU FAIT DE LA DIMINUTION DES VOCATIONS SACERDOTALES ET DANS QUEL SENS IL FAUT L'ENTENDRE

I - Je ne n'arrêterai pas à établir longuement le fait de la diminution des vocations sacerdotales[1]. Il est tristement éclatant. La première fois que mon attention fut, je ne dis pas éveillée, mais émue sur cette question, ce fut par le cri de douleur arraché à un évêque nouvellement consacré et arrivant dans son diocèse. «Quand j'ai jeté les yeux sur le grand séminaire, écrit Mgr Besson, évêque de Nîmes, mes yeux se sont remplis de larmes ; car je n'y ai compté que 34 ÉLÈVES dans une maison qui en comptait naguère PLUS DE 80. L'école de philosophie de Beaucaire n'en a que deux... Par quel mystère en sommes-nous venus là ? Et pourquoi faut-il que ma première parole au milieu de vous soit un cri d'alarme ?» (Instruction pastorale *sur le Recrutement du sacerdoce*, pour l'année 1876).

Sans doute, je savais que dans les diocèses qui avoisinent Paris la pénurie des prêtres était extrême ; j'avais eu des détails navrants sur plusieurs d'entre eux. Je touchais du doigt à Orléans la plaie vive. Mais, hors de ce rayon où je croyais la maladie concentrée, j'imaginais qu'il y avait encore, presque partout, une certaine abondance de prêtres. Le cri de l'évêque de Nîmes fut pour moi comme un premier éclair qui entrouvre un abîme. Appelé sur ces entrefaites dans plusieurs diocèses pour prêcher en faveur de l'œuvre partout très laborieuse du Recrutement du sacerdoce, je fus amené à faire quelques recherches, afin de ne pas parler en l'air sur une question si capitale ; et bientôt, hélas ! je connus la vérité tout entière. J'ai là sur ma table plus de trente lettres pastorales, publiées ces années dernières, et qui ne sont qu'un gémissement.

Tout se réduit à ce mot de l'archevêque de Tours : «Les vocations ecclésiastiques diminuent presque partout d'une manière vraiment inquiétante ; et là même où les grands séminaires sont jusqu'ici suffisamment pourvus, les faibles rentrées des petits séminaires imposent les plus grandes craintes pour l'avenir» (Lettre pastorale de Mgr Colet, archevêque de Tours, du 20 août 1877).

Dans ce concert de plaintes, il y a des notes aiguës. Ecoutons l'évêque de Troyes : «Le diocèse de Troyes compte en ce moment (1876) 91 paroisses qui n'ont pas de curés ; et sur les 343 prêtres qui sont dans l'exercice du saint ministère, 141 ont dépassé l'âge de soixante ans, et 48 sont plus que septuagénaires. Il n'est donc que trop facile de prévoir les vides nombreux que la mort ne tardera pas à faire dans les rangs de notre clergé. Pour combler ces vides, nous n'avons qu'une moyenne de quarante et quelques élèves au Grand-Séminaire, à répartir sur les cinq années d'études. Nous ne pouvons donc disposer que de 8 prêtres environ chaque année. Or le nécrologe établit tristement qu'en temps ordinaire le diocèse perd annuellement 12 prêtres. Ce serait donc 4 nouvelles paroisses qui viendraient s'ajouter chaque année à celles qui sont déjà vacantes, si bien que dans vingt ans le diocèse de Troyes aurait à enregistrer 171 paroisses dépourvues de curés !» (Lettre circulaire de Mgr Cortet, en faveur du *recrutement des vocations ecclésiastiques*, 1er août 1876).

Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que le péril se révèle. Déjà en 1861, Mgr Jolly, archevêque de Sens, écrivait : «Le diocèse de Sens a 514 paroisses et un assez grand nombre d'aumôneries et autres emplois qui réclament la présence d'un prêtre. Or nous n'avons que 442 prêtres employés au ministère pastoral. 66 paroisses sont desservie par binage. En outre, 25 ou 30 prêtres font un double service. Un grand nombre de paroisses n'ont pas de vicaires, quoiqu'elles aient une population suffisante pour deux prêtres... Et nous n'avons que 50 élèves au grand séminaire, dont les cours durent cinq ans ! L'année dernière, nous n'avions même que 40 élèves !» (Mandement de Mgr l'archevêque de Sens pour le carême de 1861). En somme, une position effroyable, que des efforts prodigieux de zèle ont à peine améliorée. Il y avait encore, dans ce diocèse, en 1877 : 67 cures vacantes et 8 vicariats.

A Orléans, voici où l'on en était en 1855 : «Il se trouve à l'heure qu'il est, dans le diocèse d'Orléans, 48 communes sans prêtres, parmi lesquelles vingt sont des succursales, non à ériger, mais érigées ; et il y a plus de 81 paroisses, parmi lesquelles 16 dont les vicariats sont érigés, qui ont besoin de vicaires… Ces 81 paroisses n'ont pas moins de 1100 à 1700 âmes. Voilà donc 129 prêtres qu'il nous faudrait à l'heure qu'il est, et cela sans aucune surabondance, mais pour les besoins pressants des fidèles et le service matériel du diocèse» (Lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 26 mai 1855).

A Périgueux, l'évêque note une situation des plus tristes. «88 communes ne sont point érigées en paroisses. Parmi les paroisses érigées, 28 n'ont pas de prêtres. Quant aux vicariats, le nombre en est sans aucune proportion avec les besoins du diocèse. Et encore sur les 40 qui sont érigés, 16 restent sans titulaires, par défaut de prêtres» (Lettre pastorale sur les besoins du sanctuaire, 29 juin 1861). Quatre ans après, l'évêque revient sur cette plaie qui grandit. «Cette plaie, dont nous vous exposions, il y a quelques années, les causes et les suites désastreuses, il importe que nous vous la signalions encore ; car, sachez-le, elle s'étend d'un jour à l'autre, et déjà elle a pris sur certains points d'effrayantes proportions» (Deuxième lettre, 14 juillet 1868).

II - Et c'est là en effet le second caractère de cette maladie. Ce n'est pas seulement une maladie terrible ; c'est une

---

[1] Les chiffres que nous allons donner dans cette brochure, absolument certains et officiels, sont les chiffres de l'année **1877**. Ayant commencé notre travail en janvier et février 1878, nous ne pouvions pas en avoir d'autres. Nous tenons à en prévenir notre lecteur, afin qu'on ne nous impute pas à erreur les modifications qui ont pu se produire depuis.

maladie croissante, dont les ravages augmentent tous les jours.

Nous avons entendu tout à l'heure les gémissements de Mgr Jolly, archevêque de Sens ; remarquez ce qu'il dit sur la marche de la maladie. «Quand la Providence nous plaça à la tête de cette Eglise, une foule de jeunes clercs se pressait dans notre Grand-Séminaire. Nos lévites croissaient à l'ombre de notre vieille cathédrale, comme croissent les rejetons de l'olivier fertile. Cette fécondité nous remplissait de joie. Nous espérions que bientôt il n'y aurait plus de vides dans nos cadres, plus de paroisses sans titulaires, plus de besoins religieux, sans un prêtre, pour y pourvoir. Hélas ! ces illusions nous échappent nous ne pouvons plus penser au superflu, nous manquons du nécessaire. Notre Grand-Séminaire se recrute avec difficulté : de 120 à 130 élèves que nous avons eus autrefois, nous sommes arrivé au chiffre peu rassurant de 50» (Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 23 janvier 1861).

Voici maintenant ce que Mgr l'archevêque de Reims me fait écrire : «Depuis la guerre de 1870 surtout, nous avons vu diminuer le nombre des vocations d'une manière déplorable. Le Grand-Séminaire avait en moyenne 100 élèves ; cette année il n'en compte que 55. Notre Petit-Séminaire de Reims allait d'ordinaire à presque 230 élèves ; cette année nous sommes tombés à 150... L'avenir nous effraye. Nous ne voyons pas comment il sera possible de combler les vides. Pour le moment, sur 540 succursales que compte le diocèse de Reims, 107 sont vacantes ; 10 vicariats sur 27. Il faut ajouter que nos grandes paroisses de ville n'ont qu'un nombre de vicariats fort insuffisant et que nous n'avons aucun prêtre pour les œuvres. Sur ce dernier point, notre pénurie est désolante» (Lettre de M. Juillet, vicaire général, 19 février 1878).

Et Mgr Hacquart, évêque de Verdun : «Un nouveau péril s'est produit dans ces dernières années ; nous avons vu s'amoindrir notablement le nombre des vocations. Au lieu de 150 élèves, chiffre indispensable aux besoins du diocèse, le Petit-Séminaire n'en a plus compté que 90» (Lettre de Mgr Hacquard, évêque de Verdun, 14 septembre 1874).

C'est partout le même spectacle. Partout le mal s'aggrave. Dijon se suffisait à peu près ; il a aujourd'hui 51 succursales vacantes, 6 vicariats et 10 aumôneries. Langres se suffisait complètement ; il a aujourd'hui 60 succursales vacantes et 25 vicariats. Bayeux a 41 succursales vacantes et 45 vicariats. Auch a 20 cures vacantes, 40 vicariats, 10 aumôneries ; en tout un déficit de 70 prêtres.

Beauvais ne s'est jamais suffi. Mais le vide se creuse. «Le Grand-Séminaire ne peut nous donner que 59 élèves. C'est une différence au moins de 25, dans l'espace seulement des cinq dernières années. Comment ne pas prévoir que, dans le cours des années qui vont suivre, ce déficit énorme augmentera rapidement, et qu'ainsi s'ouvrira, dans nos rangs trop éclaircis déjà, un vide immense et désastreux !» (Lettre pastorale du 19 mars 1873). C'est ce qu'écrivait l'évêque en 1873, et les événements n'ont que trop justifié ses craintes. Il y a aujourd'hui à Beauvais 86 cures vacantes et 8 vicariats.

Evreux a 112 cures vacantes et 14 vicariats. Meaux, 92 cures vacantes et 17 vicariats. Soissons, 63 cures vacantes et 29 vicariats. Versailles, 71 cures vacantes et 7 vicariats. Bayeux, 41 cures vacantes et 45 vicariats. Bourges, 47 cures vacantes et 18 vicariats. Digne, 55 cures vacantes et 14 vicariats.

Il n'y a rien à ajouter à des chiffres pareils ! Et, hélas ! il n'y a non plus rien à contester. Ce sont les chiffres officiels pour l'année 1877.

III - Et cependant voici qui est plus redoutable encore. Après avoir été concentrée et contenue dans ces parties de la France où la foi a baissé, la terrible maladie en est sortie ; elle a **envahi les meilleurs diocèses**. Elle les ronge en ce moment. «Nous connaissons un diocèse, écrit à Mgr Dabert, évêque de Périgueux, où les sujets s'offraient au sacerdoce en si grand nombre il y a peu de temps, que les congrégations religieuses et les missions étrangères pouvaient largement profiter de sa surabondance ; et qui maintenant, réduit à la gêne, se voit contraint de recourir aux expédients pour combler dans son propre sein les vides faits par la maladie et la mort, et pour ne point laisser des populations entières sans secours religieux. Voilà le trait qui, sauf de rares exceptions, peint avec un douloureuse exactitude la nécessité présente, et nous fait entrevoir un avenir plus sombre encore et plus menaçant» (Lettre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, 14 juillet 1868).

«La vérité est, dit de son côté Mgr Dupanloup, que les diocèses mêmes où, il y a quelques années encore, les prêtres surabondaient, aujourd'hui peuvent à peine se suffire, et bientôt, si la même situation se prolonge, ne le pourront plus ; c'est, ce qui m'a été attesté expressément, et tout récemment encore, Messieurs, par un grand nombre de mes collègues dans l'épiscopat, auxquels j'avais demandé du secours pour la détresse particulière de mon diocèse» (Lettre pastorale de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 26 mai 1855).

Les preuves de cette **croissance continue de la maladie** sont, hélas ! trop faciles à donner.

Coutances est assurément un diocèse plein de foi. En 1855, son évêque écrivait : «Il n'y a peut-être pas de plus heureux diocèse que le nôtre. Pas une cure vacante ; pas un vicariat. Nous donnons des prêtres aux autres diocèses». Dix ans après, en 1865, le même évêque écrit : «Que de prêtres Dieu nous a pris ! que de paroisses Il a privées de ses pasteurs ! que d'autres lieux Il a désolés, en nous mettant dans l'impossibilité de leur donner des vicaires !» (Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Coutances, du 30 novembre 1865). Et onze ans après, en 1876, son successeur, Mgr Germain, écrit : «Pour qui jetterait un regard superficiel sur le diocèse de Coutances, l'aspect général paraîtrait satisfaisant. Mais, hélas ! quand on pénètre plus avant, quand on aperçoit tant de vicariats vacants !» (65 vicariats vacants en 1877). Et il fonde une œuvre pour le recrutement du clergé (Lettre pastorale de Mgr Germain du 23 octobre 1876).

Même spectacle à Belley. Ce fut longtemps et c'est encore un des plus religieux diocèses de France, cultivé par les plus saints évêques. Or voici ce que l'évêque écrit le 22 janvier 1877 : «En ce moment, je suis obligé de laisser vaquer 4 paroisses et 25 vicariats. Le personnel de nos établissements d'éducation n'est maintenu qu'à grand-peine. Enfin, et ceci est d'une grande gravité à quiconque voudra y réfléchir, le besoin permanent de sujets conduit depuis longtemps à la suppression de la quatrième année du Grand-Séminaire pour la plupart des élèves» (Lettre pastorale de Mgr Marchal, 22 janvier 1877).

Même spectacle à Gap. «Le diocèse de Gap, écrit l'évêque, s'est distingué depuis la Restauration par une heureuse fécondité. Non seulement il a pu se suffire à lui-même ; mais il a fourni de sa surabondance à d'autres diocèses... Mais

aujourd'hui nous ne sommes pas sans quelques craintes pour l'avenir. Déjà les sujets nous ont manqué ; et nous sommes malheureusement forcés de laisser sans pasteurs un certain nombre de paroisses» (16 succursales et 8 vicariats).

Même dans les rares diocèses où cette diminution ne se fait pas encore sentir, on n'est pas sans appréhension. «J'ai la consolation, m'écrit Mgr l'archevêque de Besançon, de vous dire que Dieu m'a donné un diocèse exceptionnellement privilégié par rapport aux vocations sacerdotales. La moyenne des élèves de théologie est de 150, et celle des élèves de philosophie de 85. Je n'ai aucune cure, ni vicariat, ni aumônerie vacante, et j'ai même pu tous les ans fournir un certain nombre de prêtres aux diocèses étrangers. Je dois avouer cependant qu'il y a une légère tendance à la diminution des vocations» (Lettre du 25 février 1878).

Et Mgr l'évêque de Tarbes : «Nous avons toujours eu, dans le passé, plus de sujets que de postes ; ce qui le prouve, c'est que bon nombre de prêtres ont dû se pourvoir dans des diocèses étrangers. Mais, depuis deux ou trois ans, le nombre des vocations a sensiblement diminué, et nous nous trouvons réduits au strict nécessaire. Je puis même dire que le nécessaire nous manque aujourd'hui, puisque nous manque quatre vicariats vacants». (Lettre du 21 février 1878).

Quand l'idée de la carte statistique et géographique des vocations sacerdotales m'est venue, je m'étais proposé d'y mettre une première catégorie intitulée : **Diocèse où les prêtres surabondent**. On aurait pu faire cela, il y a vingt ans. Aujourd'hui, hélas ! j'ai cherché ces diocèses heureux, et je ne les ai plus trouvés. Et c'est ce que faisait déjà remarquer, avec inquiétude, en 1868, Mgr l'évêque de Périgueux : «On peut trouver encore quelques rares contrées, plus riches de foi, dans lesquelles le nombre des prêtres suffit aux besoins des fidèles. Mais tandis que les premiers pasteurs de ces diocèses cédaient volontiers, il y a peu d'années, une partie de leur abondance à leurs collègues moins privilégiés, ils retiennent presque tous aujourd'hui sous leur juridiction les prêtres qu'ils ont ordonnés ; et pourquoi leur conduite a-t-elle changé, si ce n'est parce qu'ils redoutent pour leurs propres églises la disette qui pèse sur les autres ?» (Lettre du 14 juillet 1868).

On pourrait multiplier les détails. En voilà assez pour juger la maladie. Elle sévit partout ; ici avec plus de violence, là d'une manière plus lente ; mais presque nulle région n'y échappe. Quelquefois elle semble s'apaiser pendant quelques années ; puis elle reprend avec plus de vivacité. Elle envahit même les diocèses les plus religieux. **Chaque révolution la ramène. 1830 a été fatal ; la guerre de 1870 encore plus.** A chaque secousse nous perdons du terrain[1]. **Si donc des remèdes énergiques et prompts ne sont pas trouvés et appliqués avec intelligence, on peut prédire de grandes douleurs à ceux qui viendront après nous, et, ce qui est plus triste encore, d'immenses périls.**

IV - Et cependant, j'ai hâte de le dire, en dépit de tous ces faits et de bien d'autres que l'on pourrait citer, je ne crois pas que ce soient les vocations sacerdotales qui manquent. **C'est Dieu qui fait les prêtres**[2]. Il les fait par amour, pour le bien et le service des âmes ; et dès lors le moins que nous puissions dire, c'est qu'Il les envoie dans une proportion suffisante avec les besoins de Son Eglise[3]. Soyons plus hardis et disons : dans une large et magnifique proportion avec ses besoins et ses périls.

Est-ce que l'attribut principal de Dieu n'est pas la magnificence ? Est-ce qu'Il n'a pas semé en profusion les astres dans le ciel et les fleurs sur la terre ? Et quant aux dons surnaturels, l'apôtre ne nous dit-il pas qu'Il ne les donne jamais d'une main avare ?[4] Mais quoi ! Pour le premier de tous les dons, le plus nécessaire, le seul vraiment indispensable, l'envoi de prêtres à Son Église, il agirait avec parcimonie ! Cela n'est pas croyable. **Si donc les prêtres manquent, si les paroisses demandent des pasteurs et ne peuvent pas en avoir, proclamons-le bien haut, la faute n'en est pas à Dieu ; ce n'est pas Lui qu'il faut accuser.**

Qui donc alors ? Est-ce la France ? Faudra-t-il dire qu'elle est desséchée par l'irréligion, stérilisée, incapable désormais de produire des prêtres ? Je ne le crois pas davantage. En dépit du souffle glacé qui passe en ce moment sur elle, il s'en faut bien qu'au point de vue religieux la France soit stérile. On y sent sourdre et courir dans tous les sens les flots de

---

[1] «Ajoutez à ces perspectives le souvenir des révolutions, qui ont déjà tant de fois bouleversé notre siècle, et la menace toujours pendante d'une tempête nouvelle, vous vous expliquerez comment à chaque secousse nos séminaires se sentent ébranlés jusqu'en leurs fondements, comment chaque trêve suffit à peine à repeupler leurs bancs déserts, comment enfin, au déclin de ce siècle troublé, tant, d'évêques poussent un cri d'alarme et disent à leur peuple : les prêtres s'en vont, donnez-nous des prêtres !» Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes, pour le carême de 1876.

[2] «*Non vos me elegistis : sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis, et fructum afferatis : et fructus vester maneat*» Jean, XV, 16.

«*Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo tanquam Aaron. Sic et Christus non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret ; sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu, ego hodie genui te,… appellatus a Deo Pontifex*». Hebr., V, 4, 10.

[3] «La vocation étant proprement un appel de Dieu, Sa providence surnaturelle, qui ne refuse rien à l'Église de ce qui lui est nécessaire pour sanctifier les âmes, doit incontestablement proportionner le nombre des vocations à celui des besoins du ministère pastoral». Lettre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, 29 juin 1864.

«Il en est de l'ordre religieux et moral à peu près comme de l'ordre physique. Chacune des régions du globe, que Dieu a destinées à l'habitation des races humaines, peut produire, moyennant les efforts de l'homme, ce qui est nécessaire à la subsistance de ceux qui y ont fixé leur demeure. Toutefois la terre a des régions infertiles et disgraciées : sous les frimas du nord la végétation est pauvre, et dans les déserts de la zone torride les sources d'eau sont rares. Mais dans l'Église, chaque pays reçoit du Soleil de vérité une chaleur bienfaisante, et si la populations sait remuer le sol de la foi, comme autrefois Moïse frappa le rocher, elle peut en faire jaillir des sources d'eau vive». Mgr Gerbet évêque de Perpignan, *Œuvres complètes*, I, p. 261.

[4] *Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum*. Jean, III, 34.

la vie divine. Toutes les œuvres des temps passés, détruites par la Révolution, y renaissent avec un élan, une vigueur, une force, une beauté qu'on ne leur avait jamais vus. Elle en crée d'autres, toutes nouvelles, toutes jeunes, originales et puissantes, que rien ne surpasse dans les plus grands siècles de l'Église, pas plus au XIIIe siècle qu'au XVIIe, et si bien proportionnées aux besoins, aux périls de la situation, que dès leur berceau elles semblent anciennes, et qu'à peine nées elles deviennent **universelles**. Cette vie divine est si puissante, qu'elle soulève et emporte, non seulement les prêtres, les religieux, les vierges consacrées à Dieu, mais les laïques eux-mêmes. Elle en fait des apôtres. Regardez toutes les œuvres qui en ce moment envahissent le monde : la société de Saint-Vincent de Paul, la Propagation de la Foi, le Denier de Saint-Pierre, les cités catholiques, les cercles d'ouvriers, de militaires, elles sont **toutes françaises, nées en France, sorties de notre cœur, de nos entrailles, et se répandent dans le monde entier pour le relever, le guérir et le sauver.** Et dans cette éclosion de toutes les plus belles fleurs, indice manifeste de la bénédiction de Dieu et de la fécondité de la France, il n'y aurait que les germes divins du sacerdoce qui feraient défaut ! Cela n'est pas possible.

La France est une terre sacerdotale en même temps que militaire. Elle a toujours excellé dans la création des soldats et des prêtres, parce que **le soldat et le prêtre c'est l'immolation et le sacrifice, sous leurs deux formes les plus sublimes.**

Et par conséquent, si les prêtres manquent aujourd'hui, n'en accusons pas plus le sein fécond de la France que le sein paternel de Dieu, et cherchons **ailleurs les causes** d'un phénomène si étrange.

V - Comment Dieu crée-t il les vocations sacerdotales ? Comme Il crée toute chose : à l'état de **germe**. Or, tout germe, précieux ou vil, a besoin de certaines conditions favorables pour s'épanouir. Prenez les germes, même les plus vulgaires. Ne les cultivez pas ; ne les débarrassez pas de ce qui pourrait les faire périr ; foulez sans respect, à plaisir, la terre qui les contient ; et vous verrez ce qu'ils deviendront !

Et si cela est vrai de tous les germes, s'il faut les entourer d'une **sollicitude** d'autant plus grande qu'ils sont plus délicats, que dire des germes du sacerdoce ? Comme ils sont les plus précieux, ils sont aussi **les plus fragiles**. Ils ont besoin d'une **longue et patiente culture**. Il faut, pour ainsi dire, les **deviner**, avant qu'ils se connaissent eux-mêmes. Les moindres froids leur sont mortels ; et souvent ils périssent sur un sol où l'on voit se lever encore les plus belles fleurs.

Que sera-ce donc si, au moment où ce germe si délicat fait effort pour apparaître, un pied brutal ou simplement **indifférent** se posait sur lui pour l'écraser ? Or, voilà le triste spectacle que nous avons en ce moment sous les yeux.

Ce ne sont pas les vocations sacerdotales qui manquent ; mais elles ne peuvent pas éclore. Les germes divins sont partout ; mais presque partout ils sont détruits, annulés, foulés aux pieds par la faute de tous ceux, parents ou maîtres, que Dieu avait chargés de les cultiver, de les protéger, de les défendre et de les faire épanouir.

Entrons dans les détails. A quoi sert de se faire illusion ? **Pendant qu'on sommeille, le mal empire et devient incurable. Sachons voir la plaie à temps et à fond, quelque douleur qu'il puisse y avoir à soulever et même à déchirer certains voiles.**

CHAPITRE II - DES PRINCIPALES CAUSES QUI ONT AMENÉ PARMI NOUS CETTE DIMINUTION DES VOCATIONS SACERDOTALES.

Quand on se demande d'où vient que les vocations sacerdotales ont tant de peine à naître aujourd'hui, il s'en présente d'abord une cause à l'esprit, qui semble à première vue devoir tout expliquer. C'est **l'indifférence religieuse**. Comment de ces foyers où le père vit trop souvent sans Dieu, sans Christ, sans autel, sans prières, sans prêtre, sortirait-il des prêtres ? Mais quand on creuse davantage, de cette première cause on en voit bientôt naître une seconde, bien autrement active et redoutable. C'est l'étrange position du clergé, surtout du clergé des campagnes, le plus nombreux de tous ; position non seulement étrange, mais douloureuse, et qui certes n'est pas de nature à encourager les familles à donner leurs enfants à l'Église.

Sans doute, si elles avaient plus de foi, elles monteraient plus haut, jusqu'à ce sublime honneur du sacerdoce qui dédommage de tous les sacrifices. Mais la plupart des familles ne sont pas assez chrétiennes pour s'élever jusque-là. Les sommets radieux du sacerdoce ne brillent plus à leurs yeux obscurcis. **Elles ne voient que la pauvreté du prêtre, la solitude qui l'entoure, son triste abandon, l'ingratitude qui le paye, les menaces et les injures qui le poursuivent, et, la peur les prenant, bien loin d'aider aux vocations sacerdotales, au besoin elles les étoufferaient.**

Voilà la vraie raison de la diminution des vocations sacerdotales. Regardons de près. Tout cela va devenir douloureusement évident.

I - Et d'abord que dire de la **pauvreté du prêtre**, surtout dans les campagnes ? car c'est la première chose que voient les familles et qui les fait reculer. En tous temps cette pauvreté a été grande ; aujourd'hui, avec la cherté croissante et qui a pénétré jusque dans les pays les plus reculés, cette pauvreté devient **intolérable**. Oh ! je ne veux pas m'en plaindre ! c'est l'immortelle auréole du prêtre. Il est beau de se sacrifier, et de n'avoir pas, de quoi vivre ![1] car telle est la position du prêtre dans une foule de petites paroisses, et quelquefois de grandes.

Mais ici, sur un point qu'obscurcissent tant de préjugés, il ne faut pas rester dans le vague ; précisons, et donnons des chiffres. Le prêtre reçoit de l'État 900 fr. par an, 225 fr. par trimestre. C'est le plus clair de son revenu. Or aujourd'hui, dans l'état actuel de renchérissement de toutes choses, qu'est-ce, dites-moi, que 900 fr. pour vivre ?

---

[1] «C'est aujourd'hui, chez nous, une des gloires du sacerdoce d'être pauvre et d'avoir à peine le nécessaire». Lettre de Mgr Guilbert, évêque de Gap, 25 juillet 1865.
«La vie du prêtre est vouée aux sacrifices et aux fatigues, sans autre dédommagement temporel que le nécessaire, quelquefois à peine suffisant». Lettre de Mgr Legain, évêque de Montauban, 15 décembre 1874.

Il est vrai que le prêtre a le casuel. Mais qu'est-ce que le casuel dans les campagnes ? «Nous avons bien étonné un jour un ministre des cultes, qui avait peine à nous croire, écrit Mgr de Gap, lorsque nous lui affirmions que nous ne donnerions pas trente francs par an, en moyenne, de TOUT LE CASUEL des paroisses de notre diocèse. Et c'est pourtant l'exacte vérité» (*La Question du budget des cultes*, par Mgr Guilbert, évêque de Gap, p. 17. Paris, Plon. 1877).

«Dans un diocèse que je ne nommerai pas, écrit ailleurs le même Mgr Guilbert, le vénérable évêque m'affirmait récemment qu'après examen il était convaincu que la moyenne du casuel de ses curés ne dépassait pas 17 francs. Or, ajoute-t-il, il en est de même dans beaucoup de nos diocèses» (Lettre pastorale du 25 juillet 1815).

Lors de la discussion qui eut lieu au Sénat le 23 décembre1875, un sénateur disait : «Quant au casuel, il est impossible d'en parler : dans ma paroisse, il n'y a pas six francs de casuel par an». Et à la Chambre des députés, le 28 novembre 1876, un député disait : «Le casuel vaut 25 fr. en moyenne par an».

En 1848, Mgr Fayet, évêque d'Orléans, eut l'idée de savoir à combien s'élevait, en moyenne, le casuel des prêtres de son diocèse ; il trouva que la moyenne était de 50 francs. Il a diminué depuis.

Mais soyons généreux ; portons-le partout à 100 fr. Nous aurons 900 fr. de traitement et 100 fr. de casuel. Joignons-y deux ou trois cents francs d'honoraires de messes, et, s'il y en a dans les villes, il s'en faut bien qu'il y en ait dans les campagnes, et vous arriverez à 12, ou 1,300 fr. par an. La plupart des prêtres n'ont pas davantage.

J'affirme que dans le diocèse d'Orléans, pour ne parler que de ce que je sais bien, 300 prêtres au moins sur 400 ne dépassent pas cette somme-là. Eh bien ! quand avec 12 ou 1,300 francs par an il faut se nourrir, se vêtir, avoir une domestique, une tenue honorable et convenable, et mettre de temps en temps, et souvent, la main dans sa bourse pour secourir les misérables, je vous assure qu'on n'a pas de superflu. Pour avoir du superflu, disait agréablement quelqu'un, il faudrait supprimer le nécessaire.

Et pour arriver à cette position superbe de 1,200 fr. de rente, savez-vous ce qu'il faut ? quatorze à quinze années d'études préparatoires, et par conséquent de frais, de dépenses de toutes sortes pour les familles. Et quand, cela fait, le jeune prêtre, après un an ou deux de vicariat, est nommé curé et qu`il doit monter son petit ménage, la plupart du temps il se met dans les dettes qu'il ne sait comment payer, et qu'il traîne des années entières comme un boulet.

J'ai vu quelquefois, bien souvent, de jeunes prêtres, nommés d'un vicariat à une cure, venir à moi, demandant timidement à rester vicaires, me disant qu'ils aimaient mieux cela ; et, quand je les pressais, ils finissaient par m'avouer qu'ils n'avaient pas de quoi payer leur petit déménagement.

Voici comment on entre dans le ministère ecclésiastique. Et savez-vous comment on en sort ? O cela est plus beau encore. Quand le prêtre s’est épuisé au service des âmes, et, que ses mains tremblantes, selon l'expression d'un grand poète, ne peuvent plus élever le calice, que reçoit-il de l'État pour passer ses vieux jours ? Rien. Le sacerdoce est la seule fonction publique où il n'y a pas de retraite. L'instituteur en a une ; le facteur en a une ; mais pas le prêtre.

Je voudrais qu'on n'oubliât pas que tout ces tristes choses, si peu connues, ont été récemment[1] portées à la tribune de la Chambre des députés à celle du Sénat (voir le discours de Mgr Dupanloup sur le budget, séance du Sénat 23 décembre 1876) et exposées là dans leur simplicité, dans leur réalité brutale. Elles y ont provoqué un immense étonnement; mais pas une contradiction de la part de qui que ce soit, ni du côté du gouvernement[2] ni du côté de l'opposition[3].

A l'exposé du pauvre petit budget des curés de campagne, une voix a dit seulement : «Mais alors comment s'en tirent-ils ?» A quoi il a été répondu : «Ils ne s'en tirent pas» ! Et de fait une foule de jeunes prêtres dans les petites paroisses où ils commencent, et une foule de vieux prêtres dans les petites paroisses où ils finissent, vivent dans une pauvreté voisine de la misère.

Oh ! je le répète, je ne m'en plains pas. J'ai peur même que mes frères dans le sacerdoce ne me reprochent de leur avoir envié ce qui est leur gloire suprême. Il n'y a pas de plus grand spectacle que celui de cet immense clergé des campagnes qui n'a pas de quoi vivre, et qui néanmoins visite les malades, soigne les pauvres, recueille les orphelins, donne

---

[1] M. le marquis de Valfons avait proposé d'élever de 900 à 1,000 fr. le traitement des desservants. Sa proposition fut rejetée ; mais on entendit, dans la discussion, de belles et éloquentes paroles : «Nos prêtres dans les campagnes sont dans une gêne déplorable, s'écriait M. de Valfons. Il leur devient presque impossible de secourir les infortunés, malheureusement trop nombreux, qui viennent exclusivement frapper à la porte du presbytère, trouvant sans doute plus douce l'aumône distribuée par la main du pasteur». (*Très bien, très bien*).
«Un pauvre traverse-t-il nos campagnes, il s'informe de l'endroit où réside le desservant, le curé ; on lui indique le presbytère ; il va y frapper et y recueille toujours un bienfait. (*Marques d'approbation*)
«Cependant que faire avec 900 fr. par an ? quel est celui d’entre nous qui se contenterait d'un budget pareil ? Et quelles privations ne faut-il pas s'imposer pour arriver, dans de telles conditions, à donner une obole à celui qui meurt de faim ?» Discours de M. le marquis de Valfons, 28 novembre 1876.
«Est-il vrai, oui ou non, que les conditions de la vie ont notablement changé depuis de longues années ? Est-il vrai que jamais elles n'ont été plus difficiles qu'aujourd'hui ? est-il vrai que les communes sont pour la plupart du temps impuissantes à donner aux desservants ces suppléments qui leur sont nécessaires pour leur existence ? Est-il vrai qu'il n'y a pas une seule fonction de l'ordre de celles qu'accomplit le clergé où l'on puisse se contenter d'une rémunération aussi infime que celle que le budget attribué aux desservants ?» Discours de M. Victor Lefranc, 28 nov. 1876.
[2] «Je n'ai pas besoin d'ajouter que j'adhère complètement à la proposition qui vous a été faite par nos honorables collègues, MM. de Valfons et Victor Lefranc, et que je regarde comme un acte d'humanité d’accorder l'augmentation de traitement qui est demandée pour les desservants». Discours de M. Dufaure, garde des sceaux, 28 novembre 1876.
[3] «Tout ce qu'on a pu dire en faveur des desservants, la commission du budget le sait, et la preuve qu'elle sait que le traitement des desservants est insuffisant, c'est qu'elle propose une augmentation. Elle a accordé ce qu'elle pouvait, 200,000 fr. Nous ne pouvons pas faire davantage». Discours de M. Langlois, 28 novembre 1876. Voir aussi le discours de M. Lepère.

du peu qu'il a, et, ayant épuisé sa bourse, mais n'ayant pas épuisé son cœur, se fait mendiant pour les mendiants. Dans ce siècle où la pauvreté est si laide, parce qu'elle est si chagrine, et si chagrine parce qu'elle est si envieuse, il y a une pauvreté superbe à voir, c'est la pauvreté sereine, radieuse, contente, bienfaisante du prêtre !

Seulement, laissez-moi vous le dire, les familles ne trouvent pas cette pauvreté-là si superbe ! A l'âge où son garçon grandit, quand il est enfant de chœur et qu'il commence à recevoir les leçons de M. le curé, le père regarde du coin de l'œil l'état ecclésiastique, se dit : «Décidément non ; cela coûte trop cher et ne rapporte pas assez ! Si je le mettais au chemin de fer ; si je l'envoyais dans une maison de commerce ; si j'en faisais un instituteur ; cela vaudrait mieux, il y aurait moins de dépense et plus de profit»[1]. Et c'est ainsi, par cette première cause, que sont d'abord étouffées une foule de vocations ecclésiastiques.

II - Mais continuons. Il arrive donc, ce jeune prêtre, dans la paroisse que son évêque lui a assignée. Il y arrive avec sa jeunesse, avec ses vingt-cinq ans, dans toute l'ardeur de sa foi et de son zèle. Et que trouve-t-il ? La **solitude**, et trop souvent la **stérilité** ! Il a tout quitté pour servir les âmes, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs ; et, dans d'autres temps, il aurait trouvé ce que Notre-Seigneur lui avait promis : des pères, des mères, des frères et des sœurs, qui l'eussent dédommagé de tant de sacrifices (Marc, x, 30). Mais là, dans cette petite paroisse ravagée par l'indifférence, il ne trouve rien. Il a tout quitté pour les âmes ; il les appelle et il ne les trouve pas. Le matin, quand il a dit la sainte messe, il a devant lui une immense journée, et rien à faire ! Et les jours se suivent et se ressemblent, et les semaines, et les mois ! O solitude ! O douleur, une jeune âme qui a de si ardents désirs de faire du bien et qui ne le peut pas !

Et non seulement la solitude, mais la **défiance** ; le soupçon, **l'odieux soupçon** ! Les âmes ne viennent pas à lui ; il voudrait aller à elles, et, il ne l'ose pas. Il sort peu de sa cure, et il fait bien ; car toutes ses démarches sont épiées. On incrimine jusqu'à son dévouement.

Je demandais un jour à un jeune prêtre comment il se trouvait dans sa petite paroisse : en semaine, me dit-il, cela va encore. Mais le dimanche, c'est affreux ! J'arrive à la messe, j'y trouve une trentaine de femmes, deux ou trois hommes : que leur dire ? J'ai plus envie de pleurer que de parler. A vêpres, personne. Je m'enferme toute la soirée dans mon presbytère ; mais je ne puis pas m'y tellement enfermer et enfoncer, que je n'entende les chants des hommes qui s'abrutissent au cabaret, et le violon des danses : qui emportent les femmes et les filles. C'est navrant».

«Monsieur, ajouta-t-il avec un accent que je n'oublierai pas, vous n'avez jamais vécu dans les campagnes. Mais **le paysan, qui n'a plus de religion, devient une brute**».

Voilà la situation. Oh ! je sais qu'il y a des compensations sublimes ! Je sais que, pour sauver une seule âme, pour consoler un seul mourant, on accepterait avec joie dix mille vies pareilles ! Je sais qu'à celui qui n'a ni père, ni mère, ni frères, ni sœurs, Dieu est père, et mère, et frère, et sœur ; et que, parmi les prêtres, les plus abandonnés de la terre sont souvent les plus visités du Ciel. Je sais tout cela ; mais le monde ne le sait pas ; mais les familles ne peuvent pas le voir ; et peu à peu se forme l'opinion que le prêtre est bien peu heureux, bien mal récompensé de son zèle, payé par l'ingratitude de tous ses bienfaits ; et, par cette cause encore, périssent une foule de vocations ecclésiastiques.

Je n'ai pas l'habitude d'accuser **les mères**. Je connais leur foi, leur dévouement. Elles sont souvent sublimes, mais pas ici. Leur tendresse les égare ; et, si elles sont trop religieuses encore pour fouler aux pieds la semence divine du sacerdoce dans l'âme de leurs enfants, du moins, effrayées et trop tendres, elles ne mettent ni assez de zèle pour trouver ce germe précieux, ni assez de courage pour le faire épanouir[2].

«Beaucoup de familles, si nous sommes bien informé, loin de seconder les dispositions naissantes de leurs enfants vers cette carrière sacerdotale, si belle pourtant et si digne de leurs prédilections, semblent la redouter pour eux comme un malheur. Si ces jeunes cœurs, éclairés par la lumière divine, témoignent une piété plus vive, et dirigent vers le sanctuaire leurs regards et leurs espérances, le père s'alarme, la mère s'inquiète, et rien n'est épargné pour tourner vers un autre horizon ceux que le Ciel avait marqués de son signe et qu'il appelait au glorieux service des autels». Lettre de Mgr

---

[1] « Il y a dans la société moderne mille et mille emplois d'un facile accès, qui tentent l'ambition de l'homme des champs et semblent mener rapidement à la considération et à la fortune. Les écoles du commerce et de l'industrie, l'apprentissage de la banque, les travaux des routes et des chemins de fer, les bureaux des administrations publiques ou des entreprises particulières, promettent aux jeunes gens un placement plus prompt et moins coûteux, avec moins d'étude, de gêne et de sacrifices. Il n'y a pas qu'au modeste emploi d'instituteur qui n'entre en balance avec celui du prêtre, pour la considération et le traitement, et qui ne l'emporte dans l'estime des parents préoccupés de l'avenir temporel de leurs fils. Ainsi, quand on calcule les dépenses et les ressources, les espérances et les périls de la vie présente, le sanctuaire n'a plus d'attraits, même pour les familles d'une condition commune». Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes, pour le carême de 1876.

[2] «Ah ! parents cruels ou du moins trop négligents, qu'avez-vous fait ? votre fils vous reste, vous vous en applaudissez peut-être, et vous ne savez pas que vous l'avez gardé pour votre désespoir, et non pour votre consolation. Ce jeune homme que vous avez retenu dans le siècle, était destiné à éclairer, à conduire, à sauver les âmes, et maintenant pouvez-vous promettre qu'il sauvera la sienne ? La lampe qu'on éteint d'un souffle violent ne jette-t-elle pas une lueur infecte ? Le sel qui s'affadit ne tarde-t-il pas à se corrompre ? Et combien d'âmes, pour n'avoir pas voulu entrer comme des pierres choisies dans la composition de l'autel et parmi les colonnes du temple, ne vont-elles pas traîner dans la boue des rues et des places publiques, comme des pierres d'achoppement et de scandale. On a dit du prêtre perverti que sa corruption est la pire de toutes. *Corruptio optimi pessima*. Appliquez ce mot aux grâces de vocation méconnues, et vous tremblerez pour votre maison et pour vous-mêmes, d'avoir étouffé dans l'âme d'un fils cette noble ardeur, cette générosité sainte, ces grands sentiments qui le rendaient propre au service de Dieu et du prochain. Prenez garde, le démon va tourner vers le mal ces forces vives et impétueuses, il s'en emparera, il les déchaînera, il les précipitera d'abîme en abîme, dans les profondeurs du mal éternel». Instruction pastorale de Mgr l'évêque de Nîmes, pour le carême de 1876.

Bataille, évêque d'Amiens, 5 avril 1875,

III - Mais qu'ai-je dit ? la pauvreté, la solitude, la défiance. Ah ! c'est bien autre chose qui attend le prêtre. C'est **l'outrage**, c'est la **persécution**. Aucun sacerdoce n'a été persécuté. L'Indien, l'Egyptien, sur les bords du Gange ou du Nil, n'a pas insulté ses prêtres. La Grèce, railleuse et si hardie, n'a pas méprisé les siens. Rome n'a jamais failli, même au jour de sa décadence, au respect séculaire dont elle entourait ses pontifes. Et de nos jours, est-ce que vous voyez les protestants traîner leurs ministres sur la claie ; et attendre une heure de trouble pour les fusiller ?

Il n'y a que le clergé catholique qui soit condamné à ce traitement. Est-ce donc qu'il serait dernier des sacerdoces, au-dessous des brahmanes de l'Inde et des fakirs de l'Orient ? Est-ce donc qu'il aurait abjuré sa patrie, et qu'il ne serait plus français ? C'est ce qu'on essaye de faire croire au peuple. Mais, en nos jours de douloureuse mémoire, la Prusse n'a haï, persécuté, que des prêtres français, au point de rendre jaloux, je le dis à leur honneur, les ministres protestants ! Est-ce donc qu'il serait dégénéré, abaissé aujourd'hui ? Mais jamais il n'a été plus grand ! Ah ! je le reconnais, **il n'y a rien de plus laid qu'un mauvais prêtre !** Et si c'est cela que vous haïssez, nous le haïssons avec vous, comme vous, plus que vous. Non, non, vous ne le haïrez jamais autant que nous. Mais le mauvais prêtre, c'est l'exception ; la règle, vous le savez bien, c'est le bon prêtre, et il est sublime !

Un homme éminent, grand écrivain et grand orateur, recherchant sur son lit de mort les **grâces principales** que Dieu lui avait faites pendant sa vie, mettait au **premier rang le bonheur qu'il avait eu de connaître de vrais prêtres** :

«J'ai vu, s'écriait-il, j'ai vu de mes yeux indignes, et de tout près, ce spectacle singulier que l'Eglise de Jésus-Christ a pu seule produire, du prêtre, jeune et imposant, attrayant et austère, virginal et viril, amoureux de tout ce qui est bon, grand, saint, généreux, du prêtre tel qu'il le faut à ce siècle, homme de courage, de liberté et d'honneur, en même temps que de ferveur, de pénitence et de sainteté. J'y pense avec confusion, puisque j'en ai trop peu profité, mais avec une admiration toujours renaissante, avec une tendresse toujours intime et intense. A la fin d'une longue vie, écoulée dans des fortunes bien contraire, je veux confesser tout haut que c'est là le plus beau spectacle qu'il m'ait été donné de contempler ici-bas» (M. de Montalembert, *Testament du P. Lacordaire*, Préface).

Et, de ce prêtre-là, que l'Europe nous envie, vous ne voulez plus ! Vous n'en voulez plus pour vous ; vous n'en voulez plus pour les autres ! Vous n'aurez de repos que quand vous aurez débarrassé là France de ce que vous appelez une **lèpre**. Vertu, pénitence, sainteté, tout cela est pour vous une lèpre ! Qui êtes-vous donc ? Quel projet méditez-vous ? Le clergé vous gêne. Serait-ce qu'il est le dernier rempart ? Est-ce pour cela que vous voulez le renverser ? Comme on voit quelquefois les flots troublés de la Loire s'acharner après les dernières digues, qui les empêchent encore de verser dans les campagnes la dévastation et la fange.

Du reste, un tel honneur nous était bien dû. **Après la colonne de la pauvreté, la couronne de l'ingratitude ; après la couronne de l'ingratitude, la couronne de la persécution. Rien ne manquera donc à la grandeur du sacerdoce catholique !**

Mais comprenons bien qu'on ne peut pas demander à toutes les familles de monter sur de telles hauteurs. Il ne faut pas espérer que les pères et les mères déposeront mêmes, sur le front de leurs enfants, cette triple couronne d'épines. Et c'est par là encore, par la peur des persécutions et des outrages réservés à leurs fils, qu'achèvent de sécher, sous les sollicitudes trop humaines des familles, une foule de vocations ecclésiastiques[1].

Voilà au fond, et sans qu'il soit besoin d'entrer dans plus de détails, les faits ici parlent assez haut, la vraie raison de la diminution des vocations sacerdotales. Ce ne sont pas les germes divins qui manquent. Ils sont partout ; mais ils ne peuvent pas éclore. Non seulement on ne les recherche pas avec assez de zèle ; on ne les abrite pas avec une tendresse assez inquiète contre le souffle mauvais qui passe en ce moment sur la France ; mais ils sont détruits, brûlés dans leurs racines par l'indifférence des uns, la mollesse des autres, par les calculs trop humains de ceux-ci, les inquiétudes exagérées de ceux-là, par la faute enfin de tous ceux que Dieu avait chargés de les protéger, de les cultiver, de les défendre et de les aider à s'épanouir.

Voilà certes de quoi faire réfléchir, et déjà de quoi faire pleurer !

CHAPITRE III - DES GRANDS PÉRILS QUE FAIT COURIR A L'EGLISE DE FRANCE CETTE DIMINUTION DES VOCATIONS SACERDOTALES.

Je pose maintenant une question. Cette diminution des vocations sacerdotales, est-ce **un fait grave, capable d'inspirer les plus vives inquiétudes ?**

Et je réponds : **Oui, sans nul doute** ; car il ne va à rien de moins qu'à affaiblir, et à énerver tous les grands ministères de l'Eglise. Et à quel moment ? au moment même où, pour sauver les sociétés en péril et les âmes encore plus exposées que les sociétés, il faudrait que l'Eglise pût faire un suprême effort.

Entrons de plus en plus dans toutes les délicatesses, comme dans toutes les profondeurs de ce grand sujet.

I - Le premier de tous les ministères, de l'Eglise c'est **le ministère pastoral**. Des orateurs éminents, de savants publicistes, M. de Lamartine, M. de Cormenin , M. le Play , en ont dit la grandeur ; mais il faut être chrétien pour en sentir la

[1] «Une profession ainsi avilie par l'invective et la détraction, dit Mgr de Rodez, finira par inspirer le **dégoût**. Les pères de famille retiendront à bon droit ceux de leurs enfants qui voudraient embrasser une carrière signalée par une presse licencieuse à tous les mépris et à toutes les haines, et les églises se trouveront bientôt veuves de leurs pasteurs. Ce sera, si ces débordements continuent, la **punition** que Dieu infligera à ce siècle impie et railleur ; il n'aura plus de prêtres, puisqu'il n'en veut plus avoir. Déjà dans beaucoup de diocèses le service religieux est en grande souffrance, et le temps viendra où, comme dit le prophète, *apprehendent septem mulieres virent unum,* **sept églises demanderont un époux et ne l'obtiendront pas**». Cité dans la lettre de Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude, 2 février 1877.

sublimité. Prendre une âme au moment où elle descend du ciel dans les ténèbres et les corruptions de ce pauvre monde ; l'éclairer des plus pures lumières ; la protéger contre les séductions les plus dangereuses ; la relever et la purifier si elle succombé ; la consoler si elle souffre ; l'empêcher, quelles que soient ses épreuves, de douter de Dieu et de désespérer de la vie ; lui apprendre, si grandes que puissent être les indignités humaines, à aimer, à oublier, à pardonner, à faire du bien ; agiter incessamment sur sa tête le flambeau de l'éternité ; et lorsqu'enfin son épreuve s'avance, être à son lit de mort comme on a été à son berceau, et ne la quitter, en priant et en pleurant, que quand on a déposé son corps dans la terre bénie du cimetière et son âme dans le sein miséricordieux de Dieu ! non, non, il n'y a pas de sophismes qui puissent obscurcir la pure, l'éclatante, la sublime beauté d'une mission pareille.

Un jour M. Cousin causait avec M. Cochin sur le pont des Arts. On parlait d'économie politique. Passe un jeune prêtre. M. Cousin s'interrompt. «Voyez-vous ce jeune prêtre. Il ne pourrait peut-être pas disserter comme nous. Mais savez-vous où il va ? Il va porter du pain à des indigents. Il va consoler une pauvre veuve. Il va préserver du désespoir un malheureux. Mon ami, **nous raisonnons sur le bien ; lui le fait**».

Voilà la mission du prêtre. Dieu seul a pu la créer et la maintenir sur la terre !

Et si elle est nécessaire partout, combien plus dans les campagnes, où l'homme est si ignorant, absorbé par le travail, courbé sur la terre ; où il a tant de peine à distinguer son âme de son corps, et à croire à l'éternité. Otez le prêtre ; que reste-t-il ? Par quoi le remplacerez-vous ? Où sera le rayon céleste qui planera sur un village ?

Oh ! je sais bien que vous voulez remplacer la Religion par l'Ecole ! Mais vous êtes bien aveugles, si vous vous imaginez que ce soit assez d'apprendre à un homme à lire, à écrire, à compter, pour **en faire un homme vertueux**. Ce qu'il lui faut, ce ne sont pas seulement ces lumières-là, qui sont bonnes, contre lesquelles je suis loin de m'élever, que j'appelle au contraire de tous mes vœux, mais qui ne suffiront jamais. Ce qu'il lui faut, plus haut que ces lumières secondaires, c'est **la grande lumière,** celle qui descend du ciel, et qui apprend à l'homme **l'obéissance, le travail, la chasteté, la probité, l'espérance !** Otez cette lumière-là, et, en dépit de toutes les autres, vous verrez les âmes se matérialiser et les cœurs se corrompre ; et ces fortes populations rurales, qui ont été jusqu'ici le dernier rempart de votre société aux abois, en deviendront la terreur.

Eh bien ! ce ministère si important, si nécessaire, où nul ne peut remplacer le prêtre, je ne dirai pas seulement qu'il nous épuise, qu'il nous écrase ; ce ne serait rien si nous pouvions y suffire : mais nous n'y suffisons pas, nous n'avons pas assez de prêtres pour le remplir comme il faudrait qu'il fût rempli.

Et je ne parle pas ici de cette foule de communes (il y en a en ce moment 3.000) qui n'ont encore ni église, ni curé, ni succursale, ni vicariat, ni aucun culte régulier, et qui ne l'auront pas de sitôt ; car l'Etat n'érigeant qu'une trentaine de succursales par an, ce n'est pas avant cent ans que les cadres de la religion catholique seront complets en France. Non, ce n'est pas de cela dont je parle. Même les cures érigées, même les vicariats établis, nous ne pouvons les remplir.

J'ai dressé la carte très exacte, en chiffres officiels, du déficit de chaque diocèse. Eh ! bien, considérez sans pleurer, si vous le pouvez, ces diocèses malheureux, ces immenses régions où il manque ici 60 curés, là 80 curés, ailleurs 112 curés ; et partout une foule de vicaires absolument indispensables. Etudiez l'état comparé des différents diocèses ; vous trouverez qu'en 1877 il y avait 2.568 paroisses qui n'avaient pas de prêtres ; c'est-à-dire en moyenne UN MILLION CINQ CENT MILLE CHRETIENS qui demandaient un pasteur et qui ne pouvait pas l'obtenir.

Sans doute l'Eglise ne les abandonne pas. Elle est mère. Elle fait des efforts héroïques pour étendre son sein maternel partout où il y a des âmes qui le réclament. Mais au prix de quels sacrifices, qui lui brisent le cœur ! Tantôt elle envoie, dans les paroisses, de jeunes prêtres délicats de santé, qui auraient vécu avec des soins et qui s'épuisent et meurent avant l'âge. Nous en avons perdu 37 ainsi dans le diocèse d'Orléans, depuis quelques années. D'autres fois, elle maintient à leurs postes de vénérables vieillards infirmes, à moitié paralysés ou aveugles, qui demandent en grâce quelques années de repos pour se préparer à la mort, et qui ne peuvent pas l'obtenir. Le plus, souvent, elle fait appel aux prêtres valides, et elle les charge de deux ou trois paroisses. Elle sait bien qu'à ce métier le prêtre abrégera sa vie, et le prêtre auquel on le demande le sait bien aussi ; mais dans le clergé on est habitué à souffrir et à mourir en silence[1]. Encore si, au prix de tels dévouements, on arrivait à pourvoir aux besoins des paroisses ! mais non ; on tue les prêtres, et on ne suffit pas aux âmes. J'ai vu pleurer des évêques, obligés de dire à des députations qui venaient demander un pasteur : «Je ne puis pas !»[2]

---

[1] «Tel est le partage de vos prêtres dans les paroisses, qu'ils sont soumis, pour la plupart, à un ministère capable d'épuiser en peu d'années les plus vigoureuses constitutions. Beaucoup d'entre eux, outre les paroisses dont ils portent le titre, étendent encore leur sollicitude à une ou plusieurs autres paroisses ou communes voisines ; ils les desservent par binages, par des binages fatigants de leur nature, plus fatigants encore par la difficulté des communications et la distance des lieux. Et, quand ensuite nous nous rappelons qu'il y a dans nos rangs plus de deux cent trente prêtres qui ont dépassé l'âge de cinquante ans, nous ne pouvons calculer sans effroi les menaçantes éventualités de l'avenir, d'un avenir qui nous presse, et demain sera le présent». Lettre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, 29 juin 1864.

«Nous sommes contraints de laisser en binage, d'abandonner à des secours passagers un certain nombre de paroisses ; de refuser même à des pasteurs infirmes, à des vieillards chargés d'années, un repos indispensable. Nous ne pouvons entreprendre ni soutenir tout ce qui serait utile à notre diocèse. Nous n'avons pas assez de prêtres». Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 18 janvier 1861.

[2] «Que ne pouvez-vous lire ce qui se passe dans notre cœur, lorsque nous voyons à genoux devant nous des populations entières nous demandant un prêtre ! quelle douleur de ne pouvoir exaucer leur demande !» Lettre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux et de Sarlat, 1861.

«Le cœur nous saigne lorsque des paroisses viennent nous demander un prêtre, et que nous sommes forcé de leur répondre qu'il nous est absolument impossible de leur en donner». Mgr Gerbet, évêque de Perpignan. Mandement pour l'année 1857.

Mais ce n'est pas seulement dans les villages que le ministère pastoral, à cause du trop petit nombre de prêtres, nous épuise et nous écrase ; il en est de même dans les villes, où il y a plus de prêtres sans doute, mais où des nécessités chaque jour plus urgentes exigeraient un déploiement de forces sacerdotales, auquel pour la même raison nous ne suffisons pas.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'ancien moule de la paroisse urbaine est, en une foule de villes, de plus en plus stérile. Une grand'messe où les hommes n'ont de place qu'au milieu des femmes et, à, cause de leur déshabitude des choses de Dieu, ne savent que faire ; des vêpres où les chantres seuls sont acteurs, où les femmes mêmes n'apportent trop souvent aucun intérêt, si bien qu'elles ne viennent qu'au salut ; tout ce culte solennel, si beau au XVIIe siècle, qui a traversé le XVIIIe, déjà incompris, n'a guère de vie aujourd'hui. Les hommes n'entendent plus rien à ces offices-là ; ils y viennent peu. Il faudrait autre chose ; et déjà mille signe révélateurs ne permettent pas de se tromper sur ce que Dieu attend de nous.

Un évêque de France, dont la ville épiscopale n'a que 10 ou 12,000 habitants, s'attristait de ce que le dimanche à la messe il y avait point d'hommes. Il eut l'idée d'annoncer que désormais on dirait tous les dimanches, à huit heures, une messe où les **hommes seuls** seraient admis, et il déclara hardiment que ce serait lui qui célèbrerait. On le traita de fou. A quoi pensait-il ? Ignorait-il donc que presque aucun homme ne pratiquait dans cette petite ville ? Le premier dimanche, il n'eut en effet que 20 hommes ; mais dès le second il en avait 50. Aujourd'hui, il en a 500.

Je me rappelle, étant tout jeune à Dijon, un religieux, qui prêchait le carême à la cathédrale. Il eut l'idée, sur la fin de la station, de donner des conférences pour les hommes seuls. Jusque-là il n'en avait eu qu'une poignée. Il en eut tant qu'il remplit la vaste basilique. C'était la semaine de la Passion. J'étais jeune. Je tressaillais de joie. Combien donc, me disais-je, en allait-il avoir le dimanche des Rameaux, le jeudi saint, le vendredi saint, le dimanche de Pâques ? Chose étonnante, qui me renversa, il n'y en avait plus. Les hommes étaient venus en masse aux sermons faits pour eux seuls ; maintenant qu'on prêchait pour tout le monde, ils ne venaient plus.

J'ai vu souvent se répéter la même expérience. Jusque dans des campagnes, voici ce que je vois chaque année. On prêche une mission dans un village, dans un bourg ; pas un homme ne vient. On annonce un, deux, trois sermons pour les hommes : ils accourent ; il y en a 200, 300, même dans un village. Le lendemain le sermon redevient commun à tout le monde ; il n'y a plus d'hommes.

C'est cette intuition des vrais besoins de l'heure actuelle qui a créé les **cercles** d'ouvriers, d'apprentis, de militaires, de jeunes gens. Demandez aux ouvriers de venir à la messe paroissiale ; ils ne viendront pas. Demandez-leur de venir à une messe dite spécialement pour les ouvriers, dans une chapelle réservée aux ouvriers, il en viendra un grand nombre. Ainsi des jeunes apprentis ; ainsi des hommes en général.

Nous ne sommes plus au temps où tout le peuple chrétien, pénétré d'un même esprit de foi, venait ensemble à la messe de paroisse ; où tous les hommes chantaient et comprenaient les beautés de la liturgie. Aujourd'hui, le faisceau est brisé. Si l'on veut reconquérir la France, il faut la reprendre parties par parties, classes par classes. Il faut des exercices spéciaux pour les hommes ; d'autres pour les ouvriers, pour les jeunes gens, pour les militaires ; des prédications spéciales, des chants particuliers où ils puissent prendre part et mêler leurs voix. Tout ceci est capital, démontré par l'expérience, par les intuitions de tous les hommes de Dieu. Les obstinations de la routine n'y changeront rien. Voulez-vous voir clair, ne pas vous faire de misérables illusions ? Veuillez compter, à chaque grand'messe, le nombre des hommes, des jeunes gens, des ouvriers : vous verrez qu'on est dupe, et que la meilleure partie de la paroisse n'est pas là, **la partie virile et dirigeante**. Quand vous aurez bien vu, peut-être que vous en chercherez les raisons, et que vous aviserez aux moyens.

Je ne dis pas qu'il faille abolir les offices solennels ; ils ont leur nécessité dans la plupart des pays, leur beauté dans tous, et on souffrirait de leur disparition. Je dis seulement et je maintiens que, si l'on veut reconquérir la France indifférente et éloignée, il y a une foule de villes, où manifestement cela ne suffit plus. Il faut offrir à chaque fraction, à chaque groupe, des exercices en rapport avec ses goûts, ses occupations, ses préjugés si l'on veut, le peu de temps dont il dispose. Voilà qui est clair, de la clarté suprême de l'expérience.

Mais c'est ici qu'on sent douloureusement, amèrement la plaie de la diminution des vocations sacerdotales. Pas plus pour le ministère pastoral des villes que pour celui des campagnes, les moyens d'action ne sont suffisants. Les prêtres manquent.

II - Et cependant ce n'est là que le commencement de nos douleurs. Pour accomplir sa divine mission, l'Eglise n'a pas seulement besoin du ministère pastoral, d'un corps de pasteurs habitant au milieu des populations. et chargé du soin de paître les brebis fidèles ; il lui faut **DES APÔTRES**, c'est-à-dire des hommes qui aillent à la conquête des âmes éloignées et qui leur portent la vérité qu'elles ignorent. Autrefois, ces apôtres devaient passer les frontières ; aujourd'hui, hélas ! ce n'est plus nécessaire. Je connais un évêque qui, arrivant dans son diocèse, eut l'idée de se demander combien, sur les 400.000 âmes qui lui étaient confiées, il y en avait qui faisaient leurs pâques ; il en trouva 37.000. Aujourd'hui, après vingt ans d'efforts, il y en a 55.000 ; c'est-à-dire que dans ce diocèse, il y a encore plus de 300.000 infidèles ; n'y a-t-il pas là de quoi faire pleurer ? Je connais un curé de ville, qui a 17.000 habitants sur sa paroisse ; il y en a 3.000 qui font leurs pâques ; où sont les 14.000 autres ? On frémit à la pensée de ces paroisses de Paris qui renferment 40, 50, 60 mille habitants ; où il y a huit, dix, quinze prêtres écrasés par le matériel du ministère, accablés par le soin des fidèles qui pratiquent, et incapables de donner même un regard à ces foules immenses qui n'ont plus de religion.

Il faudrait des **missions** ; il faudrait des **prédications** pour les hommes, des prédications savantes, éloquentes, capables d'attirer les curieux, de réveiller les indifférents, et, sinon de les convertir encore, du moins d'ensemencer leurs âmes et d'empêcher les germes divins d'y mourir. Mais comment faire ? les prêtres manquent.

Pour de telles prédications, il faut des années de préparation ; par conséquent du temps, des loisirs. Mais quel est l'évêque qui peut donner tout cela ? Si rare talent qu'ait un jeune homme, le ministère l'appelle au sortir du séminaire et

l'absorbe. Par moments, il s'éveille ; il sent qu'il pourrait rendre à l'Eglise de tout autres services, Mais où trouver la solitude, mère des grands travaux, la liberté, source des inspirations sublimes ? Il se remet à son ministère qui l'écrase, jusqu'au jour où on l'écoule tout doucement dans une cure de campagne, et où les premiers fils blancs qui apparaissent sur son front lui apprennent la **résignation**.

Quelques-uns cependant, emportés par une vocation irrésistible, se consacrent à ce ministère. Mais, s'ils n'ont pas **une certaine fortune et une grande énergie de volonté**, qui en dira les douleurs ? Les fabriques sont pauvres et ne peuvent pas les faire vivre ; et celles qui le pourraient ne sont pas toujours intelligentes. Le P. Lacordaire, n'étant pas encore religieux, à cette époque où, vivant à Paris, simple abbé, il écrivait à Mme Swetchine : «J'ai pour passer mon année 1650 fr.»[1] recevait, pour sa station de Notre-Dame, 1200 fr. Il donnait là huit conférences, qui demandaient une année de préparation, et on lui donnait 1200 fr. ! *Ab uno disce omnes*.

Mais ceci n'est rien, car il pourrait y avoir du remède ; où il n'y en a pas, c'est dans le petit nombre des **prédicateurs**. On les épuise avant l'âge. On les épuise de santé ; on les épuise de talent. Nul temps pour travailler. Il faut quelquefois que le même se dévoue, à Paris, à prêcher plusieurs stations à la fois. J'allai un soir à Saint-Jacques du Haut-Pas entendre prêcher la Passion par un prédicateur que j'avais connu autrefois et dont j'estimais le talent. Il fut d'une faiblesse qui m'attrista. J'appris ensuite qu'il avait prêché la Passion à 8 heures du matin à Saint-Thomas d'Aquin, à 3 heures à Bonne-Nouvelle. Il prêchait à 7 heures du soir à Saint-Jacques du Haut-Pas pour la troisième fois. Il était exténué et avait plus besoin de son lit que de la chaire.

Cette même pauvreté des fabriques, jointe au petit nombre des prêtres amène d'autres désordres. Là où il faudrait trois prédicateurs, on n'en met qu'un. Et encore il ne prêche jamais assez ! J'en ai connu un, homme de mérite, obligé de prêcher pendant la semaine sainte trois retraites à la fois : le matin à 6 heures pour les domestiques ; après midi, à 2 heures, pour les dames ; le soir, à 7 heures, pour les hommes. Cette dernière prédication était au fond l'affaire capitale. Il aurait fallu frapper un grand coup, émouvoir, enlever ces hommes qui arrivaient en grand nombre, pleins de bonne volonté. Mais le pauvre prédicateur, fourbu, n'était pas capable d'un tel effort. Il manqua en mourir, et fut obligé de se reposer une année entière.

Aussi, épuisés de fatigue, n'ayant pas de quoi vivre, les prêtres séculiers renoncent de plus en plus à la prédication. Et c'est assurément un malheur et une cause de grand affaiblissement pour l'Église.

C'est de ce besoin impérieux de missions populaires et de prédications savantes, et de l'impossibilité où est le clergé séculier d'en donner, soit à cause de son petit nombre, soit à cause de sa pauvreté, que sont nés ou se sont réveillés de la poudre, les Dominicains les Capucins, les Jésuites, les Oratoriens, et une foule d'autres phalanges d'apôtres, qui évangélisent nos villes et nos campagnes. L'Eglise de France ne bénira jamais assez leur réapparition, ou leur naissance providentielle. Mais ici encore la même plaie se fait sentir. Demandez à tous ces Religieux s'ils suffisent à leur tâche ; si, eux aussi, ne sont pas accablés par des prédications trop fréquentes ; si les supérieurs des maisons n'usent pas leur temps à refuser les stations, les retraites, les sermons qu'on désire d'eux. Jésuites, Capucins, Dominicains vous diront : les apôtres manquent ! comme tout à l'heure les évêques nous disaient : les pasteurs manquent !

III - Et cependant voici bien une autre nécessité. Ce ne sont pas seulement des pasteurs et des apôtres qu'il faut à l'Eglise, ce sont **DES DOCTEURS**. Mais comment en former ? Et, d'autre part, comment ne pas en avoir ? Ouvrez les yeux et regardez l'état du monde. Est-ce que vous ne voyez pas de toutes parts les sciences qui s'insurgent contre l'Eglise ? Est-ce que la Géologie, l'Astronomie ne sapent pas, à qui mieux mieux, le récit de la Genèse ? Est-ce que la Biologie, la Paléontologie, la Linguistique ne font pas des efforts désespérés pour renverser les dogmes de la création et de l'unité de l'espèce humaine ? Est-ce que l'Allemagne n'engendre pas tous les jours contre l'Eglise des factums lourds, épais, opaques, indigestes, qui seraient sans danger, si le frivole et brillant esprit français ne leur donnait des ailes ? Est-ce que la *Revue des Deux-Mondes,* le *Journal des Débats,* le *Temps* ne se font pas les échos incessants et les vulgarisateurs de ces attaques contre l'Eglise ? Est-ce que dans les régions élevées, magistrats, avocats, professeurs, hommes d'affaires, ne sont pas tous les jours empoisonnés par ces objections, auxquelles ils ne trouvent pas de réponse ? Est-ce que nous avons un journal, une revue qui fasse la lumière sur toutes ces questions ? Et pourquoi n'en avons-nous pas ? Les docteurs manquent !

J'avoue que je ne regarde pas, sans une sorte de jalousie, cette grande *Revue des Deux-Mondes*, qui depuis quarante ans initie la France intelligente à tous les mouvements de la littérature, de la science, de la philosophie, et trop souvent, hélas ! de l'irréligion ; où ont écrit tous les esprits éminents de ce siècle ; et qui, franchissant nos frontières, étend véritablement son influence sur les Deux-Mondes ? **Pourquoi n'avons-nous rien de pareil ?** Pourquoi n'a-t-on pas fondé une grande Revue apologétique, où écriraient, sans exclusion d'école, tous les hommes distingués, prêtres ou laïques, de l'Eglise de France, et où tous les chrétiens trouveraient **l'exposé toujours nouveau du dogme catholique et la réfutation des erreurs contemporaines** ? Pourquoi ? il y a bien des raisons. Mais une des principales, je le répète, c'est que les docteurs manquent. Oui, et à cause de cela, les âmes périssent ; car enfin, quoi qu'ils en disent, les savants eux-mêmes ont une âme.

Mais comment avoir des docteurs, quand nous ne pouvons pas même avoir des apôtres ? Dites-moi, est-ce dans les accablements du ministère paroissial des villes, que l'on pourra élaborer, mûrir ces grandes œuvres qui absorbent une vie, et qui ne peuvent avoir leur grandeur qu'à la condition de l'absorber ? Est-ce du moins dans la solitude du ministère des campagnes ? Oh ! là, le temps ne manque pas ; mais les livres, mais les revues, mais les conversations avec les maîtres, mais ce milieu intellectuellement nécessaire à l'éclosion des grands travaux apologétiques : tout cela fait défaut.

J'admire ce pieux et savant prêtre qu'on appelle **Gorini**. Il était curé dans un tout petit village. Il venait à pied à Belley.

[1] *Correspondance du P. Lacordaire et de Mme Swetchine*, publiée par le comte de Falloux. Lettre du 24 août 1834.

Il travaillait la journée entière à la bibliothèque. Puis, le soir venu, il s'en retournait, un in-folio sous son bras droit et un in-folio sous son bras gauche, ayant jeûné la journée entière et guettant sur la route quelque charrette de village pour transporter ses trésors. C'est sublime. Mais, à cause de cela même, c'est rare.

La *Semaine liturgique* de Poitiers nous apportait l'autre jour un discours de Mgr Pie, se félicitant ou se consolant de ce que Mgr Gay n'avait pas été fait évêque plus tôt. «Ces livres, disait-il, qui sont aujourd'hui l'aliment, la lumière, la consolation, la force de tant d'âmes, fussent-ils jamais parvenus entre nos mains, si vous aviez été arraché dès lors à votre vie tranquille de méditation et d'étude ? Sur quel trône épiscopal auriez-vous pu élaborer ces productions, préparées et mûries dans votre stalle canoniale... ? Non jamais, parmi les occupations et les sollicitudes asservissantes d'un gouvernement diocésain, dans des temps aussi tourmentés que les nôtres, jamais ces publications qui sont les fruits d'automne de votre béni ministère, n'auraient pu voir le jour» (Discours prononcé au sacre de Mgr Gay).

C'est-à-dire qu'il faut au docteur du temps, des loisirs, la liberté des voyages, la possibilité d'avoir des livres, d'aller consulter tel ou tel savant, telle ou telle bibliothèque. Or, je le répète, quel prêtre peut avoir cela, aujourd'hui au milieu des accablements du ministère pastoral ?

Il faudrait même s'y prendre de plus loin : il faudrait pouvoir choisir quelques jeunes gens bien doués, les envoyer à Paris, en Allemagne, les initier à toutes les sciences, leur faire apprendre les langues étrangères, les mettre en état de défendre, de venger notre foi. Les évêques y pensent sans cesse, avec angoisse ; mais, au moment où ils vont commencer des essais, on entend les cris des paroisses qui demandent des pasteurs ; et tout échoue devant l'éternel obstacle : les prêtres manquent.

Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, les **Universités catholiques** paraissent à temps. Il faut bénir la bonté de Dieu qui nous les envoie. Elles nous donneront des chrétiens ; elles feront mieux, elles nous donneront des docteurs. Elles relèveront **l'apologétique chrétienne**, affaiblie et presque nulle depuis deux siècles. Elles reposeront, sur ses bases ébranlées, le magnifique édifice de la science catholique. Mais pour les créer, pour les établir solidement, savez-vous ce qui nous gène en ce moment ? Est-ce de trouver des millions ? Non. Est-ce de trouver des élèves ? Pas davantage. Qu'est-ce donc ? C'est de trouver des **professeurs**. Et pourquoi ? Les docteurs manquent. Et rien ne prouve mieux combien **il faut, en toute hâte et à tout prix, s'occuper de l'œuvre des vocations sacerdotales.**

IV - Ce trop petit nombre de vocations a amené, dans l'ordre du ministère doctoral confié au prêtre, une chose que je ne voudrais pas appeler un malheur, et que je ne sais comment nommer. Peu à peu, les docteurs manquant, la défense de l'Église a passé aux mains des **laïques**.

Je ne voudrais pas appeler cela un malheur ; car enfin quand les soldats manquent, il faut bien que les bourgeois, et au besoin les femmes, courent aux remparts. Cependant il vaudrait mieux qu'il y eût des soldats.

Assurément les laïques peuvent rendre d'éminents services à l'Église ; et quand ils s'appellent de Maistre, de Bonald, Châteaubriant, Lamartine, Montalembert, Nicolas, Donoso Cortés, Goerres, il faut bénir la Providence qui les envoie. Mais, quels qu'ils soient, les laïques sont bien plus aptes à voir la poésie du christianisme, la philosophie de son histoire, son utilité sociale, sa valeur scientifique, ses sublimités artistiques, ses beautés littéraires, qu'à en **sonder les profondeurs dogmatiques.** S'ils le font, c'est souvent d'une manière vague, superficielle, ou bien par une sorte d'intuition de génie. Mais ces beaux éclairs, sans le concours du clergé, ne trouvent pas leurs formules définitives, et restent ce qu'ils étaient : de magnifiques à peu près. Plongés d'ailleurs comme ils le sont dans le monde, moins séparés, moins isolés que le clergé, les laïques sont plus exposés à se laisser entraîner par les idées passagères du temps, par les préoccupations contemporaines, et à faire des concessions que l'Église ne peut pas ratifier. N'oublions pas enfin que le ministère doctoral étant un ministère divin confié par Jésus-Christ au sacerdoce, les laïques n'ont pas les grâces d'état pour le remplir, quoiqu'ils méritent, quand ils le font, **les bénédictions promises par Dieu aux âmes de bonne volonté** !

Eussent-ils du reste toutes les lumières, et les grâces d'état, et l'exactitude nécessaire, est-ce que l'Église pourrait, sans se manquer à elle-même, consentir à ce que sa milice sainte demeurât à peu près étrangère à un ministère pareil ? Est-ce que les laïques peuvent être chargés de l'exposition des dogmes, autrement que par exception ? Est-ce que ce n'est pas là un des plus essentiels devoirs du prêtre ? Un état où le Clergé n'est ni assez nombreux, ni en possession d'assez de temps et de liberté pour porter lui-même le poids ordinaire de la défense de l'Église, est un état **misérable**[1].

Je ferai les mêmes observations au sujet du **journalisme religieux**, né d'hier, et devenu dès son berceau, par la nécessité même des choses, **une des formes de l'apologétique et un des plus grands moyens d'action pour la défense de l'Église.** Lui aussi, par suite des mêmes circonstances, a passé peu à peu, et à l'heure qu'il est exclusivement, aux mains des laïques. Or je trouve cela plus inquiétant encore. Le livre du moins est écrit posément, mûrement ; le journal est improvisé. Le livre est écrit dans le silence du cabinet ; **le journal est composé dans le feu de la lutte**. Le livre est d'ordinaire écrit par des hommes d'âge ; le journal est presque toujours écrit par des jeunes gens. Le livre peut être soumis à une approbation ; on n'a pas encore trouvé le moyen d'y soumettre le journal. Tout cela est gros de périls. Comment des jeunes gens, vifs, ardents, attaqués, insultés tous les jours, voyant, ce qui est plus douloureux encore, attaquer, insulter l'objet de leur adoration, de leur amour, se contiendraient-ils ? On se grise dans la bataille ; on se grise aussi dans la presse. Alors arrivent les expressions violentes, les termes inexacts, les propositions hasardées, les affirmations excessives, les dédains et les défis jetés à des adversaires, trop souvent, hélas ! indignes d'être ménagés. On n'a d'ailleurs pas le temps de se relire, et il faut envoyer en toute hâte à l'imprimerie qui les attend, aux lecteurs qui vont

[1] «Il faut l'avouer, envoyant aujourd'hui presque toutes les œuvres catholiques depuis le soin individuel des pauvres jusqu'à l'œuvre de la Propagation universelle de la foi, confiées en très grande partie à des mains sans doute très pures, mais laïques, on se sent, malgré soi, saisi d'une inquiétude vague qui se mêle aux consolations immenses que procure d'ailleurs la vue de tant de dévouement et de zèle, de tant d'abnégation et de ferveur, surtout parmi nos jeunes catholiques». Mgr Parisis, évêque de Langres, *Cas de conscience*, p. 278.

les dévorer, des pages toutes chaudes, trop chaudes quelquefois, et même absolument risquées. Et non seulement le journal est rédigé par des jeunes gens , mais souvent par **des convertis de la veille**, dont la foi toute jeune ne connaît point de mesure ; autre genre de péril. Du reste, un zèle parfait, une bonne foi absolue, une sincérité d'or, avec l'ardent désir de faire triompher l'Église et de mettre tous ses ennemis sous ses pieds.

Si les laïques seuls, amis ou ennemis, lisaient ce journal, ainsi rédigé, il n'y aurait que demi-mal, ou plutôt demi-danger. Mais comment faire pour que le clergé ne lise pas ces pages, écrites pour sa défense et pleines de faits qui l'intéressent ? Et, s'il les lit, comment faire pour que cette lecture quotidienne, attachante, ardente, ne devienne pas, pour beaucoup, une direction ? Conduits autrefois par des vieillards, leurs chefs naturels, les prêtres sont aujourd'hui entraînés par des jeunes gens. Voilà la position redoutable. Personne assurément n'en est coupable. Mais il en résulte mille dangers, un surtout que je veux dire.

L'esprit politique, j'entends par là **le sens de la mesure et la juste appréciation du possible**, a toujours été une des gloires du clergé. Nul corps n'a jamais produit de plus grands ministres, de plus habiles négociateurs ; et cela se conçoit. **La politique est l'art de manier les esprits, pour les amener à un but**.

Or le clergé n'est occupé qu'à manier les esprits dans l'affaire la plus délicate, la plus compliquée, la plus importante, la plus difficile, la plus nécessaire, celle de conduire les âmes, éprises du temps, à leur but suprême, qui est l'éternité. En cette question, il ne transige ni sur la fin ni sur les moyens ; il est absolu dans les principes ; mais combien doux, conciliant dans les difficultés pratiques ! combien juste appréciateur ces circonstances ! juste, par tendresse pour ces pauvres âmes, si exposées à périr, et qu'une maladresse, une exagération, pousserait dans l'abîme ! Il ne sacrifiera pas une ligne de l'Evangile ; mais il n'achèvera pas non plus le roseau à demi brisé ; il n'éteindra pas la mèche qui fume encore. Il n'y a plus qu'une étincelle ; si on pouvait la ranimer ! Il aime, et, quand on aime, on croit tout possible. Il est doux, patient. Il se reprocherait un mot intempestif. Il attend et il espère. Tant de choses peuvent lui ramener cette âme qui résiste aujourd'hui, qui ne résistera peut-être pas demain, et qu'avant tout il ne faut pas brusquer !

Or toutes ces qualités : fermeté sur le but à atteindre ; douceur, patience dans la pratique ; sens profond de la mesure, juste appréciation du possible ; insinuation discrète et délicate pour tâcher de dissiper les illusions et de vaincre les résistances ; est-ce que ce ne sont pas là, transportées dans le domaine des choses terrestres, les grandes qualités d'un politique ? Il n'y a pas, même dans l'ordre des choses humaines, affaires si embrouillées qu'un vieil évêque ne puisse éclaircir. Il a tout pour cela : l'autorité, l'expérience, le jugement, la connaissance du cœur humain, la douceur. Nos vieux rois le savaient bien, et nos jeunes républiques ont tort de l'oublier, De tant d'affaires si parfaitement conduites, de tant de négociations si merveilleusement réussies, il s'était formé dans le clergé des traditions qui achevaient, en chacun de ses membres, l'éducation politique.

Or, si je ne me trompe, tout cela est, à l'heure présente, un peu en péril. Je ne trouve plus dans le clergé ce même sens de la mesure, cette juste appréciation du possible. J'y vois parfois **d'étranges illusions**. Des prêtres qui n'ont pas la moindre influence sur un conseil municipal, sur un maire, rêvent du Règne social de Jésus-Christ, et se consolent de ne pouvoir établir Jésus-Christ dans les âmes par la pensée qu'Il régnera demain sur les sociétés. A leur **ton cassant**, à leurs **paroles impérieuses**, vous les croiriez les maîtres du monde.

Je ne sais si je ne me trompe, mais j'en attribue la cause au journalisme religieux. Cherchez de qui aujourd'hui le clergé reçoit sa direction ? Il a, de son évêque, deux ou trois lettres pastorales chaque année. Aux retraites ecclésiastiques, il l'entend deux ou trois fois. Voilà tout. Au contraire, tous les matins, il reçoit son journal où on lui dit ce qu'il faut penser de tous les événements de l'Eglise et de l'Europe ; et où on lui indique ce qu'il faut faire.

Saint Paul ne voulait pas qu'on ordonnât prêtre ou évêque un néophyte. Il craignait ses ardeurs, son zèle sans mesure, et, osons le dire avec lui et après lui, ses enflures humaines, défaut trop fréquent de ses belles qualités (Paul, I ad Timot. III. 6). Or que sont très souvent les journalistes religieux ? Je l'ai dit : des jeunes gens, quelquefois des convertis de la veille, dont le zèle ne connaît aucune mesure ; **des hommes non de gouvernement, mais de combat**. Peut-être faut-il qu'il en ait ainsi pour ce travail incessant, quotidien, ardent, chaque jour nouveau et pressant ? Mais, admirables pour la lutte, de tels hommes ne sont pas bons pour le gouvernement. Ce sont des zouaves. Or, la vieille Église catholique peut être défendue par des zouaves ; elle ne peut pas admettre que son clergé soit ni dirigé, ni gouverné, ni même simplement entraîné par eux.

En résumé, par suite du trop petit nombre des prêtres, la défense de la religion, par la voie du livre d'abord, puis par la voie du journal quotidien, création des temps modernes, a passé en partie des mains des prêtres et des évêques aux mains des laïques ; et, avec la défense de la religion, par une conséquence inhérente à la nature même des choses, la direction religieuse et politique des prêtres. Ce ne sont plus des vieillards sacrés par l'Eglise qui dirigent le clergé dans une foule d'appréciations de la dernière importance : ce sont des laïques, sans investiture comme sans responsabilité !

Dans les graves et périlleuses circonstances que nous traversons, il n'a pas été possible de faire autrement. Mais les inconvénients sont considérables, et l'épiscopat sera amené un jour ou l'autre à s'en préoccuper.

CH. IV - DES GRANDS PERILS QUE FAIT COURIR A L'ÉGLISE DE FRANCE CETTE DIMINUTION DES VOCATIONS SACERDOTALES (suite).

Ainsi, de quelque côté qu'on jette les yeux ou qu'on porte la main, on trouve un point douloureux. Tous les grands ministères de l'Église sont en souffrance : son ministère pastoral, son ministère apostolique, son ministère doctoral ; et cela, au moment où passent sur la France les souffles les plus mauvais, et où il aurait fallu que l'Eglise pût déployer toutes ses forces pour empêcher les âmes d'être emportées et empoisonnées. Et cependant nous ne sommes pas encore au bout de nos douleurs ! Continuons ; comme un médecin, creusons la plaie.

I - A quoi servirait d'avoir des pasteurs dans toutes les paroisses, des prédicateurs dans toutes les chaires, des apologistes même et des docteurs, si **l'enfance** était **mal élevée** ; si elle puisait, dans une éducation rationaliste et impie, des

préjugés et des passions qui l'éloigneraient de la religion ? Est-ce que l'Eglise pourrait ne pas se préoccuper d'un tel péril ? Est-ce qu'elle ne doit pas fournir à tout prix, aux pères et aux mères, le moyen d'élever chrétiennement leurs enfants ? Aujourd'hui surtout, dans l'état actuel du monde, **l'éducation de la jeunesse est une partie essentielle de l'apostolat.**

Et c'est là le sens de ces grandes luttes, les plus belles de ce siècle, de ces immortelles revendications de nos évêques pour la **liberté d'enseignement**, conduites avec un ensemble, une fermeté, une suite, une vigueur merveilleuses, où l'on sentait si vivement battre le cœur maternel de l'Eglise. Et comment s'en étonner ? Il s'agissait de l'âme de ses enfants !

Aussi, à peine la victoire remportée, on s'est hâté, et c'était un devoir impérieux, de détacher, de l'armée déjà trop petite des pasteurs, un certain nombre de prêtres et de les appliquer à l'éducation. A Lyon, à Nantes, à Cambrai, à Rouen, ce nombre est considérable : 100, 200, quelquefois 300 ecclésiastiques sont employés à ce ministère. Dans les autres diocèses, il n'y en a guère moins de 50, 60, 80.

On dit : «c'est là ce qui vous épuise, ce qui dégarnit vos cures». C'est vrai ; mais comment faire autrement ? Vous serez bien avancés d'avoir des curés dans toutes les paroisses, si vous n'avez plus de fidèles dans les églises !

On dit : «Mais ne pourrait-on pas du moins confier tous ces établissements d'éducation aux **ordres religieux**» ? Soit ! Mais où sont-ils les ordres religieux qui pourraient se charger de toutes nos maisons d'éducation ? Demandez aux évêques qui ont désiré avoir des religieux dans leurs collèges, à combien de portes ils ont frappé, et souvent avec combien peu de succès. Et aux religieux eux-mêmes qui ont fondé un certain nombre de maisons d'éducation, demandez-leur pourquoi ils n'en fondent pas davantage. Les prêtres manquent !

Voilà donc encore tout un triste côté de la situation actuelle. Il nous faut, de toute nécessité, un grand nombre de prêtres pour nos maisons d'éducation, et nous ne savons où les trouver ! Et quand, en laissant vaquer des paroisses, nous nous sommes procuré les prêtres absolument indispensables, il nous faudrait, le temps de les préparer, de les former ; et ce temps, nous ne l'avons pas ! Et avec le temps, l'argent nous fait défaut ! On n'improvise pas un professeur de rhétorique, de philosophie. On ne crée pas d'un coup de baguette un professeur de science. Des années d'études seraient nécessaires, des examens, des grades. Mais, hélas ! ayons le courage de le dire, sous ces différents rapports, au point de vue de l'érudition classique, au point de vue des sciences surtout, il nous reste immensément à faire. Et ici, je **louerai bien haut les Pères Jésuites**, qui, dans leurs grands collèges, sans fausse honte, avec une modestie dont on n'est capable que quand on est très fort, n'ont pas hésité a appeler, pour les aider, les plus savants professeurs de l'Université. Véritable coup de génie, avec lequel ils ont fait, dans les écoles militaires de l'Etat, une trouée qui est un des plus grands événements religieux de ce siècle.

Rendons justice à qui elle est due. Nous avons eu bien des démêlés avec l'Université, et, à mon avis, bien légitimes. Il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue de la science elle sait former ses professeurs. Quand aurons-nous une Ecole normale comme la sienne ? Elle y envoie la fleur des élèves de tous les lycées de Paris, tous les lauréats des grands concours. Elle ne les y introduit qu'après les plus sérieuses épreuves. Elle les y garde trois ans, sous la direction de maîtres éminents. Elle les y prépare à la licence, au doctorat, à l'agrégation. Et c'est ainsi qu'elle crée ce corps professoral, d'où s'échappent bien de temps en temps, dans la presse et ailleurs, des amateurs de bruit et quelquefois de scandale, mais qui reste dans son ensemble, solide, modeste et savant. Il est vrai qu'une telle institution coûte cher à l'Etat. Chaque année il y a au budget 381,000 fr. pour la seule Ecole normale ! **C'est presque la moitié de ce qu'on consacre aux 86 Grands-Séminaires de France.**

C'a été la pensée d'un grand esprit, d'une âme magnanime, Mgr Affre, archevêque de Paris, de tenter quelque chose de semblable avec les seules ressources de la charité. S'emparant d'une idée de Mgr de Fraissynous, il a fondé l'école des Carmes pour être, dans l'Eglise de France, comme une pépinière de professeurs. Supposez que chaque diocèse y ait eu habituellement un élève, un seul ; l'école d'abord aurait été florissante ; et de plus il n'est pas de diocèse qui n'aurait aujourd'hui quinze ou vingt docteurs ès lettres, et autant de docteurs ès sciences ; ce qui, dans un temps comme le nôtre, ne serait pas à dédaigner. Et quand hier on fondait les Universités catholiques, on a regretté de ne les avoir pas.

Mais tandis qu'à l'école normale de l'Etat, subventionnée de 381,000 fr., les élèves ne payent rien pendant les trois ans de leur séjour ; ici, le moins que pouvait coûter chaque année au diocèse l'entretien d'un seul élève, c'était 1000 à 1200 fr. Beaucoup de diocèses ont reculé devant cette dépense ; d'autres devant le très petit nombre de leurs prêtres et l'école a vécu d'expédients. Et cependant, malgré cet état de pénurie et d'abandon, que d'hommes éminents en sont déjà sortis ! des évêques, des vicaires généraux, des écrivains, des professeurs distingués, au point de rendre inquiète l'Université elle-même. A grand peine on avait obtenu de l'Etat un secours annuel de 29,000 fr. C'était peu de chose à côté de 381,000 fr. de l'Ecole normale. C'était encore trop, et l'année dernière les 29,000 fr. ont été rayés du budget.

Mais les difficultés auront beau se multiplier : rien ne découragera les évêques de France de cette œuvre nécessaire de l'éducation. Ils formeront leurs professeurs, comme ils pourront. Ils laisseront plutôt vaquer 15, 20, 30 paroisses desservies péniblement par les prêtres voisins ; ils conjureront les curés qui s'exterminent dans les binages de prendre patience ; ils obtiendront des professeurs de nouveaux miracles de zèle, de désintéressement, de pauvreté, de travail ; et ils attendront que les catholiques s'éveillent de leur torpeur, et comprennent que quarante millions de chrétiens ne peuvent pas laisser leur Eglise dans une situation pareille.

II - Il est un autre ministère, qui n'est pas précisément d'obligation, mais que je ne puis pas passer sous silence : c'est le ministère de la **propagation de la foi** au milieu des pays idolâtres.

Mais ai-je bien pu dire qu'il n'était pas d'obligation ? Une Église, où il y a 80 évêques et 50.000 prêtres, peut-elle se désintéresser d'un tel ministère ? N'est-elle pas obligée de propager, au dehors et au loin, la foi dont elle est pénétrée ? Pourrait-elle faire autrement, sans avouer sa déchéance, surtout quand cette Église est établie sur ce coin de terre, célèbre depuis deux mille ans par son prosélytisme ? Non pas que, malgré le malheur des temps, nous ayons cessé

d'évangéliser les peuples païens. C'est encore nous qui leur envoyons **le plus de missionnaires et les meilleurs, «les plus hardis, les plus gais, les plus entreprenants, les plus féconds», comme disait Pie IX**. Mais qu'est-ce que cela pour tant de nations ? Une goutte d'eau dans l'Océan. Interrogez les évêques de la Chine, de l'Océanie, de la Corée. Quels cris de détresse ! Et c'est **toujours à la France** qu'ils les adressent ! C'est elle qu'ils implorent. C'est en elle qu'ils espèrent. On les voit d'année en année parcourir notre pays, visiter nos séminaires, demandant des prêtres et, malgré notre pénurie, en trouvant !

Ecoutons l'évêque d'Enos, Mgr Bataillon, vicaire apostolique de l'Océanie : «Outre les grands archipels que nous occupons, il y a dans mon vicariat plus de cinquante îles détachées, dont chacune exigerait la présence de deux prêtres. Mais où les prendre ? Quand aurons-nous les cent missionnaires qui nous seraient indispensables !» (*Annales de la Propagation de la Foi*, t. XXXIV, p. 415).

Ecoutons Mgr Anouilh, vicaire apostolique du Petché-ly occidental : «Je suis absolument dans le besoin d'hommes et d'argent. Donnez-moi ces deux choses, et je vous sauverai, Dieu aidant, des millions d'âmes» (Ibid., t. XXXV, p. 443).

Et Mgr Faurie, vicaire apostolique du Kouy-Tchéou : «Vous voyez qu'il me faut du renfort et vous prévoyez ma demande. Si vous m'envoyiez cent missionnaires, je les emploierais facilement. Au secours, messieurs, au secours» (Ibid., p. 37, 40).

Et ailleurs : «La propagation de la foi se fait presque d'elle-même, comme un vaste incendie qui gagne de proche en proche... Une armée de missionnaires ne serait pas de trop» (Ibid., p. 37, 251).

Voilà leurs cris. Et pourquoi y restons-nous insensibles ? Pourquoi n'envoyons-nous pas plus de missionnaires ? Pourquoi ne travaillons-nous pas plus efficacement à la conversion du monde ? Pourquoi ? Parce que les prêtres manquent. Et la preuve en est facile à faire.

Considérez ces diocèses encore religieux qui se suffisent ; c'est de là que partent la plupart des missionnaires. Nantes en a 162 (voir l'Ordo de cette année) ; Besançon en a 45[1] ; Lyon plus de 80 ; Gap plus de 40, etc.

Considérez au contraire nos pauvres diocèses, où le sacerdoce se recrute si péniblement : Versailles, Meaux, Evreux, Beauvais, Reims, Châlons, Orléans. Combien ont-ils de missionnaires dans les pays idolâtres ? Très peu. Et comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? On ne va pas chercher les infidèles au-delà des mers, quand on en a à sa porte. Et la difficulté de convertir ceux-ci empêche que le cœur s'émeuve d'enthousiasme à la pensée de convertir ceux-là.

Supposons maintenant que cette diminution des vocations sacerdotales s'accroisse, qu'elle gagne le petit nombre de diocèses conservés jusqu'à présent, il faudrait donc abandonner les missions. O mon Dieu, épargnez-nous un tel malheur ! «O Eglise de France, s'écriait déjà Fénelon, ne perdez pas votre couronne. D'une main, allaitez dans votre sein vos propres enfants ; étendez l'autre sur cette extrémité de la terre où tant de nouveau-nés, encore tendres en Jésus-Christ, poussent de faibles cris vers vous, et attendent que vous ayez pour eux des entrailles de mère» (Sermon pour la fête de l'Epiphanie, premier point).

III - Rentrons en France, et, pour achever de sonder la plaie, qu'on me permette de monter plus haut, et de ne reculer devant aucune des délicatesses de ce grand sujet.

Quelque position qu'occupe le prêtre, pasteur, apôtre, docteur, pour qu'il porte dignement, noblement sa couronne sacerdotale, il lui faut la **sainteté**. Il faut que la pureté de sa vie égale la splendeur de son caractère, et que jamais, dût-il vivre cent ans, il ne fléchisse sous le poids de sa charge, redoutable aux anges mêmes. De là, cette **longue et austère éducation du prêtre** dont je parlais tout à l'heure ; ces épreuves multipliées, ces examens attentifs, et la vigilance inquiète des maîtres qui doivent prendre la responsabilité de l'appeler au sacerdoce. Eh bien ! dans cet appel redoutable, si quelque chose pouvait, par impossible, faire fléchir la nécessaire sévérité de ces maîtres vénérables, ce serait le trop petit nombre de prêtres. Comment être si sévère, quand on voit tant de paroisses qui n'ont pas de pasteurs ? J'ai été directeur dans un grand séminaire ; j'ai connu ces angoisses ; j'ai porté dans mon âme, bien jeune encore, ces perplexités douloureuses ! Quand on aime Dieu et les âmes, il n'y a rien de plus affreux.

Et lorsque ces jeunes gens ont reçu l'onction sacerdotale, et qu'ils ont été envoyés au milieu des populations, ici encore, pour que les saintes énergies de la discipline ne mollissent jamais, il ne faut pas être trop importuné par les cris des populations qui demandent des prêtres. Je dirai tout ce que je veux dire en un mot qui sera compris et qui doit suffire : si, dans ces dernières années, nous avions eu en France mille prêtres de plus, nous aurions eu plus d'un scandale de moins. Que les âmes, jalouses de la gloire et de la beauté de l'Eglise veuillent bien y penser devant Dieu !

IV - C'est donc un spectacle à arroser de larmes que la diminution des vocations sacerdotales. Nous remplissons **à peine notre ministère de pasteurs**. Nous remplissons **bien petitement, bien médiocrement, notre ministère d'apôtres**. Nous ne remplissons **pas du tout notre ministère de docteurs**. Et à cause de cela, savez-vous ce qui arrive ? Il y a en France des zones immenses où luit à peine la lumière évangélique !

La zone des ouvriers, par exemple ; ils sont six millions ; combien y en a-t-il dans nos cercles catholiques ?

La zone des militaires, où, si tardivement, si mesquinement, nous venons d'apporter un secours religieux !

La zone des employés de chemins de fer, qui se chiffrent par centaines de mille ; beaucoup n'ont point de religion, et j'allais presque dire que les choses sont si bien organisées qu'ils ne peuvent point en avoir !

La zone des savants, où pénètre si difficilement le trop petit nombre de nos écrits apologétiques !

Eh bien, tout cela défalqué, je vous le demande, que reste-t-il de la France catholique ?

Et qu'on ne dise pas, pour essayer de s'aveugler, qu'il y a plus de prêtres aujourd'hui qu'autrefois ! Et qu'importe, s'il

---

[1] Voir la *Vie de l'abbé Marchant*, missionnaire et martyr, par l'abbé Jacquenet, directeur au grand séminaire de Besançon, à l'appendice. Paris, Lecoffre, 1851.

n'y en a pas assez !

Il y a plus de prêtres aujourd'hui qu'autrefois ! cela prouve que nos malheurs sont anciens. Et en effet, c'est de ce trop petit nombre de prêtres, à tous les âges du XIX[e] siècle, qu'est née cette affreuse maladie de **l'indifférence religieuse**, qui a été son opprobre et son péril.

Voyez et jugez : de 1790 à 1800, point de prêtres, point de culte public ; une première génération, non élevée chrétiennement, non assez instruite, qui prend l'habitude de vivre sans culte public et sans pratiques religieuses.

De 1800 à 1815, un si petit nombre de prêtres qu'on ne pourvoit que les villes, les postes importants, et que les campagnes sont abandonnées. En sortant de l'ordination, l'abbé Rhorbacher raconte qu'il fut chargé, tout jeune prêtre, de desservir sept églises (*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, 1[re] éd., t. dernier). Pendant l'enfance du P. Muard, il n'y avait qu'un seul catéchisme de première communion pour six paroisses (*Vie du P. Muard* par M. l'abbé Brullée, Paris 1855). Deuxième génération qui s'enfonce dans l'indifférence religieuse, dans l'habitude de vivre sans Dieu.

De 1815 à 1830, on multiplie les efforts de zèle ; mais nulle amélioration sensible. Écoutez Mgr de Frayssinous en 1820 : «Comment n'être pas consterné à la vue de cette effrayante multitude d'Eglises sans pasteurs ! Quoi ! il est donc vrai qu'au sein du royaume très chrétien, quinze mille places demeurent vacantes dans la carrière ecclésiastique, faute de sujets pour les remplir !» (*Défense du Christianisme*, tom. II, p. 3). Ecoutez M. de Lamennais en 1823 : «Le nombre des places vacantes, et pour lesquelles les sujets manquent, est de 15.596, et le gouvernement lui-même est convenu de la nécessité d'ériger de nouvelles succursales ; ...et il n'y a presque nulle part de vicaires... A s'en tenir donc à l'évaluation officielle, on voit qu'il manque à peu près le tiers des prêtres absolument nécessaires ; d'où il suit que le tiers des Français ou vivent sans religion ou ne peuvent la pratiquer que très imparfaitement» (*Œuvres complètes*, t. VIII, p. 95). Troisième et quatrième générations, non suffisamment élevées, ni instruites religieusement, et plongées de plus en plus dans l'indifférence.

Aussi, quand on visite certaines parties de la France, manifestement ce sont des contrées en friche ; on sent que pendant trente ou quarante ans elles n'ont pas été cultivées. Les populations ne sont pas hostiles à la religion ; **elles l'ignorent** ; elles vivent courbées sur la terre. On leur parle, et elles ne comprennent pas. Il y a sur elles le poids de trois ou quatre générations qui ont vécu sans Dieu.

Qu'importe donc qu'il y ait aujourd'hui plus de prêtres qu'autrefois, puisqu'autrefois il n'y en avait pas assez ; puisque d'ailleurs la population a augmenté de plus de dix millions d'habitants ; puisque l'indifférence religieuse est née depuis et appesantit les âmes ; puisque les moyens de dissipation, de séduction, de corruption, journaux, cabarets, déplacements perpétuels, se sont accrus dans des proportions effroyables ; puisque, même plus nombreux qu'autrefois, les prêtres aujourd'hui sont si manifestement au-dessous de leur tâche ! A la place du mot : diminution des vocations sacerdotales, voulez-vous mettre le mot insuffisance des vocations sacerdotales ? Soit. Vous ne serez pas plus avancés !

V - Resterait **la question sociale**. Mais à quoi bon l'aborder ? L'état de la France ne parle-t-il pas assez haut ? De quoi souffrons-nous ? **En bas**, une avidité et des convoitises que les principes éternels de la religion ne contiennent plus assez. **En haut**, une mollesse, un énervement, des découragements, des désunions que les principes éternels de la religion ne conjurent pas assez. Supposez les classes inférieures plus profondément empreintes de l'esprit chrétien ; imaginez les classes dirigeantes désinfectées de l'indifférence religieuse et des faiblesses de toute sorte qui en sont la conséquence : il n'y a plus de question sociale. Les deux moitiés de la nation se rejoignent et s'unissent pour aller en avant.

C'est-à-dire que, pour que la France redevienne grande et forte, paisible à l'intérieur et puissante au dehors, il suffirait qu'elle **redevînt chrétienne**. Mais comment faire, quand l'Église a à peine assez de pasteurs pour conserver le troupeau fidèle, et n'a ni apôtres pour reconquérir les âmes éloignées, ni docteurs pour combattre les adversaires ; semblable à une armée dont les cadres d'infanterie seraient à peine remplis, et qui manquerait absolument de cavalerie et d'artillerie ? Dans de telles conditions, une armée peut se couvrir de gloire ; elle ne peut pas vaincre.

C'est ce qui arrive à l'Eglise de France. Elle fait des prodiges. Elle anime au combat ses prêtres, trop peu nombreux, mais admirables ; ses religieux, qui n'ont jamais été plus réguliers, plus fervents qu'aujourd'hui. Elle porte sur mille points à la fois ses frères de la Doctrine chrétienne, ses sœurs de Charité, ses Petites Sœurs des pauvres. Elle ouvre les rangs de son armée aux laïques eux-mêmes, qui viennent, avec leur ardeur, leur connaissance du monde, leur fortune et leur cœur, essayer de remplir les cadres, ou du moins de diminuer les vides. Le spectacle est superbe ; plus beau qu'au jour où Bossuet, contemplant l'Eglise de France dans tout son éclat, s'écriait : «Quel spectacle ! quelle assemblée ! quelle beauté de l'Église» (Sermon *sur l'unité de l'Église*, exorde). Oui, mille fois plus beau, car les splendeurs de la fortune sont ici remplacées par les splendeurs du dévouement. Mais si l'effort est immense, hélas ! **le résultat est médiocre**. Nous conservons à peine nos positions attaquées par tant d'ennemis ; nous n'avons pas assez de monde pour reprendre l'offensive et pour reconquérir les positions perdues.

Voila **la situation**. Elle est **douloureuse**, au point de vue chrétien comme au point de vue français. Et qui ne sent que, pour peu qu'elle s'accentue, ce petit nombre de prêtres se compliquant de tant de pauvreté, elle deviendrait un vrai péril !

CHAPITRE V - DE L'OBSTINATION DES CLASSES RICHES A S'ÉLOIGNER DU SACERDOCE ET DES CAUSES DE CETTE OBSTINATION

Il y aurait eu un remède à cet état de choses ; c'eût été que **les classes riches, la noblesse, la bourgeoisie**, ce qu'on est convenu d'appeler **les classes dirigeantes**, entrassent dans le sacerdoce, et lui apportassent leur nom, leur fortune, leur éducation, leur connaissance du monde. Mais voilà soixante ans que, les plus grands esprits et les plus grands évêques les appellent, sans parvenir à se faire entendre.

«Le symptôme le plus grave de la situation, écrit Mgr de Poitiers, c'est que les classes qui s'intitulent volontiers classes dirigeantes ont répudié pour leur compte le ministère ecclésiastique. D'heureuses, mais trop rares exceptions ne

sauraient infirmer notre assertion : la vocation au sacerdoce est considérée en France, par le plus grand nombre des familles prépondérantes, comme une vocation qui leur est étrangère, et l'exemption du service religieux est devenue pour elles comme un apanage acquis à leur condition. Tournez-vous vers la bourgeoisie ou la noblesse, vers le commerce, l'industrie ou la finance, vers la grande ou la moyenne propriété, vous trouverez partout le même préjugé. Sur ce point, les familles chrétiennes se distinguent à peine des familles incroyantes, et c'est un égal phénomène quand l'action extraordinaire de la grâce fait surgir un prêtre des unes comme des autres» (Lettre pastorale du 10 mars 1877).

A quoi cela tient-il ? D'où peut venir une abstention aussi générale aussi longue, aussi obstinée ? car ni les avis, ni les prières n'ont manqué[1]. Essayons de le dire. C'est toute une nouvelle face de notre sujet, non moins douloureuse que les autres.

I - Hâtons-nous d'abord de déclarer qu'en appelant à nous les classes dirigeantes, nous ne croyons ni possible ni même désirable qu'elles puissent composer, en grande partie, l'armée sacerdotale. **Le clergé sera toujours, dans son ensemble, tiré du peuple. Dieu l'a voulu**.

«Considérez, mes frères, écrit saint Paul, ceux que Dieu a choisis parmi vous. Il n'y en a pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.

«Mais ceux qui semblent fous aux yeux du monde, Il les a choisis pour confondre les sages, et les faibles pour confondre les puissants.

«Et ceux qui étaient vils aux yeux du monde, et les méprisés, Il les a choisis, et aussi ceux qui n'étaient rien, pour détruire ceux qui étaient ; afin qu'aucun homme ne se glorifie devant Lui» (I Corinth I, 27).

Voilà le plan divin, adorablement beau, éclatant dans la primitive Eglise, et que tous les vêtements de pourpre jetés par Constantin, par Charlemagne, par saint Louis, par Louis XIV sur les épaules de l'Eglise, n'ont pas sensiblement modifié. L'Eglise est le royaume de la grâce. La nature n'y apparaît jamais qu'à un rang très secondaire.

Le clergé sera donc toujours tiré du peuple[2] ; et c'est du reste ce qui fait une partie de sa force, même humaine. Né du peuple, il **le connaît**. Sorti de ces saines et viriles populations des campagnes, il en parle la langue : il en aime les travaux. Quand le curé de campagne rencontre le laboureur à travers les champs, il sait l'entretenir de ce qui l'intéresse : de ses blés, de ses avoines, de ses seigles. Il disserte avec lui sur les différents procédés de culture, en homme qui est du métier. Il cause familièrement avec le vigneron de l'état de ses vignes et des espérances de la vendange. Le paysan sent à son langage qu'il est un des leurs. C'est le fils du fermier de *** ; c'est le neveu du vigneron de ***. Il en est fier.

Placez au contraire au milieu des campagnes un jeune homme élevé dans les villes, qui distingue à peine le blé de l'orge, et le seigle de l'avoine. Il n'ose leur parler de ce qu'il ne sait pas. Il craint de hasarder une erreur. De fait, presque à chaque mot, il fait sourire le paysan. Le laboureur voit son ignorance et l'en estime moins. Il se gêne avec lui. C'est un Monsieur ; et, défiant comme il est, il s'en éloigne.

Et non seulement le prêtre sorti des fortes populations des campagnes en connaît la langue, en aime les travaux, mais **il en a les vertus**. Il est simple comme le paysan, doux et patient comme lui. Il est plein de bon sens, avec un fin sourire. Il n'est pas fier. Surtout il est bon. Il en résulte qu'il a gardé la gaieté. Sa bonne figure bien ouverte s'épanouit facilement et laisse voir une âme douce, contente, sans ambition comme sans remords. La religion lui a ôté les défauts du

---

[1] «Nous nous adressons ici particulièrement aux familles qui jouissent de quelque aisance. Elles produisent trop peu de prêtres : elles ne payent pas à l'Eglise de Dieu le tribut personnel que, chez un peuple catholique, toute classe de la société doit lui fournir. Dans ce siècle où l'état ecclésiastique n'a rien de brillant aux yeux du monde que son dévouement, des parents, d'ailleurs chrétiens, ne se font pas scrupule d'écarter de l'esprit de leurs enfants la pensée de cette généreuse vocation, pour les diriger vers des carrières où ils rêvent pour eux autre chose que des mérites. Songe-t-on bien à la responsabilité dont on a chargé sa conscience, lorsqu'on s'est efforcé de ravir à un grand nombre d'âmes le prêtre futur que Dieu leur destinait pour les éclairer, pour les conduire, pour les sauver ?» Mandement de Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, pour l'année 1857.

«Nous vous demandons vos fils, grands et riches du monde. L'Église les aime et les recherche ; elle sait combien ils peuvent la servir. Si nous avions à leur parler encore, ce serait pour nous plaindre de ne pas les voir en aussi grand nombre que l'Eglise le désire ; ce serait pour leur dire que le blason s'allie tout aussi bien avec la croix de Jésus-Christ qu'avec l'épée du soldat, et que l'Eglise, comme l'armée, est un champ clos, aujourd'hui surtout, digne des grande cœurs et des courageux dévouements». Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 18 janvier 1861.

«Laissez, riches du monde, les grands dévouements sacerdotaux naître à votre foyer ; cultivez avec soin cette grâce dans son germe naissant, donnez de vos fils au service de Jésus-Christ et de l'Eglise. Que le magistrat, l'homme de guerre, le chef des grandes industries, voie à son côté et sous l'habit du dévouement sacerdotal celui qui est son frère par le sang. Rappelez-vous qu'il y a là un grand service social dont aucune famille ne saurait s'exonérer». Lettre de Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude, 2 février 1877.

«Ce que vos pères ont fait pour conserver la foi, vous devez le faire pour la transmettre à votre postérité. Or ce qu'ils ont fait a été de payer à l'autel du vrai Dieu ce que j'appelle le plus noble impôt qui soit au monde, l'impôt de l'esprit, du cœur et du sang, par la consécration sacerdotale. Dieu, en vous prédestinant à Le connaître, à L'aimer, à Le servir, s'est choisi au milieu de nous, de toute éternité, un certain nombre d'enfants, qu'Il a marqués en quelque sorte, de génération en génération, du sceau de leur futur sacerdoce, et vous devez, en les offrant, fournir un contingent proportionné au nombre de vos églises pour le recrutement de la sainte milice». Instruction pastorale de l'évêque de Nîmes, pour le Carême de 1876.

[2] «Le concile de Trente recommande aux évêques de choisir les élèves des séminaires principalement parmi les pauvres, sans toutefois exclure les enfants des riches, pourvu que les familles de ceux-ci les entretiennent, et qu'ils montrent le désir de servir Dieu et l'Eglise. *Pauperum autem filios præcipue eligi vult ; nec tamen divitum excludit, modo suo sumptu alantur, et studium præ se ferant Deo et Ecclesiæ inserviendi* (Sess. XXIII, de ref. c. XVIII)» Lettre de Mgr l'évêque de Belley, 22 janvier 1877.

paysan : l'avidité, l'envie, l'amour opiniâtre de la terre, et elle a augmenté en lui les vertus de cette forte race. Sa demeure n'est guère plus belle que celle du paysan : souvent elle est plus délabrée ; mais elle est douce à voir. Elle s'ouvre d'un côté sur le village ; de l'autre sur l'église et les tombes ; par ici hospitalière et souriante, par là recueillie et grave.

D'ailleurs le mouvement démocratique, qui s'avance et chaque jour s'accentue, demande, pour le comprendre et au besoin pour le diriger, un clergé sorti des classes populaires, et noblement démocratique.

Il ne s'agit donc pas de toucher à cette providentielle et nécessaire constitution du clergé. Le curé de campagne, fils du laboureur ou du vigneron, est une des bases granitiques de l'Eglise, et, aujourd'hui plus que jamais, un des plus solides remparts de la société menacée.

Mais de là s'en suit-il que les classes dirigeantes n'aient aucune place à prendre dans l'armée du sacrifice et du dévouement ? Seraient-elles tellement déshéritées des dons surnaturels que Dieu ne semât plus dans leurs rangs les germes du sacerdoce ?[1] Ne serait- ce pas plutôt que là, par des causes que nous allons dire, ces germes précieux seraient encore plus étouffés qu'ailleurs ? Mais si cela était, Dieu pourrait-Il être content de nous, et **ne faudrait-il pas s'attendre encore à des malheurs ?**

II - Quand je recherche les **causes** d'une conduite si extraordinaire, et que je me demande à moi-même d'où vient que des classes religieuses comme la noblesse, intelligentes, actives, industrieuses comme la bourgeoisie, négligent, celles-ci le grand et divin honneur, celles-là le nécessaire service du sacerdoce[2], il s'en présente à mon esprit trois ou quatre causes, que j'ose à peine approfondir, de peur de toucher à des plaies trop douloureuses et qui sont à vif.

La première, qui sévit surtout dans les classes riches, c'est cette déplorable habitude de destiner ses enfants à **ne rien faire** ; sorte d'abdication sociale dont aucune race noble, à aucune époque et chez aucun peuple, n'a jamais donné l'exemple. Née en 1830 d'un vif sentiment d'honneur devant lequel je m'incline, une telle situation ne devait pas durer. Elle était déjà un malheur. Dans les fils et les petits-fils, elle est devenue une faute, un véritable crime social, en même temps quelle est pour eux une cause permanente et croissante d'affaiblissement. Ni soldats, ni magistrats, ni prêtres ! que sont-ils donc ? Ils ne servent leur pays, ni dans le ministère de l'épée, ni dans le ministère de la justice, ni dans le ministère de l'autel. Comment donc le servent-ils ? Et de quoi seront-ils capables ? Viennent des événements inattendus qui les prennent à l'improviste : ils seront trouvés courts. Du moins, si leur conscience leur défendait toute carrières publique, il semble qu'ils auraient dû d'autant plus se diriger vers le sanctuaire ; et là dans des sphères plus hautes que les éphémères régions de la politique, prouver au monde que, s'ils s'abstenaient de servir leur patrie, ce n'était ni défaut de dévouement, ni défaut de sacrifice. Mais ils n'eurent pas cette lumière-là : et le sanctuaire fut par eux autant et plus abandonné que la magistrature et l'armée. Ne nous en étonnons pas. Ce qu'en dépit de la plus pieuse des mères met de mollesse dans une éducation, la pensée que l'enfant en définitive est destiné à ne rien faire, ce que lui ôte de stimulant l'exemple d'un père qui en réalité ne fait rien, est impossible à comprendre, si on ne l'a pas vu. De fait, depuis cinquante ans, de ces foyers si religieux, si nobles, si purs, par cette cause et par d'autres encore, il ne sort plus de prêtres.

J'ai hâte cependant de le dire, les symptômes plus récents ne sont pas aussi tristes. Nos malheurs ont ému dans leurs veines le vieux sang français qui y dormait. Les descendants des antiques races se sont retrouvés tout entiers sur nos champs de bataille, et les croisés les auraient reconnus pour leurs fils. Ils remplissent l'école Polytechnique et l'école Saint-Cyr. Ils ont une situation considérable dans l'armée ; et ils y préparent en silence un des éléments de la régénération future. Qu'ils fassent un second pas. Qu'ils comprennent que le plus grand nom sera encore ennobli par la toge du magistrat ; que de vieilles traditions d'honneur ne font pas mal sur les fleurs de lis ; et que rien n'aide mieux à cette indépendance d'âme qui, aujourd'hui plus que jamais, doit être la souveraine auréole du magistrat. Cela fait, ils iront plus loin ; ils chercheront une dignité plus haute dans un sacrifice plus grand. Et Dieu rendra en vitalité à leur race ce qu'ils auront

---

[1] «Le concile de Trente voulut qu'on prît de préférence les enfants des pauvres. Cependant il n'eut garde d'exclure les fils des riches, pourvu qu'ils supportassent les frais de leur éducation, et qu'ils montrassent un vrai désir de servir Dieu.
«Cette particularité de la décision du concile de Trente met au grand jour la divine sagesse de l'Église. La classe des pauvres est la plus nombreuse dans les sociétés. Les dons primitifs que Dieu fait à la race humaine doivent y abonder. Dans les chaumières, sous le toit des artisans, les belles natures existent en foule. Mais la rouille de la pauvreté ronge tous ces diamants enfouis. L'Eglise n'est jamais lasse d'explorer la région obscure des trésors ; et quand elle a vu briller à travers les ombres quelque parcelle radieuse tombée de la main de Dieu, elle s'abaisse avec amour et la relève. Combien de saints et de savants, prêtres, de docteurs sublimes, quelle légion de grands évêques, et de papes illustres, sont venus de la terre de pauvreté, du milieu du peuple !
«La classe des riches n'est pas déshéritée de la Providence. Chez elle aussi se rencontrent les divines dotations. L'Eglise reconnaît même volontiers que, quoique le Sauveur ne fasse pas acception des personnes, la naissance et la fortune, quand elles accompagnent des mérites réels, exercent une action plus étendue pour le bien des peuples. Si l'Eglise s'empare avec bonheur du fils gracieux du pauvre et le transforme par son sacerdoce, elle se réjouit grandement quand le fils du riche vient s'offrir à elle, non moins gracieux, sollicitant ses célestes transformations». Lettre pastorale de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, 16 décembre 1843.

[2] «Disons-le, les foules populaires ne seront jamais mieux convaincues de l'intérêt que leur portent les classes riches, que quand elles verront les fils des propriétaires quitter la vie commode de leurs habitations plus ou moins somptueuses ou élégantes, pour épouser la condition modeste et dévouée de l'humble pasteur de paroisse». Lettre pastorale de Mgr Pie, évêque de Poitiers, pour le carême de 1877.
«Les riches et les puissants prenant la déplorable coutume de jeter des pierres carrées sur le chemin qui mène aux autels, afin de mieux effrayer les pieds délicats de leurs fils, seront bien étonnés, après un certain temps, de voir les hautes influences sociales passées aux mains des descendants du pauvre». Lettre pastorale de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, 16 décembre 1843.

apporté de service et d'éclat à Son Eglise[1].

A cette première raison de l'éloignement des classes riches pour le sacerdoce, il faut en joindre une seconde. «En France, dit M. Le Play, les classes éclairées sont devenues **indifférentes en matière de religion** ; parfois, elles manifestent de la répugnance ou de l'hostilité. Déjà elles ont inculqué ces sentiments aux classes populaires» (*La Réforme sociale*, t. 1, ch. 1). Il est vrai que la noblesse s'est à peu près débarrassée de cette indifférence religieuse ; et d'autre part, je le reconnais, il y a quelques symptômes de guérison dans la bourgeoisie ; mais combien la maladie a été longue, générale ! Qu'avons-nous vu depuis quatre-vingts ans, et que voyons-nous encore ? Des hommes intelligents, actifs, des pères de famille, chargés de responsabilité, et qui, par un mystère inouï, ne parlent de Dieu qu'avec mépris, le sourire sur les lèvres ! Et d'autres pour qui il semble que Dieu soit un ennemi, et qui ne sont occupés qu'à ramasser dans l'histoire, dans les sciences, dans les journaux, tout ce qui peut leur sembler, une arme contre Lui ! Et d'autres encore, des hommes droits, probes, loyaux, pour lesquels Dieu est comme s'Il n'était pas. Ni adoration, ni prière, ni action de grâces, ni aucune espèce de culte ; ne niant pas Dieu, ne Le haïssant pas, mais ne Le craignant pas non plus ; et dédaignant de s'en occuper. Les mœurs à l'avenant. Dans tous ces hommes, avec des nuances diverses, un prodigieux abaissement intellectuel et moral ; plus d'horizon élevé, ni dans le présent, ni dans l'avenir ; une préoccupation exclusive des choses de la terre ; la passion d'avancer, de réussir, de **faire fortune, et le plus tôt possible, afin de jouir promptement et longtemps**. Comment de tels foyers, où Dieu était, ou méprisé, ou bafoué, ou absent, serait-il sorti des prêtres ? Hélas ! il n'en sortait pas même des chrétiens. A quinze ans, l'enfant abandonnait la main de sa mère, même la plus tendrement aimée, et s'en allait avec son père grossir les rangs des **indifférents**.

Voilà ce que nous avons vu, et ce que nous voyons encore. **La question de la bourgeoisie est la grosse question de ce siècle.** Si, avertie par les éclairs précurseurs de l'orage, elle revient à Dieu, alors toutes les classes dirigeantes réunies ensemble, la noblesse et la bourgeoisie, l'industrie et le haut commerce, la moyenne et la grande propriété, on pourra peut-être ramener le peuple qui s'égare, et qui égaré, comme les enfants ou les fous, brisera tout dans sa fureur. Si, au contraire, la bourgeoisie s'obstine, alors il faut s'envelopper dans son manteau et laisser passer **la tempête. Elle sera terrible.**

Voilà déjà deux des raisons qui expliquent l'obstination des classes riches à s'éloigner du sacerdoce ; la première plus spéciale à la noblesse, la seconde plus spéciale à la bourgeoisie. Il y en a une troisième commune, hélas ! à l'une et à l'autre. Un vénérable évêque me prêtera sa voix pour l'exposer. «Quand on a sept ou huit enfants, m'écrit-il, c'est encore un sacrifice d'en donner un à Dieu ; mais enfin on le fait. Quand on n'en a qu'un, le courage manque. Et c'est là le triste état de mon diocèse»[2].

Et un autre vénérable évêque, Mgr Gignoux, mettait au premier rang, parmi les causes de la diminution des vocations sacerdotales, «**la stérilité systématique des mariages**»[3].

De fait, regardez la carte de la diminution des vocations, comparez-la avec les tables statistiques de la diminution des naissances : vous serez **étonné, éclairé, et effrayé.**

III - Et cependant, quelque douloureusement éclatantes que soient toutes ces choses, elles ne suffisent pas à expliquer un éloignement si long, si prolongé, et, je l'ai dit, si opiniâtre des classes riches pour le sacerdoce. En matière de dévouement, d'immolation, de sacrifice, jamais un refus général ne s'explique uniquement par les mauvais côtés de l'humanité. Il faut qu'il y ait des raisons plus profondes, et ces raisons je les trouve dans le triste état de l'Eglise de France, par suite de la diminution des vocations sacerdotales. Comme dans une tempête, on serre les voiles et on jette à la mer tout ce qui n'est pas absolument indispensable ; comme dans une catastrophe de fortune, on se réduit au strict nécessaire ; ainsi l'Eglise de France a vu disparaître, emportées par l'orage, une foule d'institutions qui lui rendaient d'éminents services. Elle n'a plus de Chapitres (du moins ils sont si restreints, réservés à un si petit nombre de vieux prêtres !), plus de Collégiales, plus d'Universités (elles ne font que renaître), plus de ces Bénéfices sans nombre où pouvaient s'abriter une foule d'hommes, capables d'être d'excellents prêtres, mais absolument incapables d'être curés ou vicaires : certaines âmes, par exemple, faites pour le travail silencieux du cabinet ; certains esprits curieux, préparés aux grandes recherches scientifiques. De tels hommes, peu faits pour le monde, encore moins pour le mariage, ne trouvent vraiment leur place que dans la paix du sanctuaire ; mais la plupart feraient les plus pauvres curés du mondé. De fait, quand on lit l'histoire des hommes les plus éminents de ce siècle, philosophes, érudits, savants, orateurs, musiciens, poètes même, on est étonné du grand nombre de ceux qui, **dans leur jeunesse, ont eu la velléité de se faire prêtres**. Mais ils ont bientôt dé-

---

[1] «Là peut-être (dans l'abandon du sanctuaire par les riches) il est permis de le penser, se trouve la raison secrète d'un **CHÂTIMENT** que nul ami de son pays ne peut considérer sans tristesse. Pourquoi voyons-nous s'éteindre successivement tant de vieilles races si longtemps l'honneur de la France ? Ne serait-ce point qu'elles sont devenues **stériles** pour l'Eglise, tandis qu'un fils donné au sanctuaire eût attiré les regards et la faveur de Dieu, et que, grâce à ce rejeton béni, peut-être le vieux tronc eût reverdi avec gloire ?» Lettre pastorale de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 26 mai 1855.

[2] «Dans les conditions riches et aisées, trop souvent les familles, diminuées par **l'égoïsme** et par un **esprit tout mondain**, non seulement ne tiennent plus à honneur que Dieu leur demande pour Son Église un de leurs rares enfants, mais seraient même disposés à résister formellement à l'appel de Dieu, s'il se faisait entendre. Dans d'autres conditions, où les mariages sont féconds et les enfants plus nombreux, on n'a pas la même crainte ; là souffle encore l'esprit chrétien, et on serait heureux, comme c'était autrefois, de compter parmi les siens un prêtre de Jésus-Christ. Mais la bonne volonté est paralysée par la difficulté et même l'impossibilité de suffire à la dépense que cela exige. Ainsi, d'une part le **défaut de foi**, de l'autre le **défaut de ressources** : voilà les principales causes de la diminution et de la rareté des vocations ecclésiastiques». Lettre de Mgr Guérin, évêque de Langres, 30 septembre, 1878.

[3] «Dans le mariage une stérilité trop souvent calculée par un égoïsme criminel est, hélas ! un déplorable obstacle aux vocations saintes». Lettre de Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, 19 mars 1873.

tourné leurs regards, soit que personne n'ait été là pour cultiver leur vocation, soit qu'ayant regardé du côté du sanctuaire, ils n'y aient trouvé aucune situation en rapport avec leurs attraits. J'en citerai deux,

Berryer et Lamartine. Imagine-t-on ce que serait devenu Berryer, prêtre, prédicateur ? Le XIX[e] siècle aurait eu son Bossuet. Et Lamartine, employant son génie suave et pur à chanter les merveilles de l'Incarnation, de la sainte Eucharistie ! C'eût été ineffable !

J'en dirai autant de cette foule d'hommes, brisés à trente ans, à quarante ans, dans leur vie, dans leur bonheur intime. Sous le coup qui les frappe, eux aussi regardent le sanctuaire. Mais qu'y feraient-ils ? Vicaires ? ils sont bien âgés pour cela ! Curés, curés de campagne ? avec leurs habitudes, leurs goûts, leur éducation, leurs relations ! Cela est impossible. Combien j'en ai connus, j'en connais encore, qui, meurtris par la douleur, auraient fait des prêtres éminents, apportant à l'Église un secours inappréciable, et qui sont restés dans le monde, inutiles et inféconds !

Par là, **l'Église de France** a perdu, non pas le fond solide, indispensable, absolument nécessaire de son armée, mais ce qui, au XVII[e] siècle et dans les âges anciens, en faisait la parure et l'éclat. Elle a de bons curés, de pieux vicaires ; elle n'a plus de savants, plus d'écrivains ecclésiastiques, plus de ces esprits à grande initiative, ayant le loisir d'étudier les rapports de la religion avec toutes les branches de l'activité humaine. Elle n'a plus d'hommes pour suivre les évolutions périlleuses de la littérature, de la science, des arts ; pour chercher à fond en quoi consiste l'étrange attrait qui porte ce siècle à s'éloigner de Dieu ; plus d'hommes capables de lui parler de ce qui l'intéresse, de ce qui l'occupe, de ce qui le séduit, de ce qui l'illusionne ; ou si elle en a, tout le monde conviendra avec moi qu'elle n'en a pas assez, et qu'elle n'est pas outillée pour en former.

De cette pénurie de prêtres ayant **du temps, des loisirs, de la fortune**, résultent encore d'autres malheurs. Ce sont des laïques, quelquefois sans religion, des protestants, même des impies, qui lui bâtissent ses églises ; ce sont des laïques qui lui servent de maîtres de chapelle et dirigent à la cathédrale le chant de ses prêtres ; ce sont des laïques qui vont quelquefois apprendre l'archéologie sacrée à ses jeunes séminaristes. Nos ennemis s'en vantent et nous raillent. «C'est nous, disent-ils, qui, dans notre candeur, avons relevé, rebâti en quelque sorte ces églises, que le clergé méconnaît. Le prêtre faisait des Saint-Sulpice et autres entassements de pierres. Les laïques lui ont retrouvé Notre-Dame, Saint-Ouen. Ils lui ont montré l'esprit chrétien dans les pierres vivantes, et il ne l'a pas vu ! Ils le lui ont enseigné, et il ne l'a pas compris ! Et combien le malentendu a-t-il duré ? Le prêtre ne voulait pas nous croire, quand nous lui expliquions cette maison sublime... Il s'est ravisé à la longue» (Michelet, *Du Prêtre*, p. 190). Ah ! n'accusons personne. Mais pleurons sur le malheur des temps !

IV - Et cependant, si triste que soit l'état de l'Église, dans cette humble position de vicaire, de curé de campagne, dans cette grande et sublime vocation de prêtre, il me semble qu'il y aurait de quoi enthousiasmer les enfants même des plus grandes familles[1]. N'est-ce donc rien que d'être prêtre, et de recevoir cet honneur du sacerdoce, le plus éminent de tous? N'est-ce rien que d'être pasteur ? Et sauver une seule âme, n'est-ce pas un dédommagement surabondant à tous les sacrifices ? Sait-on ce que, même dans une campagne, un prêtre a d'auréole aux yeux des paysans, quand il a de la fortune ? Et quels moyens de faire le bien ? Le paysan aveuglé n'estime que la richesse, et tous ces petits bourgeois traiteront toujours avec infiniment de respect un prêtre qui a du patrimoine. Les temps ne sont plus où, pour conquérir le monde, il fallait tout quitter et s'en aller vêtu de pauvreté. Aujourd'hui, saint François d'Assise garderait peut-être son patrimoine ; et, en tout cas, on lui saurait gré d'en avoir possédé un.

Et puis, indépendamment de ce ministère des campagnes, qui serait si grandement relevé et fécondé par la présence d'un certain nombre de prêtres riches ou simplement à l'aise, quel champ magnifique s'ouvre à leur ardeur dans les villes ! Combien on aurait besoin d'eux pour l'éclosion et le soutien de ces œuvres sans nombre, notre suprême espérance aujourd'hui, et qui végètent faute d'argent et faute d'hommes ! Quel élan ils pourraient donner au ministère apostolique, entravé par la pauvreté des fabriques ! Et quelle impulsion puissante aux travaux apologétiques de toute sorte ! Comment une telle perspective n'enflamme-t-elle pas des cœurs jeunes, des âmes enthousiastes et pures ! Ils ne marchandent pas leur sang à la patrie ; pourquoi en sont-ils si avares vis-à-vis de l'Eglise, et négligent-ils une telle occasion de rendre à Dieu et à leur pays le plus éminent des services ![2] Et comment les familles ne voient-elles pas qu'en servant ainsi l'Eglise et la société, elles se sauveraient elles-mêmes ![3]

---

[1] «**Le clergé forme encore la corporation la plus considérée, la plus stable, la plus forte, la plus sincèrement estimée du monde** ; les attaques injustes et incessantes dont il est l'objet de la part de la presse irréligieuse en sont la preuve. On s'occuperait moins de nous, on ne nous poursuivrait pas avec tant d'amertume et tant de haine, si on nous méprisait, si on nous comptait pour rien.
«Une telle situation a bien ses attraits et sa grandeur. Elle est capable de tenter ceux qui aiment la gloire : elle doit séduire les hommes de cœurs et les âmes généreuses. On peut le représenter aux familles qui, à un nom respecté et à la fortune, joignent l'ambition légitime de ne pas déchoir. Si ces familles ont la foi et la valeur de nos vieux gentilshommes, elles ne détourneront pas leur fils d'une carrière, où il y a tant à batailler avec une fière indépendance, et tant de services à rendre à Dieu et aux hommes». Lettre de Mgr l'évêque de Coutances, 30 novembre 1856.

[2] «Cet éloignement coupable et ingrat, non seulement des grandes familles, mais des classes riches et aisées, pour l'état ecclésiastique, est un malheur pour l'Eglise et pour la société elle-même. Je dis pour l'Eglise, car, bien que des motifs surnaturels doivent seuls déterminer des vocations surnaturelles, il n'en est pas moins vrai que les enfants des classes supérieures, en entrant dans le clergé, y apporteraient avec eux des avantages humains, qui pourraient devenir, surtout dans un siècle comme le nôtre, de puissants et heureux moyens d'influence pour le bien ; et incontestablement il sera toujours regrettable que toutes les classes de la société ne soient pas représentées dans le sacerdoce». Lettre pastorale de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, 26 mai 1855.

[3] «Plus le ministère sacré sera dépourvu de tout avantage et de tout éclat extérieur, moins on s'expliquera que certaines

Qu'elles me permettent de leur rappeler le magnifique exemple donné par la noblesse française au XVII[e] siècle. En ce temps-là, il n'y avait rien de plus méprisé que le sacerdoce. On rougissait d'avoir un prêtre dans sa famille. Tout à coup apparaissent trois gentilshommes, suivis bientôt par une foule d'autres : **M. de Bérulle, le P. de Condren, M. Olier.** Ils commencent par se montrer chaque dimanche aux offices de leur paroisse. Ils y remplissent les plus humbles fonctions ; ils portent l'eau bénite ou les chandeliers ; ils présentent les burettes à l'autel ; ils sont exactement vêtus de l'habit ecclésiastique. Bientôt naissent les retraites d'ordination, où Bossuet vient écouter saint Vincent de Paul. Le cardinal de Bérulle et surtout le P. de Condren portent l'idée du sacerdoce à sa plus grande hauteur. M. Olier fonde les séminaires, et donne sa forme définitive au prêtre français. Le mouvement se répand dans les provinces ; partout se lèvent des gentilshommes, des fils d'intendants ou de conseillers au parlement, qui ambitionnent comme un honneur ce caractère du sacerdoce, si méprisé vingt-cinq ans auparavant, et dont maintenant les plus grands ne se croient pas dignes. Le clergé s'anime à ces magnifiques exemples, et on a ce grand XVII[e] siècle que dominent Bossuet, Fénelon, Malebranche, Bourdaloue, de grands évêques et de saints prêtres.

A ce premier exemple qui pourrait suffire, j'en ajouterai un second plus proche de nous, et qui ne produira peut-être pas de moins puissants effets. C'est celui de la noblesse catholique en Angleterre, invoqué si justement par Mgr l'évêque d'Agen. «La noblesse d'Angleterre, qui revient à la vérité, dit-il, comprend mieux (que la noblesse française) ses véritables intérêts. Elle permet à la grâce de la vocation sacerdotale de saisir ses fils et les plus illustres de ses membres ; et elle a déjà droit d'être fière des grands évêques, des prêtres savants, des saints religieux qu'elle compte dans son sein. C'est pour ces vieilles races, rajeunies par la sève catholique, une sûre garantie de vitalité» (Lettre pastorale de Mgr Fonteneau, évêque d'Agen, sur *l'Œuvre des vocations sacerdotales*, 1876).

Achevons ce chapitre par un dernier mot, par une de ces belles paroles, comme il en sort du cœur des vraies chrétiennes. Je voyais l'autre jour une jeune dame d'un grand nom, d'une brillante fortune. Elle me disait : «Je passe dans ma famille pour un peu folle, parce que je n'ai qu'un fils et que je dis bien haut que je serais fière si le bon Dieu en voulait pour Son service». On me répond : «A quoi pensez-vous ? Vous n'avez que celui-là ; il est nécessaire à la conservation du nom». Et moi, je dis : «Quel plus beau sort pour une famille que de s'éteindre au pied de l'autel ! Nous finirons tôt ou tard. Dans trois cents ans, qui se souviendra des comtes de*** ; ils auront disparu, et qui sait ? moins honorablement, peut-être !»

CHAPITRE VI - QU'IL EST GRAND TEMPS D'APPORTER DES REMEDES A UN SI TRISTE ÉTAT DE CHOSES, ET QUE LE PREMIER DES REMEDES C'EST DE RECHERCHER AVEC PLUS DE SOIN LES GERMES DES VOCATIONS ECCLESIASTIQUES,

Mais c'est assez gémir et regarder la plaie. Il est temps de chercher le **remède**. Aux yeux de ceux qui nous ont suivi, il y a une chose qui doit leur paraître évidente, incontestable : c'est qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de la France, **la grande œuvre c'est l'œuvre des vocations sacerdotales.** Je loue ceux qui fondent des écoles en Orient. J'applaudis à ceux qui établissent des cercles de jeunes gens, d'ouvriers en France. Mais **il y a quelque chose de plus haut, de plus nécessaire, de plus digne des efforts d'un chrétien, d'un catholique ; c'est de donner des prêtres à l'Eglise et à la France.**

Et si vous me disiez : Oh ! je le veux bien ; mais comment faire pour coopérer à une œuvre dont je sens toute la grandeur ? je vous dirais : Ecoutez.

I - Un jour, Notre-Seigneur s'arrêta au milieu de Ses courses apostoliques, et il Lui échappa un cri. L'ineffable et divine compassion de Son cœur, à la vue de tant d'âmes qui se perdent parce qu'on ne vient pas à leur aide, éclata : «Oh ! que la moisson est belle ! s'écria-t-Il ; mais qu'il y a peu d'ouvriers !» *Messis quidem multa, operarii autem pauci*. Et il ajouta : «Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers». *Rogate ergo dominum messis ut mittat operarios in messem suam* (Math. IV, 37, 38). Voilà ce que vous pouvez faire d'abord. La grâce du sacerdoce est une des plus éminentes que Dieu puisse accorder à une âme, à une famille, à une paroisse. Il faut donc **la Lui demander**. «Mon Père est un cultivateur», a dit Notre-Seigneur. *Pater meus agricola est* (Jean, XV, 1). C'est Lui qui sème ces germes précieux, Lui qui les cultive, Lui qui les fait naître, Lui qui les protège ; Lui qui, divinement, d'un cœur incomparable, les fait épanouir. Et voilà pourquoi, d'abord et avant tout, c'est à Lui qu'il faut les demander[1].

Et puis, c'est Lui qui les retire, Lui qui les éteint, Lui qui, dans Sa colère, quelquefois les foule aux pieds. Dans les trésors de la justice et de l'indignation divines, il y a bien des manières de **châtier les peuples**. Il y a la peste ; il y a la famine ; il y a la guerre, ainsi que le prophète le déclara à David, et puis, il y a un autre châtiment pus terrible encore, c'est celui que Dieu disait annoncer par Amos : «non pas la famine du pain et la soif de l'eau ; **mais la famine de la parole de Dieu, de la grâce de Dieu, des sacrements et des secours de Dieu. Ils les demanderont, dit le Seigneur, mais,**

---

classes de la société, chez qui les sentiments élevés sont traditionnels, en demeurent opiniâtrement éloignées. Et comme il n'en a pas toujours été ainsi, comme les charges ecclésiastiques ont été autrefois avidement recherchées, il vient à l'esprit de pénibles rapprochements entre cet empressement d'alors et cette abstention d'aujourd'hui. Si l'Eglise offrait des richesses, il serait généreux à vous et il pourrait vous être permis d'en abandonner l'accès à d'autres. Mais parce qu'elle est pauvre, et que vous êtes riches, ou du moins aisés, c'est votre devoir et ce serait votre honneur d'accourir à elle, et d'apporter avec vous ce qu'elle est devenue impuissante à donner par elle-même». Lettre pastorale de Mgr Pie, évêque de Poitiers, pour le carême de 1877

[1] «Les âmes pieuses prient beaucoup pour elles, pour leurs amis, pour les bonnes œuvres auxquelles elles prennent part : il faut aussi qu'elles se souviennent de demander **souvent** à Jésus-Christ que Ses ministres se multiplient **parmi nous**. C'est là une grande dévotion catholique, bien supérieure à telles ou telles dévotions particulières, louables sans doute, mais moins fécondes». Mandement de Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, pour l'année 1857.

parce qu'ils en ont abusé, ils ne les trouveront plus»[1]. Voilà encore pourquoi il faut prier Dieu.

Il faut s'agenouiller et dire : «O mon Dieu, **regardez la France, et oubliez ses péchés** ! Elle est bien malade, la fille aînée de Votre Église ! Et cependant, quelle vie il y a encore en elle ! Quelle sève divine ! Quelle prodigieuse multiplication de toutes les bonnes œuvres ! *Videte regiones, quia albæ sunt jam ad messem* (Jean, IV, 35). O mon Dieu, **envoyez-nous de saints prêtres, des pasteurs, des apôtres, des docteurs** qui fassent mûrir tant de beaux germes, et qui, prenant la France catholique dans leurs bras, l'emportent loin des orages qui la troublent et des agitations qui l'épuisent !» Voilà ce qu'il faut dire d'abord.

Et puis vous ajouterez : «O mon Dieu, si mon sang était digne de cet honneur, si vous vouliez prendre **dans ma race** un enfant, je le porterais moi-même à l'autel, et je serais trop heureuse et trop fière de vous le consacrer !» Dites cela avec foi. Et qui sait si, un jour, un de vos enfants ou de vos petits-enfants ne se lèvera pas, portant sur son front de seize ans et dans son cœur le rayon céleste ; et si, tremblante d'émotion, vous ne le verrez pas monter au saint autel ! Beaucoup de vocations, et des plus éminentes, n'ont pas eu d'autre origine : citons seulement celle du P. de Condren, deuxième fondateur de l'Oratoire, d'une vertu si haute que le cardinal de Bérulle baisait à deux genoux la trace de ses pas, et que sainte Chantal disait : Il me semble que si Dieu a donné à l'Eglise le bienheureux évêque de Genève pour instruire les hommes, il a rendu le P. de Condren capable d'instruire les anges (Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I, p. 126). Sa mère, en le portant dans son sein, avait ardemment demandé à Dieu qu'Il voulût bien faire un prêtre.

II - Mais ce n'est pas assez de prier, il faut **agir**. Les vocations sacerdotales ne manquent pas, nous l'avons vu. Dieu les a semées à tous les points de l'espace avec une abondance digne de Son cœur, où éclate Son amour pour les âmes. Seulement, ces germes divins, Il veut qu'on les cherche, et qu'on les cultive. Or à qui incombe ce soin ? Evidemment, **avant tout et par-dessus tout, au père et à la mère**. Le père est prêtre à son foyer. Il a grâce d'état pour lire dans l'âme de son fils, et pour le guider dans sa vocation. Et que dire de la mère ? Qui lira dans l'âme d'un enfant, si ce n'est sa mère ? «Je te connais comme si je t'avais fait». Mot vulgaire, mais profond, qui indique dans la mère une sorte d'intuition de l'âme de son enfant. Supposez-la chrétienne, pleine de foi, ayant ces yeux lumineux du cœur dont parle l'Apôtre (Ephes., I, 18) ; et, s'il y a un germe de vocation dans l'âme de son fils, croyez-vous qu'elle ne le verra pas ? Elle le verra, même avant lui. Lisez l'histoire des saints prêtres, des saints évêques de ce siècle, vous y remarquerez que, presque partout, leurs pères, s'ils étaient chrétiens, leurs mères surtout, avaient deviné leurs vocations, la savaient avant qu'ils la sussent eux-mêmes, et **doucement, délicatement, travaillaient à la faire éclore**.

Et comment s'y prenaient-ils ? Souvent sans rien dire, **simplement en étant bons, vertueux ; en versant sur l'enfant la chaleur concentrée de deux cœurs chrétiens.** C'est ce qu'on trouve dans la vie de Mgr de Quelen, de Mgr de Fraissynous, de Mgr de la Motte, de Mgr de Cheverus ; un foyer si chaud, si pur, si pénétré d'amour divin, que les vocations sacerdotales y éclosent toutes seules, comme ces belles fleurs qui n'ont pas besoin de culture, sous un ciel et dans un climat bénis de Dieu.

Je note, dans ces foyers où naissent si facilement les prêtres, un signe caractéristique. C'est **un sentiment profond de la beauté du sacerdoce, de la sainteté et de la dignité sublime du prêtre**. «Dès l'âge de sept ans, dit M. Olier, j'avais une telle idée de la sainteté des prêtres, que, dans mon pauvre esprit d'enfant, les voyant à l'autel, je les croyais ne plus pouvoir vivre que de la vie de Dieu... Je souffrais de les voir tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout à fait perdu l'usage de la vie, et qu'ils n'en avaient plus que pour Dieu... Je ne sais qui m'avait imprimé dans l'esprit cette idée de la sainteté des prêtres : ce pouvait être mon père ou ma mère» (Faillon, *Vie de M. Olier*, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, t, I, p. 5. Paris, Poussielgue, 1841).

Quelquefois cependant, quand la vocation de l'enfant est entrevue, pour la faire éclore, on dit un mot, très court, très discret. Plus rarement, ce mot vient du père. Cela se voit pourtant. «Cher enfant, dit un père, puisque tu aimes tant à aller à l'église ; et (avec un doux sourire) puisque tu prêches si bien, tu devrais te faire prêtre». Deux grosses larmes roulent dans les yeux de l'enfant, qui devient prêtre, missionnaire, martyr. C'est le vénérable Perboyre (*Vie du vénérable Perboyre*, par un prêtre de la congrégation de la Mission : Paris, Adrien Le Clere. 1853.

Le plus souvent, ce mot décisif vient de la mère. Elle insinue : «Oh ! que je serais heureuse, si le bon Dieu t'appelait à Lui ! Mais il faut bien savoir Sa sainte volonté. - Mais mon père, que dira-t-il ? - Ton père fera ce que je lui demanderai, quand nous saurons bien ce que le bon Dieu veut». Je connais un enfant à qui sa mère ne dit que ce mot là, et il a suffi.

Souvent, en effet, le père voit moins vite et moins clair, et résiste davantage. Il n'a pas toujours autant de foi ; il a plus d'ambition. On sait l'histoire de saint François de Sales. Son père s'emporte à la première annonce. Il avait fait de si beaux rêves ! Mais la mère comprit tout de suite. Plus désintéressée, plus pieuse, elle se fit l'avocate de son fils, et fléchit le père.

Même histoire pour saint Alphonse de Liguori (*Vie de saint Alphonse de Liguori*, par le cardinal de Villecour. Paris, Casterman, 1863), pour Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux (*Vie de Mgr d'Aviau*, par M. l'abbé Lyonnet, Paris, Lecoffre, 1847). Plus l'enfant est parfait, plus le père enivré fait de résistance. Celui de saint Alphonse de Liguori resta un an sans lui parler.

Quelquefois d'autres raisons font hésiter le père : non plus l'ambition, mais le défaut d'argent, de ressources, la difficulté de pourvoir aux frais d'une si longue éducation. La mère plus hardie se confie en Dieu. Ainsi du pieux Berckmans. Son père, gêné dans ses affaires, se décide à interrompre une éducation qui l'écrase. Il conduit donc son fils auprès du lit de sa mère malade, espérant par ce spectacle le décider à renoncer de lui-même à l'état ecclésiastique. Mais les larmes de la mère s'unissent à celles du fils et triomphent de la préoccupation trop humaine du père (*Vie de Jean Berckmans*,

---

[1] «*Ecce dies veniunt, dicit Dominus ; et mittam famem in terram, non famem panis, neque sitim aquæ ; sed audiendi verbum Domini... Circuibunt quærentes verbum Domini et non invenient*». (Amos, VIII, 11 et 12)

par le P. Vanderspeeten, ch. 1. Louvain, 1865).

Souvent, pour faire éclore la vocation de son fils, la mère a de pieuses industries. Sans rien dire, elle le mène a des spectacles qui ravissent sa jeune âme et lui donnent le saint enthousiasme du sacerdoce. Par exemple, au fort de la Révolution, la comtesse de Quélen aimait à conduire son fils à l'église des Carmes transformée en prison, pour lui faire visiter les évêques et les prêtres qui allaient mourir et recevoir leur dernière bénédiction. Plus tard, nommé archevêque de Paris, Mgr de Quélen choisira cette église pour le lieu de son sacre (*Vie de Mgr de Quelen*, par le baron Henrion, Paris, 1840).

Ainsi encore, la mère du pieux et savant Gorini le présente tout enfant à un vieil évêque d'Italie, exilé à Bourg pour la foi : Mgr della Casa, évêque d'Allatri. A partir de ce jour, l'enfant s'attache à lui, le vénérant, l'écoutant, et puisant dans l'admiration, dans l'amour du saint vieillard, la première idée de se consacrer à Dieu.

En tout ceci, les mères entendent-elles créer la vocation ecclésiastique dans l'âme de leurs enfants ? Nullement. Elles savent bien que la vocation vient de Dieu. Elles ne veulent qu'une chose : la découvrir, et l'aider, discrètement, à éclore[1].

Quand elles l'ont découverte, du moins entrevue, qui dira leurs sollicitudes, si elles sont vraiment chrétiennes, pour que cette vocation **ne se perde pas** ; et leurs craintes, en voyant apparaître, dans l'âme de leur enfant, ces ardeurs de jeunesse qui pourraient la compromettre On sait la démarche de la mère de M. Olier auprès de saint François de Sales. Elle tremblait, voyant son fils si vif. «Hé, madame, lui dit le saint, un peu de patience ! Les humeurs gaies ne sont pas les plus malignes. Ne vous affligez pas. Dieu prépare en la personne de cet enfant un grand serviteur en Son Eglise» (Faillon, *Vie de M. Olier*, t. I, p. 11).

Souvent cette intuition de la vocation de leur fils donne aux mères une hardiesse étrange. Celui qui fut plus tard un si saint évêque, Mgr Devie, évêque de Belley, avait été confié à un vieux prêtre, trop austère, qui rudoyait l'enfant et l'éteignait. Si bien qu'un jour il manda la mère pour l'engager à faire suivre à son fils une autre carrière. Mais non, il doit être prêtre ; la mère le sait. Elle insiste ; et l'enfant, mis à un régime plus tendre, timide qu'il était, se développe et bientôt fait merveille. Combien il sut gré plus tard à sa mère de lui avoir sauvé sa vocation ! Pauvre, il se privait de tout pour elle. Jeune prêtre et professeur, il la soutenait de ses petites ressources, «ne se réservant que trois chemises, deux mouchoirs de poche, et trois bas, afin que, lorsque l'un des trois viendrait à être percé, il lui en restât deux pour son usage» (*Vie de Mgr Devie*, évêque de Belley, par M. l'abbé Cognat, p. 16. Paris, Pelagaud, 1865).

C'est encore une mère qui a donné à l'Eglise cet angélique religieux, «la miniature d'Angelico di Fiesole, une âme incroyablement pure, bonne, simple, et une foi de grand saint», qui s'appelait le P. Besson. «Le jeune peintre qui a fait la copie de la Madone de la Quercia, écrit le P. Lacordaire, s'est aussi donné à nous. Nous n'y pensions pas pour le moment, à cause de sa mère dont il est le fils unique ; mais c'est sa mère elle-même qui l'a tout à coup engagé à suivre sa vocation, le soir même du jour où elle a entendu mon sermon à Saint-Louis. Pendant deux jours, elle ne cessa de lui en parler, devenant chaque jour plus résignée et plus pressante ; j'arrivai mardi, sans le savoir, et je n'eus que la peine de me baisser pour cueillir cette belle fleur» (*Correspondance* du P. Lacordaire avec Mme Swetchine. Lettre du 13 mai 1840).

Mais voici une intuition de mère encore plus divine. On a entendu parler du P. Varin, un des fondateurs de la congrégation des Dames du Sacré-Cœur. Il s'était fait soldat, malgré sa mère qui lui avait dit : «Tu dois être prêtre». Souvent elle faisait agenouiller sa petite famille, en disant : «Mettons-nous à genoux, disons un *Pater* et un *Ave* pour Joseph ; il n'est pas dans sa vocation, et il se perdra dans l'état militaire». Arrêtée pendant la Révolution et condamnée à mort, sa dernière prière, sur l'échafaud, fut «pour que son fils rentrât dans sa vocation» (*Vie de Mme Barrat*, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé Baunard, t. 1, p. 36. Paris, Poussielgue, 1876).

Ce n'est pas qu'il n'en coûte à un père, à une mère, pour donner un de leurs enfants à Dieu. Même quand on en a plusieurs, c'est un sacrifice ; quand on n'en a qu'un, le sacrifice est héroïque. Toujours on s'en va baigné de larmes, le cœur meurtri. Mais la **récompense** ne se fait pas attendre. Toute famille où naît un prêtre, s'élève non seulement aux yeux de l'Eglise, mais aux yeux du monde. Jusque dans les familles les plus pauvres, on sent cette élévation ; elle est visible, même dans les plus indifférentes. La famille devient plus unie, plus grave. Elle a un centre de foi, de piété, qui rayonne jusque sur ses membres les plus éloignés. Le prêtre bénit le mariage de ses frères et de ses sœurs ; il baptise leurs petits enfants ; il veille à leur éducation chrétienne. Il intervient dans les différends ; il console dans les épreuves ; il calme, il apaise, il unit. Il enveloppe toute la famille d'une influence religieuse qui la rend meilleure.

Le père, la mère en ont naturellement la première part. Cet immense besoin d'affection, qui est dans le cœur de l'homme, et qui, par le mariage, par la paternité, trouve un aliment préparé de Dieu, reflue vers sa source dans le cœur du prêtre et remonte à sa mère. Dans l'ordre des choses humaines, elle est son unique affection. Elle est tout pour lui, comme il est tout pour elle. Quand le voile des veuves l'a enveloppée, et que ses autres enfants se sont éloignés pour fonder des familles, elle sent davantage encore ce que celui-là est pour elle. Il est son appui, son protecteur, son confident, son saint ami. On voit des mères se confesser à leurs fils ; quelquefois des pères.

Toujours c'est lui qui les assiste à l'heure de la mort ; souvent même il les administre de ses mains. O souvenir éternel dans la vie d'un prêtre ! Emotion ineffable et sans nom dans la langue humaine ! J'en sais un qui, dans les trois ou quatre jours qui précédèrent la mort de sa mère, était comme foudroyé par la douleur ; des flots de larmes affluaient à ses yeux ; il pouvait à peine approcher d'elle ; il étouffait, bien décidé cependant à lui donner lui-même les derniers sacrements. Rien n'aurait pu lui arracher cette pensée. Mais comment faire, en l'état où il était ? Comment toucher ces membres augustes et chers, sans que sa main tremblât d'émotion et qu'il défaillît de douleur ? La dernière nuit se passa dans cette

[1] «C'est à Dieu seul qu'appartient le droit de mettre au cœur d'un enfant ce souffle mystérieux, cet attrait surnaturel qui le dirige vers le sanctuaire. Mais s'il n'est pas en notre pouvoir de créer une vocation, **il nous est enjoint de la découvrir**». Lettre de Mgr Fonteneau, évêque d'Agen, 8 décembre 1876.

anxiété. Mais le matin, quand il sentit qu'il n'y avait plus une minute à perdre, à peine il eut revêtu ses habits sacerdotaux, **ô puissance divine du sacerdoce !** sa douleur se calma tout à coup ; ses larmes cessèrent, une force surnaturelle l'enveloppa tout entier. Le fils n'existait plus ; il n'y avait plus que le prêtre. Il acheva la cérémonie, sans une larme, dans une sérénité et une fermeté surhumaines. Après quoi, ses larmes recommencèrent pour ne plus cesser.

Mais, sous les onctions sacrées faites par la main d'un fils, qui dira la paix, l'ineffable consolation d'une mère, introduite dans le ciel par celui qu'elle a introduit dans la vie ? Quand saint François de Sales arriva près de sa mère mourante, elle lui baisa d'abord la main, «par respect, disait-elle, comme mon père», puis elle jeta ses deux bras autour de son cou, «par tendresse, comme à mon fils». «Après quoi, continue le saint, elle rendit l'âme à Notre-Seigneur, doucement, paisiblement, avec une contenance et beauté plus grande que peut-être elle n'avait jamais eue, demeurant une des belles mortes que j'aie vues».

«Au demeurant, ajoute-t-il dans cette même lettre à sainte Chantal, encore faut-il vous dire que j'eus le courage de lui donner la dernière bénédiction, lui fermer les yeux et la bouche, et lui donner le dernier baiser de paix à l'instant de son trépas ; après quoi le cœur m'enfla fort, et je pleurai sur cette bonne mère plus que je n'avais jamais fait» (Lettre à Mme de Chantal, 11 mars 1610).

Quelquefois c'est la mère qui survit à son fils ; et quand il meurt jeune, dans l'exercice de son devoir, s'étant donné à Dieu et Lui étant resté fidèle, il y a, dans ce cœur de mère, au milieu d'une immense douleur, comme un rayon de joie. Mais quand il est martyr de la charité dans une épidémie, par exemple, ou martyr de la foi sur les côtes de la Cochinchine ou de la Corée, ce n'est plus un pâle rayon de joie mêlé à d'immenses douleurs, c'est une sorte d'enthousiasme auguste. «Allons chanter le *Te Deum*», disait la mère de M. Gagelin. «Oh ! que Dieu est bon, s'écriait la mère de M. Perboyre, d'avoir exaucé ses désirs !» «Il est bien heureux», dit tranquillement celle de M. Marchant, Les mères de nos martyrs du XIXe siècle furent toutes ici à la hauteur de leurs fils.

J'ai vu bien des mères de prêtres. J'ai toujours remarqué en elles, même dans les plus simples, une élévation de sentiments, une noblesse d'âme, une foi et une énergie qui me faisaient comprendre comment leurs fils s'étaient donnés à Dieu. Et en même temps j'ai été souvent frappé du développement de toutes ces qualités en elles ; je le considérais comme une sorte de rayonnement sur leur âme de la grâce du sacerdoce de leur fils ; à la manière de ce parfum versé sur la tête du grand-prêtre, et qui, après avoir consacré son front, coulait lentement le long de sa barbe et allait embaumer jusqu'aux franges de son vêtement.

III - **C'est donc au père et à la mère qu'il appartient d'abord de rechercher les germes du sacerdoce dans l'âme de leurs enfants, de les cultiver et de les faire éclore. Après eux, c'est au prêtre.** Qui donc pourvoira à la succession du sacerdoce ? Qui s'inquiétera des vides qui se creusent chaque jour dans la milice sainte ? Qui aura la saine jalousie de les combler, si ce n'est le prêtre ? Qui le pourrait d'ailleurs, autant que lui ? Tous les enfants de la paroisse lui sont confiés. Ils arrivent à son petit catéchisme, à sept ans, à huit ans, dans toute la fraîcheur de leur petite enfance. Il entend leurs premières confessions, si naïves. Il les prépare à leur première communion. S'il y a là une de ces âmes choisies que Dieu appelle au sacerdoce, à moins d'être triplement aveugle, comment ne la verrait-il pas ? Et s'il la voit, comment n'aurait-il pas le zèle de l'aider à se donner à Dieu ? Il y a de l'intuition dans le cœur d'une mère : comment n'y en aurait-il pas dans le cœur d'un bon prêtre ? Aussi lisez l'histoire de l'Eglise de France au XIXe siècle ; partout vous verrez les plus belles vocations, les plus éminentes, entrevues, devinées par de saints prêtres et disputées par eux à des familles pauvres et quelquefois à des familles sans religion. Les exemples seraient innombrables. Citons-en quelques-uns :

C'est Mgr Rey, évêque d'Annecy, de si sainte et si apostolique mémoire. Pauvre, condamné au travail des champs, à Mégevète en Chablais, il est discerné par le très pauvre curé de sa paroisse, qui le prend chez lui, en fait son enfant de chœur, l'admet à sa table plus que modeste, lui fait faire ses premières études, et le donne à Dieu et à l'Eglise (*Vie de Mgr Rey*, évêque d'Annecy, par M. L'abbé Ruffin. Paris, 1858).

C'est Mgr Dufêtre, évêque de Nevers, un des plus intrépides apôtres de la parole que nous ayons eus en ce siècle. Son père, effrayé des dépenses qu'exige l'éducation sacerdotale, interrompit les études de son fils et le place comme clerc chez un huissier. L'enfant passe une année dans les larmes, Que serait devenu ce pauvre enfant, aux facultés éminentes, si un pieux chanoine de Lyon ne l'eût fait entrer à ses frais dans la maîtrise de la primatiale ? (*Vie de Mgr Dufêtre*, par Mgr Crosnier. Paris, Tolra, 1868).

C'est l'abbé Gagelin, martyr en Cochinchine. Ses parents étaient pauvres. On allait le mettre à la charrue. Heureusement un bon prêtre est là, curé de la paroisse. Ravi des heureuses dispositions de l'enfant, il le prend à sa charge, le place au collège de Pontarlier, puis au séminaire de Nozeroy, et en fait un prêtre et un martyr (*Vie de l'abbé Gagelin* par Fr. P. Besançon, Outhenin, 1836).

C'est un autre martyr, le vénérable Père Chanel, de la Société de Marie. Il gardait ses troupeaux, lorsqu'il est abordé par un prêtre qui avait perdu sa route. L'enfant, empressé, le remet sur son chemin. On cause en marchant. Le prêtre, enchanté de la piété, de la foi, de l'intelligence, de la sainte ardeur de l'enfant, prolonge la conversation. Puis, tout à coup, en le regardant fixement : «Mon petit ami, voudrais-tu te faire prêtre ? - Oh ! oui, de tout mon cœur», s'écrie l'enfant, en sautant de joie. Il devient prêtre, et s'en va mourir premier martyr de l'Océanie[1].

C'est l'illustre et saint Père Muard. Il était né dans la plus pauvre maison d'un petit village, de l'Avallonnais. De plus ses parents étaient sans religion. On le battait pour l'empêcher de «donner dans la dévotion». On lui faisait apprendre le violon, pour faire danser les filles, moyen de gagner sa vie, et, on l'espérait bien, d'oublier Dieu. Cependant comme il fallait lui faire faire sa première communion, on l'envoyait à cinq quarts de lieue de là à une paroisse voisine, où il y avait un

---

[1] *Vie du vénérable P. M. L. Chanel*, prêtre de la Société de Marie, provicaire apostolique et premier martyr de l'Océanie, par le R. P. Bourdin, de la même Société. Paris, Lecoffre, 1867.

curé, et deux fois par semaine un catéchisme. Un jour, le catéchisme fini, comme il reprenait la route de son village, il s'aperçut que le curé le suivait, marchant en silence à côté de lui. Puis, quand on a dépassé les dernières maisons, tout à coup le prêtre s'arrête : «Voudrais-tu, mon enfant, apprendre le latin pour devenir prêtre un jour ?» A ce mot l'enfant tressaille ; une larme paraît dans ses yeux. «J'éprouvai, écrivait-il plus tard, plus de bonheur que si on m'eût offert tous les trésors de la terre. J'avais bien, dans le plus intime de mon cœur, un désir vague d'une pareille vocation ; mais le peu de fortune de mes parents m'empêchait d'y penser sérieusement» (*Vie du R. P. Muard*, par l'abbé Brullée, p. 9. Paris, Vivès, 1855).

C'est le saint curé d'Ars, dont la vocation fut découverte et favorisée par le bon M. Balley, curé d'Ecully. «Mon ami, lui dit-il, soyez tranquille, je ferai pour vous tous les sacrifices qui seront en mon pouvoir». Il les fit en effet, ne l'abandonna jamais au milieu des épreuves sans nombre qui menacèrent sa vocation, ne désespéra pas d'elle quand tout le monde semblait en désespérer, et le soutint de ses prières, de ses conseils, de sa bourse, jusqu'au jour où il eut la joie de l'assister à sa première messe. Alors il le demanda pour vicaire, et, ayant eu le bonheur de l'obtenir, il le choisit pour confesseur et voulut être le premier dont M, Vianney reçût la confession» (*Le Curé d'Ars*, par l'abbé Alfred Monnin, p. 61-146. Paris, Douniol, 1861).

L'histoire est pleine de faits pareils. Mais ce que je prie de remarquer, c'est **l'âge** où toutes ces vocations sont entrevues : **de très bonne heure, à six ans, à sept ans, à neuf ans, surtout au moment de la première communion. Ce moment est important à observer. C'est l'heure du passage de Dieu, du premier tressaillement du germe.** Le pieux et savant M. Faillon crut entendre, le jour de sa première communion, une voix qui lui disait : «Tu seras prêtre» (*Vie de M. Olier*, 4e éd. Trois volumes. Paris, Poussielgue. 1873. Notice sur M. Faillon). L'abbé Perreyve, de si charmante mémoire, entendit au même jour le divin appel : «Jusqu'alors, ô mon Dieu, je Vous avais aimé bien vaguement, bien faiblement ; mais ce jour-là, pour la première fois, je sentis l'amour de Jésus-Christ dans mon âme. Je venais de Vous recevoir à la sainte table ; je retournais à ma place. Je vois encore ce petit banc de velours rouge où, prosterné, heureux, étonné, pleurant de joie, j'entendis dans le fond de mon cœur cette forte et divine parole : «Enfant, veux-tu M'appartenir pour toujours ?» Et j'eus la sagesse de répondre : «Oui, Seigneur, à Vous seul et pour toujours !» (*Souvenirs des retraites d'ordination*, par l'abbé Henri Perreyve, p. 96, Paris, Douniol, 1874).

Du reste, en une foule de cas, c'est à peine si, pour découvrir des vocations, le bon prêtre a besoin d'agir. Il n'a qu'à **se montrer**. Il y a des prêtres qui font lever les vocations autour d'eux comme par enchantement. Des paroisses, jusque-là stériles, fleurissent tout à coup, pour retomber, quand il n'y est plus, dans leur stérilité[1]. Rien qu'à le voir si pieux à l'autel, l'enfant aspire à lui ressembler. Quel recueillement ! quelle gravité ! quelle autorité majestueuse et douce ! Plus d'un qui lui présenta l'eau et le vin du sacrifice, reçut là, malgré sa légèreté, le coup qui décida de sa vie ! C'est ce qui arriva au vénérable Jean-Baptiste Vianney, la première fois qu'il assista à la messe du curé d'Ecully. «Le spectacle de la ferveur de ce saint prêtre à l'autel fit une grande impression sur le jeune Vianney. Il voulut lui parler, et le premier effet des entretiens qu'il eut avec lui fût de réveiller dans son cœur un désir qui y dormait depuis longtemps» (*Le curé d'Ars,* par l'abbé Monnin, p. 61).

Un jour se présente au séminaire de Chambéry un grand jeune homme, des sabots aux pieds, un sarreau de toile, un air campagnard. On sourit en le voyant. On lui demande d'un ton à demi sérieux sur quoi il veut être interrogé. - Sur ce qu'on voudra. - Et en effet, grammaire, littérature, philosophie, histoire, science, il répond à tout. On ne rit plus, on admire. Il est mort à quatre-vingt-trois ans, cardinal, archevêque de Chambéry, savant en toute espèce de sciences. Et c'était un pauvre curé de campagne qui avait découvert cette perle, assez mal habillée. Ou plutôt il n'avait pas même eu la peine de la découvrir. Il l'avait fait jaillir, si on ose parler ainsi, par son admirable ferveur à l'autel.

Ecoutons maintenant le P. Lacordaire racontant ses premiers rapports, avec un bon prêtre. «J'avais sept ans. Je traversai le sanctuaire, et je trouvai, dans une vaste et belle sacristie, un vieillard vénérable, doux et bienveillant. C'était la première fois que je m'approchais du prêtre ; je ne l'avais vu jusque-là qu'à l'autel. M. l'abbé Deschamp, c'était son nom, s'assit sur un banc et me fit mettre à genoux devant lui. J'ignore ce que je lui dis et ce qu'il me dit lui-même ; mais le souvenir de cette première entrevue entre mon âme et le représentant de Dieu me laissa une impression pure et profonde. Je ne suis jamais rentré dans la sacristie de Saint-Michel de Dijon, sans que ma première confession me soit apparue sous la forme de ce beau vieillard et de l'ingénuité de mon enfance. L'église tout entière de Saint-Michel a du reste participé à ce culte pieux, et je ne l'ai jamais revue sans une certaine émotion qu'aucune autre église n'a pu m'inspirer depuis. Ma mère, Saint-Michel et ma religion naissante font dans mon âme une sorte d'édifice, le premier, le plus touchant et le plus durable de tous» (*Le P. Lacordaire, sa vie intime et religieuse*, par le P. Chocarne, p. 10. Paris, Poussielgue. 1866).

Qui n'a eu, tout enfant, des impressions pareilles ? Qui ne revoit, dans ses lointains souvenirs, le prêtre de ses premières années, si auguste à l'autel, si doux et si bon quand il nous bénissait ? Une telle figure ravit facilement l'âme d'un jeune homme ; beaucoup de vocations n'ont pas d'autre origine ; elles s'éveillent à cette lumière.

IV - Mais ce n'est pas seulement au prêtre dans sa paroisse, au père et à la mère dans sa famille, qu'incombe le de-

---

[1] «Nous croyons connaître l'esprit de presque toutes les paroisses du diocèse ; et nous n'en remarquons aucune où il ne soit facile à un prêtre de découvrir un, ou même plusieurs enfants qui seraient des prêtres excellents sous tous les rapports. Nous l'avons bien vu d'ailleurs lorsque, dans des paroisses qu'on considérait comme des terres ingrates, un curé, un vicaire, un prêtre ont voulu sincèrement s'occuper des vocations ecclésiastiques, ils ont trouvé des enfants graves, pieux, intelligents, de très bons élèves...» Lettre de Mgr l'évêque de Coutances, 30 novembre 1865.
«Quelles que soient l'ignorance de vos paroissiens ou leur répulsion pour le sacerdoce, cherchez au milieu d'eux ; vous avez peut-être un saint Isidore parmi vos agriculteurs ou vos vignerons, un Aaron à la suite des troupeaux ; il n'est pas de paroisse où un bon curé ne puisse, à la longue, découvrir un enfant pour l'Église». Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 18 janvier 1861.

voir de rechercher ces germes précieux et de les faire épanouir ; c'est **à tout chrétien** qui aime Dieu, qui sent le prix et la beauté des âmes. C'est à ces familles riches, influentes, qui ont des châteaux à la campagne, des fermiers, des métayers, tout un monde qui subit leur influence, et qui pourraient, si elles le voulaient, si elles y pensaient, rendre de si grands services à l'Église. Qu'elles regardent autour d'elles, parmi les petits enfants qui croissent dans le voisinage de leur demeure. **il y a un certain air de piété, de modestie, je ne sais quel attrait pour les choses de Dieu, un élan de générosité, de dévouement, qui ne trompent pas. Voilà le germe.** Il faut le protéger pour qu'il ne meure pas ; il faut l'aider pour qu'il s'épanouisse. Il faut conduire l'enfant à l'évêque, au prêtre, pour qu'ils jugent de son aptitude ; surtout il faut se déclarer prêt au besoin à faire quelques sacrifice pour lui, s'il est reconnu avoir une bonne vocation[1]. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'après avoir regardé l'enfant, avant d'aller plus loin, il faut regarder aussi **sa famille**. Il est de toute nécessité que l'enfant soit d'une **souche vertueuse** : un père, sinon chrétien, du moins absolument honnête ; une mère pieuse ; point de taches dans la famille, au point de vue surtout de la **probité** et de la **pureté** ; un sang qui ne soit pas vicié, qui depuis plusieurs générations et de mémoire d'homme coule **dans l'honneur et dans la vertu**[2]. Voilà qui est nécessaire. Dans ces conditions-là, et même au sein de la plus grande pauvreté, on peut faire des trouvailles.

Vous savez l'histoire de saint Vincent de Paul enfant ; un cœur d'or sous des haillons. Son père et sa mère auraient bien voulu le faire étudier, mais ils n'en avaient pas le moyen. Le curé n'y songeait pas (cela se voit). Heureusement il y avait dans le village un seigneur, intelligent, M. de Commet. Frappé des dispositions de l'enfant, il le prit chez lui, d'abord pour garder et surveiller ses propres enfants plus jeunes, puis, il le fit travailler avec eux, et plus tard enfin c'est lui, M. de Commet, qui l'engagea et très vivement, car l'humble jeune homme résistait, «à s'offrir à Dieu pour Le servir dans l'état ecclésiastique et lui fit prendre la tonsure et les premiers ordres» (*Vie de saint Vincent de Paul*, par Abelly, ch. III). Ce doux astre, lumineux et chaud, qu'on appelle saint Vincent de Paul, c'est donc à un laïque que l'Eglise le doit.

On me dira qu'on ne trouve pas toujours des saint Vincent de Paul. A la bonne heure ! Mais l'Eglise non plus n'en a pas besoin. Ce qu'il lui faut, en grand nombre, ce sont **des prêtres aimant Dieu et les âmes, pieux, modestes, charitables, de bon sens et de grande foi, dévoués à l'Eglise, aimant leur pays, prêts à toute espèce de sacrifice pour faire le bien.** Or ceux-là, quand on les cherche, on les trouve. **Dieu en a semé les germes partout.**

On insistera peut-être et on dira : «Mais prenez garde. A rechercher ainsi des vocations parmi les familles pauvres, il y a péril. On peut mettre la main sur des enfants qu'amènent seulement des motifs tout humains, et qui vous prépareront des déceptions». C'est vrai, cela est à craindre. Mais entre ce premier appel et le sacerdoce, il y a loin. Il faut passer par de longues épreuves, subir de puissants attouchements de la grâce : peu à peu la vocation s'épure. Le grand idéal du sacerdoce élève l'âme qui le contemple. Et telle vocation qui avait commencé peut-être par des motifs médiocres, s'achève dans un ravissement surnaturel.

D'ailleurs l'Eglise est là, avec son intuition de mère, avec son regard d'épouse. Fiez-vous à elle, pour discerner celui qui n'est que le produit éphémère de l'imagination, de l'ambition humaine, d'avec les vraies et solides vocations qui viennent de Dieu.

Courage donc ! **Mettons-nous à l'œuvre. Cherchons les germes précieux. C'est beaucoup de faire un homme ; mais il y a quelque chose d'incomparablement plus grand encore, c'est de faire un prêtre !**

CHAPITRE VII - QUE CE N'EST PAS ASSEZ DE RECHERCHER LES GERMES DES VOCATIONS SACERDOTALES. QU'IL FAUT LES ABRITER ET LES CULTIVER DES DIFFÉRENTS ASILES CRÉÉS PAR L'ÉGLISE POUR LA CULTURE DES VOCATIONS.

Mais ce n'est pas assez de rechercher avec plus de soin les germes des vocations ecclésiastiques ; le plus essentiel, comme le plus difficile, c'est de **les faire épanouir**. Le vent qui souffle est bien mauvais, froid, humide ; que voulez-vous que deviennent ces germes délicats, si vous ne prenez soin de les abriter ? Aussi l'Église s'en est préoccupée, à toutes les époques, et elle a créé, dans son amour, **trois asiles**, que les chrétiens ne connaissent pas assez ; dignes pourtant de leur plus tendre intérêt comme de leur prévoyante protection, et qui s'ouvrant successivement aux vocations ecclésiastiques, les amènent peu à peu à maturité.

I - Le premier de ces asiles, c'est **l'école presbytérale**[3]. Je l'appelle école ; non que j'y suppose beaucoup d'enfants.

---

[1] «Vous ne trouvez que résistance et que dégoût chez les riches et chez les puissants ; si le royaume de Dieu ne peut sourire qu'aux pauvres, ne les repoussez pas. Seulement, choisissez au milieu d'eux. Eloignez du sanctuaire ceux qui voudraient y entrer par calcul, par le désir de trouver là un état tel quel, par l'espérance abominable d'y manger sans fatigue un pain qu'ils n'auraient pas chez leurs parents. Prenez pour les saints autels des enfants pauvres, nous le voulons bien, mais de ces pauvres qui n'ont dans le cœur ni jalousies crapuleuses, ni sentiments vils et rampants, de ces pauvres honnêtes, estimés et aimés, de ces **vrais pauvres de Jésus-Christ**, qui, à l'intelligence et à la vertu, joignent cette noblesse d'âme, cette distinction de manières et de dispositions qui rehausse l'homme le plus humble et l'empêchent de se dégrader. Ces pauvres-là, instruises-les, formez-les aux sciences, introduisez-les dans l'Eglise ; vous n'en aurez jamais de regrets». Lettre de Mgr l'évêque de Coutances, 30 novembre 1865.

[2] «Il est sage de bien s'assurer que famille presque voisine de l'indigence n'est entachée d'aucun vice d'origine et est estimée pour son **honnêteté** ; que le père, sans pratiquer peut-être tous ses devoirs religieux, est néanmoins bon et loyal, et que la mère est une de ces braves chrétiennes, d'une foi simple et d'une piété sincère, qui laissent toujours une profonde empreinte de leur âme sur l'âme de leur enfant». Lettre de Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, 19 mars 1873.

[3] «Il a plu aux Pères, dit un concile français tenu au VI[e] siècle, que tous les prêtres établis dans les paroisses reçoivent de jeunes lecteurs avec eux dans leur propre maison, et que, les nourrissant spirituellement comme de bons pères, ils les forment à la psalmodie, aux divines lectures, et **les instruisent dans la loi du Seigneur** : de telle sorte qu'ils se prépa-

Un ou deux, trois au plus ; c'est assez. La loi n'en permet que quatre[1] ; et au fond nous n'avons besoin que de cela ; ou plutôt ce serait assez, si la pauvreté du sacerdoce permettait à ces petites écoles de naître et de subsister en nombre suffisant.

Quel est le jeune prêtre, sortant plein de zèle du séminaire, accablé de sa solitude, qui n'a regardé autour de lui, et qui voyant de jeunes enfants, pieux, intelligents, n'a eu l'idée de les introduire dans son presbytère et de les élever pour Dieu ? Mais il est pauvre. Ses modestes ressources suffisent à peine à le faire vivre, lui, et sa vieille domestique. Introduire une troisième personne, une quatrième à sa petite table est impossible. Et puis, après avoir commencé ces enfants, il ne pourra pas les abandonner; il faudra les suivre au séminaire, payer leur pension ; et, si petite qu'elle soit, comment faire ? Il y pense sans cesse, avec angoisse. Il suppute son petit budget. En extraire 200 fr. ne se peut. Il faudrait qu'on lui vînt en aide. Il va au château, à la riche maison bourgeoise. Il y a là 30, 40, 50 mille livres de rentes. Ce qu'il demande est une obole : 100, 150 fr. par an. La moindre vanité supprimée suffirait. Il pense à tout cela, en chemin. Il se hasarde enfin ; il dit un mot, bien timide. On n'a pas l'air de comprendre. On détourne la conversation. Il revient navré. Il ferme les yeux et n'y pense plus.

Et cependant l'œuvre aurait été belle ! Et que faudrait-il pour l'accomplir ? posons une caisse alimentée par la charité des fidèles, et qu'il fût établi que pour un enfant qu'il élèvera dans son presbytère, le prêtre recevra de cette caisse 150 fr. par an ; 200 fr. pour deux enfants, 250 fr. pour trois. Ce n'est pas beaucoup assurément. Mais voyez la différence. Dans son tout petit budget, 150 fr. de plus, c'est quelque chose. Désormais l'enfant n'est plus une charge pour lui. C'est un **compagnon**. Il lui sert la messe le matin ; il va avec lui visiter les malades ; il remplit sa solitude par ses études ; il égaie son jardin de ses jeux. Surtout, il suffit à ce besoin d'affection qu'éprouve le cœur, et qui est si peu satisfait dans la triste solitude d'un ministère de campagne. Au lieu d'un enfant, mettez-en deux, trois : c'est la vie ; c'est la joie ; c'est l'occupation sainte ; c'est la résidence ; c'est le travail. Un jeune prêtre qui élève de petits enfants pour le sanctuaire est dix fois plus prêtre, préservé de tout péril, à l'abri de toute calomnie, excité et enflammé à toute espèce de bien.

Ainsi se passe sa jeunesse ; ainsi arrive sa maturité. Vers trente-cinq ou quarante ans, on l'appelle à une cure importante. Il ne peut plus s'occuper d'éducation. Mais les enfants qu'il a élevés, qui se sont succédé dans son presbytère de jeune prêtre, grandissent, arrivent au sacerdoce, et lui font une couronne. Je vois d'ici le doux sourire d'un bon vieillard, chanoine d'Orléans. «J'ai 83 ans, disait-il ; je vais bientôt mourir. Je n'ai pas fait tout le bien que j'aurais voulu. Mais une chose me console. Je laisse **33 prêtres que j'ai formés**, et qui feront mieux que moi».

Tout récemment, j'ai prêché les noces d'or d'un vénérable prêtre, disciple de ce bon chanoine. Ayant un peu de fortune, et beaucoup de zèle, il avait fait, pendant les vingt premières années de sa vie sacerdotale, ce que tout jeune prêtre pourrait faire aujourd'hui, si l'œuvre dont je parle était constituée. Il avait toujours eu autour de lui deux ou trois jeunes élèves, qui, devenus prêtres, l'entouraient en ce jour solennel de sa cinquantaine de prêtrise d'un cercle d'honneur. Ils étaient **plus de vingt**, plusieurs dans de hautes positions, attestant à la fois et son discernement et sa piété et son zèle, et lui faisant la plus belle auréole que puisse porter un prêtre ici-bas. Ce vieux chanoine de 83 ans dont je viens de parler lui avait dit, au jour de son ordination : «Aie toujours des élèves dans ta cure. Tu seras leur ange ; et ils seront tes anges».

Grand avantage en effet, grande protection et grand honneur, pour celui qui les fonde, que ces petites écoles presbytérales ; mais qui dira quel mutage pour l'enfant ! quelle préparation douce, inconsciente, d'autant meilleure, au sacerdoce ! L'enfant, je l'ai dit, sert tous les matins la messe du prêtre, qui est à la fois son père, son précepteur et son ami. Il l'accompagne dans ses visites aux malades. De quoi parlera-t-on en route, sinon de ce pauvre mourant, pour qui il faut prier, afin qu'il meure saintement ? L'enfant entre ainsi peu à peu, et sans rien d'officiel, en **confidence des peines, des inquiétudes, des joies, des espérances, des tristesses d'une âme de prêtre**. Il sent de près les battements d'un cœur sacerdotal. Quelle meilleure et plus puissante éducation !

Comment une mère fait-elle l'éducation de ses enfants ? Est ce par de longs discours ? Non, c'est en les tenant sur ses genoux, dans ses bras ; c'est **en vivant avec** eux. Un mot, un geste, un regard, c'est assez. Elle les enveloppe de sa pureté, de sa tendresse, de l'élévation de son âme. Que dis-je ? elle **fait passer son âme en eux**. Plus tard vous ajouterez ici ou là un trait, un ornement. Vous développerez l'esprit, la mémoire, l'imagination ; mais le **fond sacré** est là. Ainsi, auprès d'un bon prêtre, se forme peu à peu l'âme sacerdotale de l'enfant. Il y puise, sans s'en douter, une impression si forte, si puissante que, pour toute la vie, elle lui reste.

Voilà le premier asile créé par l'Eglise pour cacher, abriter doucement les germes des vocations sacerdotales. Supposez dans un diocèse 30 ou 40 asiles pareils, et sur 400 prêtres comment ne pas les trouver, quand on le voudra ? Mettez en moyenne deux enfants dans chacun de ces asiles, et voyez quelles espérances pour l'avenir ! C'est une pépinière de

---

rent à eux-mêmes de dignes successeurs : ce qui leur vaudra de recevoir du Seigneur les récompenses éternelles». (Conc. Vasionen. ann. 329.)

«Dans un compte rendu des conférences du diocèse de Sens, de l'an 1658, nous lisons ce qui suit : «Cette sainte méthode d'élever de jeunes clercs dans les paroisses doit être spécialement recommandable en cette métropole, où elle a été établie avec tant de soin, et où, sans doute, elle n'aurait pas moins de succès aujourd'hui qu'en quelques diocèses de France, où elle est pratiquée avec beaucoup de bénédiction ; **ET ON PEUT DIRE QUE, SANS CE SECOURS DE LA PART DES CURÉS, L'ÉGLISE SERA TOUJOURS DANS L'INDIGENCE ET LA DISETTE DES BONS PRÊTRES**».

[1] Les curés et desservants peuvent avoir deux ou trois enfants se destinant à l'état ecclésiastique ; ils n'ont pas besoin pour cela d'autorisation spéciale et ne sont pas assujettis aux droits payés par les maîtres de pension ; leurs élèves sont affranchis de la rétribution universitaire. (Traité de l'admin. temp, des paroisses. Paris, Poussielgue frères)

«Les règlements sur l'Instruction publique autorisent chacun de vous, messieurs, à avoir, dans sa maison, trois ou quatre élèves : pourquoi ne profiteriez-vous pas de ce droit pour préparer des ministres à l'Eglise». Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 18 janvier 1861.

60 à 80 enfants qui grandissent pour le sacerdoce. L'avenir est assuré[1].

Et qu'est-ce que cela coûtera ? Nous l'avons dit : 150 fr. par enfant dans un presbytère, 200 fr. pour deux. Soit par conséquent 6.000 fr. pour soixante enfants, 8.000 fr. pour quatre-vingts. Eh bien, est-ce que vous ne croyez pas qu'on pourrait trouver chaque année ces 6.000 fr. ; qu'on le devrait ; que ce ne serait pas difficile, si on voulait s'en occuper ; et que, cela fût-il impossible, il faudrait encore le faire, car enfin c'est ici une question de vie ou de mort !

Je ne veux pas insister davantage ; mais, dans ma pensée, ceci est le point capital. Tout ce qu'on fera pour les petits séminaires, pour les grands séminaires, n'est rien, ne mène à rien, si on ne commence à envoyer des secours à l'école presbytérale[2].

Aujourd'hui surtout, où le foyer est quelquefois si peu chrétien, où le village, même le plus caché et éloigné, est traversé par des souffles si mauvais, on ne saurait trop tôt rechercher et abriter ces germes si délicats. A l'époque de la première communion, il est quelquefois bien tard. En tout cas, il ne faut pas attendre davantage. **Vers treize ou quatorze ans, le germe serait déjà brûlé ou du moins atteint.** Et si vous saviez combien il est bon, quand une âme doit être vouée à la chasteté parfaite, que sa petite enfance ait été toute pure ! Vous offrirez à Dieu de pures colombes ou de jeunes agneaux dans lesquels il n'y ait de tache (Levitic. IX, 3, etc.).

II - Combien l'enfant restera-t-il dans ce premier asile ? Jusqu'à la cinquième et même la quatrième[3]. Il n'y a point d'inconvénient. L'éducation est là moins coûteuse, plus rapide et excellente. Mais d'ordinaire, après cela, elle ne pourrait plus suffire. Elle ne serait ni assez étendue, ni assez profonde et solide pour préparer l'enfant à la grande mission du prêtre. De cette première école, il passera donc au **Petit-Séminaire**. C'est le second asile préparé par Dieu et par l'Eglise à l'éclosion des germes du sacerdoce.

Le séminaire, son nom l'indique, est une **serre destinée à conserver, à protéger, à faire éclore et s'épanouir les divines semences du sacerdoce. Nécessaire en tout temps, elle l'est aujourd'hui plus que jamais ; et plus que jamais il faut l'abriter contre les vents du nord, l'ouvrir toute large du côté du ciel et du soleil, la pénétrer des chaudes haleines de la foi, si l'on veut que les vocations ne s'y étiolent pas.**

Parmi tant de miracles de foi et de désintéressement qui ont marqué la réorganisation de l'Eglise de France au lendemain de la Révolution, je ne sais si l'on a assez remarqué, sinon le plus grand, du moins le touchant de tous : l'éclosion des Petits-Séminaires, De vieux évêques, ruinés par la Révolution, et revenus sans ressources dans leurs diocèses, louant, achetant comme ils pouvaient de pauvres maisons pour y abriter en toute hâte les trop rares espérances du sacerdoce ; des enfants entassés dans des chambres basses, obscures, humides, apportant quelque fois leurs petits dîners, trop pauvres pour payer d'autre pension ; des professeurs accourant à la voix de leur évêque, heureux de se dévouer, ne demandant rien et ne recevant aucun traitement[4]. J'en sais un qui, après trois ans de professorat, reçut pour

---

[1] «De même que la loi civile vous autorise à devenir instituteurs primaires, de même elle vous accorde le droit d'avoir chez vous, même en qualité de pensionnaires, jusqu'à quatre élèves de l'enseignement secondaire. Jusqu'à quatre élèves ! Y avez-vous jamais réfléchi. Si dans chaque presbytère, si auprès de chaque prêtre il y avait seulement deux ou trois élèves se destinant au sacerdoce, que ne ferions-nous pas ? Ne pourrions-nous pas défier l'avenir ? Ne saurions-nous pas suffire à tout ? Toutes les œuvres catholiques, plusieurs diocèses même ne pourraient-ils pas être aidés, desservis par le nôtre ?» Lettre de Mgr l'évêque de Coutances, 30 novembre 1865.

[2] «Nous instituons une commission composée des membres les plus éminents de notre clergé, pour répartir vos offrandes entre les prêtres qui voudront commencer à domicile l'éducation de vos enfants, et les divers établissements de notre diocèse où grandit la jeunesse cléricale, objet de nos plus chères espérances». Lettre de Mgr Germain, évêque de Coutances, 23 oct. 1876.

[3] «**Le zèle des curés**, voilà le grand moyen. Je reçois les enfants préparés par eux en sixième ou en cinquième à des conditions très faciles. Mais je désire qu'ils commencent l'œuvre. C'est pour eux une occupation qui leur fait du bien, et pour les enfants, comme pour les familles, une première épreuve, sans parler d'une économie de deux ou trois années de pension». Lettre de Mgr Thomas, évêque de la Rochelle, 2 février 1878.

«Après avoir fait choix d'un enfant pour l'un de nos petits séminaires, il faut que votre dévouement se consacre encore à le former pendant une ou plusieurs années au service des autels, aux pratiques de piété que comporte son âge, et enfin aux éléments de l'instruction secondaire. Ceux même d'entre vous qui pourront conduire un enfant jusqu'aux classes de cinquième ou de quatrième, rendront au diocèse un très grand service». Lettre de Mgr Dabert, évêque de Périgueux, 14 juillet 1868.

[4] «Après la désastreuse révolution du dernier siècle, les presbytères ne furent-ils pas, dans notre pays, les premières pépinières où s'élevèrent les tiges de la tribu sainte ? N'est-ce pas aux vénérables prêtres soustraits à la déportation par la piété des fidèles, ou revenus de l'exil, que l'Eglise de France est redevable d'avoir pu, en si peu d'années, remplir les vides immenses que la déportation, les échafauds et la suppression des séminaires avaient occasionnés dans les rangs de ses ministres ?

«On ne peut penser, sans un profond attendrissement, à ces vénérables confesseurs de la foi, qui, chargés presque toujours de plusieurs paroisses, et quelquefois même de tout un canton, purent, malgré leur écrasant ministère, préparer de si nombreux élèves pour les séminaires». Lettre de Mgr Colet, archevêque de Tours, 5 novembre 1875.

«Ce serait un grand malheur, une affliction et une impossibilité pour nous, si notre clergé se recrutait seulement parmi les pauvres ; si notre grand et nos petits séminaires étaient peuplés d'élèves qu'il faudrait élever gratuitement ou à qui il serait nécessaire d'accorder des remises considérables sur le prix déjà si peu élevé des pensions ; car, remarquez-le, nous avons plus de 800 enfants dans nos établissements : une remise même de cent francs à chacun d'eux formerait un capital de plus de 80.000 fr. par an. Où voudriez-vous que nous prissions une telle somme ? Il faut donc que nous recrutions le Clergé en dehors des familles complètement pauvres et nécessiteuses». Lettre de Mgr l'évêque de Coutances, 30 novembre 1865.

tout traitement *l'Histoire ecclésiastique* de Fleury. Quel spectacle magnifique, et quelle preuve de la nécessité des Petits-Séminaires, puisque pour les créer on s'imposait de tels sacrifices !

Le concile de Trente en avait ordonné l'établissement ; et les hommes d'Etat les plus éminents, à toutes les époques, en ont reconnu la nécessité. «Il faut, disait M. Portalis, que la jeunesse destinée à la cléricature soit nourrie dès l'âge le plus tendre à l'ombre du sanctuaire ; qu'elle y croisse dans la piété ; qu'elle y soit disposée par la prière et de religieuses habitudes à cette vie de sacrifices et d'abnégation qui doit être la sienne ; qu'elle soit enseignée par les pieux exemples autant que par les leçons des maîtres.

«Pour cela, il faut des écoles spéciales, toutes spéciales, tout ecclésiastiques.

«Ces écoles, ce sont les Petits-Séminaires ; les Petits-Séminaires qui sont la condition nécessaire de l'existence des Grands-Séminaires, comme les Grands-Séminaires sont la condition nécessaire du sacerdoce ; les Petits-Séminaires, qui sont la pépinière des élèves destinés à recruter les Grands-Séminaires, d'où sortent les prêtres.

«Ces Petits-Séminaires doivent exister, par cela même que les Grands-Séminaires existent».

On ne peut pas mieux dire ; et M. Guizot, M. Thiers, enchérissant encore sur ces arguments, ont établi non seulement la nécessité de ces écoles spéciales, mais le droit qu'elles ont de recevoir de la société et des pouvoirs publics : liberté, protection et appui.

Et cependant par quelles crises n'ont pas passé ces établissements si nécessaires à la vie de l'Eglise, et qui lui ont coûté, qui lui coûtent si cher ? Tantôt on a voulu imposer à ces petits enfants de douze ans, de treize ans, de quatorze ans, le port de la soutane comme pour les en dégoûter. Tantôt on en a limité le nombre avec une parcimonie odieuse. D'autres fois on a prétendu faire inspecter ces maisons comme des lieux suspects. L'épiscopat a résisté avec une énergie admirable, et, soutenu par Dieu et par l'opinion publique, il a triomphé.

Mais où l'épiscopat a été plus admirable encore, où il l'est aujourd'hui plus que jamais, c'est dans les sacrifices qu'il s'impose pour soutenir ces établissements si nécessaires contre la pauvreté qui toujours les menace. Un instant l'Etat avait senti que, les quatre-vingt-six Petits-Séminaires étant absolument nécessaires à la vie de l'Eglise, il était obligé, lui qui a pris et qui détient ses biens, à leur venir en aide, et un million fut voté dans ce but. Mais ce ne fut qu'un éclair de raison. Le crédit dura un an et ne fut pas renouvelé. Voilà donc des maisons qui sont entièrement à la charge des évêques. L'Etat a des bourses pour les lycées ; il n’en a point pour les Petits-Séminaires. L'État paye les professeurs des lycées, il ne paye point les professeurs des Petits-Séminaires. L'Etat répare les édifices des lycées, il ne répare pas les édifices des Petits-Séminaires. L'Etat prend dans la bourse des contribuables, pour aider des enfants pauvres à devenir avocats, notaires, huissiers ; mais il refuse d'aider des enfants pauvres à devenir prêtres. Tout reste à la charge de l'évêque. C'est écrasant. Mais qui y pense ? quel fidèle s'est jamais demandé comment l'évêque pouvait porter une pareille charge ?

Dans chaque petit séminaire, il y a deux cents, deux cent cinquante enfants. Combien y en a-t-il qui paient pension entière ? La plupart donnent 100 francs, 200 francs, et coûtent pour le moins 400 francs. Qui paie la différence ? C'est en moyenne un déficit de 30 à 40.000 francs par an. Et de plus, il faut payer les professeurs. On leur donne bien peu ; rougissons de le dire, bien moins qu’aux domestiques. Mais, grâces à Dieu, au prix où on ne trouverait pas des domestiques, on trouve des prêtres. On leur donne donc 300 francs, quand ils ne sont pas encore prêtres ; et 600 francs quand ils sont prêtres ; de quoi juste acheter une soutane, des souliers et un chapeau. Ce n'est rien, je le répète. Mais, enfin, pour l'évêque qui n'a aucune ressource, c'est encore pour vingt professeurs une douzaine de mille francs à ajouter aux 30 ou 40.000 de déficit annuel. Et puis, il y a les domestiques, les impôts, les réparations, les frais généraux et nécessaires de tout grand établissement[1]. C'est énorme.

---

[1] «Vous ne pouvez ignorer que les recettes ordinaires des pensions payées par les élèves ne couvrent pas les dépenses. Le taux de la pension dans nos établissements est inférieur à celui qui est fixé autour de nous pour des établissements du même genre. C'est le petit nombre des élèves qui paient le taux entier de la pension. La plupart jouissent d’une réduction de la moitié ou du tiers ; il en est même qui sont admis gratuitement». Lettre de Mgr Legain, évêque de Montauban, 15 décembre 1874.

«Les vocations ecclésiastiques se recrutent généralement aujourd'hui dans des familles incapables de pourvoir d’une manière complète aux dépenses qu'entraîne l'éducation de leurs enfants. Nous sommes donc obligés d'accepter gratuitement, ou à des prix de pension très réduits, les élèves qui nous sont présentés». Lettre circulaire de Mgr Cortel, évêque de Troyes, 1er août 1896.

«De là, que faut-il conclure ? Cette chose très simple et très certaine : lorsque, dans un diocèse, les enfants qui sont appelés de Dieu au sacerdoce ne peuvent y parvenir avec les ressources trop restreintes du patrimoine de leur famille, c'est dans ce même diocèse un **devoir pour tous, fondé sur l'intérêt de tous, de contribuer, chacun selon leur fortune, aux frais de l'éducation de ces enfants**». Lettre de Mgr l'évêque de Périgueux, 29 juin 1864.

«Dans les conditions où se trouvent ces établissements, il ne nous est pas possible de porter sans votre secours les charges qu'ils font peser sur nous». Lettre de Mgr l'évêque de Valence, 19 juillet 1866.

«Veuillez comprendre que le trésor public ayant réduit de plusieurs millions de francs, par rapport à chacun de nos diocèses, l'allocation déjà très insuffisante accordée à leurs séminaires, placés comme nous sommes en face de familles pour qui la plus modique fraction de pension et les frais d'entretien exigent un effort suprême ; toutes les choses nécessaires à la vie atteignant d'ailleurs des prix d'année en année plus élevés, l'alimentation des noviciats ecclésiastiques nous deviendrait d'une impossibilité absolue, si cette œuvre de religion ne restait inscrite au premier rang parmi toutes les autres». Lettre de Mgr Pie, pour le carême 1877.

«Par suite du renchérissement excessif de toutes les choses nécessaires à la vie, les pensions payées par les élèves couvrent à peine les frais de nourriture ; je m'en suis assuré par moi-même, et en entrant dans les détails les plus minutieux. Aussi n'est-ce que très péniblement que nous parvenons, à l'aide d'autres ressources, à couvrir les frais généraux.

Certains diocèses succombent à la tâche. **On citerait des évêques qui sont morts de chagrin. Presque partout on côtoie un abîme ; mais ni les chrétiens n'y pensent, ni l'Etat ne daigne s'en occuper.**

III - Jusqu'en 1830 ou à peu près, les Petits-Séminaires restèrent ce que le concile de Trente les avait faits, des écoles, exclusivement ouvertes aux enfants qui se destinaient au sacerdoce. Mais, à partir de cette époque, une modification se fit dans leur organisation intérieure. Devenue maîtresse absolue, l'Université avait étendu partout son monopole. Les jésuites étaient chassés ou exilés ; les Petits-Séminaires étaient cloîtrés par la loi encore plus que par la volonté de l'Eglise ; il n'y avait plus que les lycées de l'Etat ouverts à l'éducation de la jeunesse, lorsque tout à coup des inquiétudes commencèrent à se répandre dans les familles. L'enseignement n'y était pas toujours orthodoxe, les mœurs pures. Des jeunes gens en sortaient **gâtés, corrompus, sans foi, sans religion**. Les familles prirent peur, et une foule de pères, de mères, inquiets de l'avenir religieux de leurs enfants, commencèrent à supplier les évêques d'élargir l'enceinte de leurs Petits-séminaires et d'y recevoir leurs enfants, quoiqu'ils se destinassent aux carrières civiles. Comment résister a des instances pareilles ? Fallait-il que les enfants chrétiens s'expatriassent pour aller à Fribourg ou à Brugelettes ? Et ceux qui ne pouvaient pas s'expatrier, pouvait-on les condamner à entrer dans les collèges de l'Université, quand les pères et les mères avaient la conviction que la foi de leurs enfants y était exposée ? Vainement, pour comprimer ce mouvement qui grandissait tous les jours, l'Université jalouse avait obtenu qu'on imposât le port de la soutane aux enfants des séminaires et qu'on en limitât le nombre. L'opinion publique rejeta ces vaines barrières, et, la liberté d'enseignement se faisant attendre, ce mouvement devint si fort qu'il fallut y céder.

On dilata donc l'enceinte des Petits-Séminaires, et on en transforma peu à peu un certain nombre en **collèges ecclésiastiques,** où l'on reçut à la fois les jeunes gens du monde et les jeunes gens du sacerdoce. Bientôt, comme il arrive d'ordinaire, ce que l'on avait eu de la peine à concéder fut envisagé par beaucoup comme une chose fort avantageuse. Le clergé serait moins isolé du reste des hommes. Elevé avec les avocats, les magistrats, les notaires, les gentilshommes d'un pays, le prêtre conserverait sur eux une influence née de l'amitié des premières années, et qui pourrait être utile plus tard aux uns et aux autres. D'autre part, les jeunes gens du monde payant la pension entière aideraient à élever les jeunes gens du sacerdoce qui ne pouvaient pas la payer. Tout cela paraissait arrangé à merveille, et les meilleurs esprits y applaudissaient. Mais il en résulta tout à coup un **inconvénient** qu'on n'avait pas prévu. De ces petits séminaires mixtes, il ne sortait presque plus de prêtres. Il en sortait des chrétiens, des avocats, des médecins, des notaires, des soldats qui gardaient la foi dans le monde, ce qui certes était précieux ; mais, à moins d'une direction extraordinairement forte, **il n'en sortait plus de prêtres.**

Dans, d'autres temps peut-être, il n'en eût pas été ainsi ; mais le thermomètre religieux est tellement descendu que cette **bouffée d'air mondain**, entrant avec tous ces jeunes gens dans les Petits-Séminaires, presque partout fut fatale. J'en donnerai seulement quelques preuves extraites de ma correspondance,

NEVERS. «Notre petit séminaire a été assez longtemps une école mixte ; ce qui nuisait aux vocations. Mgr Forcade en a fait un petit séminaire pur. Depuis ce moment, les vocations ont été plus nombreuses» (Lettre de Mgr Crosnier, vicaire général de Nevers, 22 février 1878).

ARRAS. «Le cours de cette année est composé de plus de 50 élèves en philosophie, et de 40 pour chaque cours de théologie. Nous n'avons pas toujours été si favorisés. Il y a quelques années nous n'avions que la moitié de ce nombre ; C'était à l'époque où le petit séminaire recevait toute sortes d'élèves, et était, comme on dit, un séminaire-collège. Mais depuis que nos Petits-Séminaires ont pour règle d'envoyer dans les collèges ecclésiastiques les élèves qui, à partir de la quatrième, déclarent ne vouloir pas être prêtres, nous avons un beaucoup plus grand nombre d'élèves au grand séminaire» (Lettre de M. Roussel, vicaire général d'Arras, 19 février 1878).

CARCASSONNE. «La disette des vocations sacerdotales ne s'est point fait sentir dans notre diocèse ; toutefois le petit nombre d'élèves que compte actuellement le Grand-Séminaire inspire pour l'avenir une certaine inquiétude et a fait naître dans l'esprit de Monseigneur notre évêque le projet de la fondation d'un Petit-Séminaire uniquement destiné aux élèves ecclésiastiques : l'expérience lui ayant démontré que, dans nos petits séminaires actuels, qui sont en même temps des collèges catholiques, beaucoup de jeunes vocations, d'abord fortement dessinées, s'effaçaient peu à peu sous l'influence du **contact mondain**, et finissaient par s'évanouir complètement au terme des études» (Lettre de M. Siruguet, vicaire général de Carcassonne).

Mêmes observations de tous côtés. Et du reste cela se conçoit. Comment donner la même éducation à des enfants qu'attirent des vocations si contraires? Comment les astreindre aux mêmes exercices ? La sainte messe tous les jours, ce n'est pas trop pour des enfants qui seront prêtres ; c'est beaucoup pour les autres. La communion fréquente est utile à ceux-ci, il faut les y habituer de bonne heure ; mais quelle précaution et quelle prudence pour la conseiller à ceux-là, qui ne la continueront pas dans le monde ? Et puis, de quoi parlera le supérieur dans ses entretiens spirituels ? Est-ce du sacerdoce ? A quoi bon pour les uns ! Est-ce des devoirs du chrétien dans le monde ? A quoi bon pour les autres ! En réalité, il ne parlera de rien de précis. Il restera dans les généralités.

Et de quoi s'entretiendront les enfants en récréation ? Empêcherez-vous tous ces jeunes gens destinés au monde de parler de leur avenir, des écoles de droit où ils vont entrer, des écoles militaires où ils aspirent ? Et aussi des plaisirs que le monde leur réserve ? Et espérez-vous que les jeunes ecclésiastiques, perdus au milieu d'eux, n'en recevront aucune impression ?

Et aussi voyez ce qui se passe. Sont-ce les jeunes gens destinés au monde qui sont gagnés par les autres et peu à

Mais comment payer les dettes, entretenir ou compléter les bâtiments, introduire des améliorations d'ailleurs reconnues nécessaires, soit dans l'enseignement, soit dans la situation de nos professeurs si dévoués et si désintéressés !» Lettre de Mgr Marchal, évêque de Belley, 27 janvier 1877.

peu se tournent vers l'état ecclésiastique ? Non, **ce sont les jeunes gens qui semblaient avoir de l'attrait pour le sacerdoce qui sont entraînés vers le monde**[1]. Dès la troisième, il y a des défections. Elles s'accentuent en seconde, en rhétorique. Et, après l'obtention du diplôme de bachelier, il n'y a plus qu'un petit nombre d'enfants qui songent au Grand-Séminaire. On m'a cité un diocèse où, à partir du jour où l'unique Petit-Séminaire a été transformé en magnifique collège ecclésiastique, le nombre des élèves du Grand-Séminaire, qui était de 80 à 100, est tombé à 22.

Et non seulement on perd une foule de vocations, mais celles qui survivent sont moins bonnes, Vous les croyez éprouvées par ce milieu ? non, elles sont **AFFADIES**. Elles ont résisté, il est vrai ; mais comme elles n'ont pas été suffisamment cultivées, travaillées, elles sont restées en friche. Elles ont été plus ou moins envahies par l'esprit du monde.

«Quand la vocation ne se perd pas entièrement dans les maisons mixtes, m'écrit un des membres les plus éminents de l'épiscopat, Mgr l'archevêque d'Aix, elle s'y affaiblit, ou s'y affadit pour le moins, et les ecclésiastiques qui en sortent ont rarement dans sa plénitude l'esprit de leur état. Il leur reste plus ou moins de gourme mondaine. Ce n'est pas tout. Les Petits-Séminaires mixtes ne déversent habituellement dans les Grands-Séminaires que la queue des classes ; la tête s'en va chercher fortune ailleurs. Au contraire, l'épurement se faisant tout naturellement, avant la fin des humanités, dans les Petits-Séminaires purs, parce que la maison est sur un pied qui ne peut convenir longtemps aux élèves sans vocation, il arrive généralement que la rhétorique entière passe au Grand-Séminaire. Alors on n'a pas seulement la queue, mais la tête de la classe ; et il est avantageux à plus d'un titre de garder ces deux extrémités ; pourvu toutefois que la queue ne soit pas trop longue ni trop grêle ; ce à quoi l'on peut pourvoir en la rognant à temps.

«La conclusion de cet exposé, c'est que, malgré toutes les difficultés présentes, nous pouvons encore nous former un clergé à peu près suffisant, à la seule condition d'avoir dans chaque diocèse un Petit-Séminaire où nous n'admettrons jamais d'autres élèves que ceux qui déclarent se destiner â l'état ecclésiastique, en ayant soin d'ailleurs d'y établir un tel régime que les élèves sans vocation ne veuillent et ne puissent y rester».

En conséquence de ces expériences qui se multiplient, on voit depuis quelques années un certain nombre de séminaires-collèges se transformer peu à peu en Petits-Séminaires purs ; et ce qui y aide, c'est que Dieu a envoyé à l'Eglise de France de puissants auxiliaires. Depuis vingt ou trente ans, les Jésuites ont repris leur grand rôle d'éducateurs de la jeunesse. Ils ont ouvert seize maisons magnifiques, où naturellement se précipitent tous les enfants de ces familles qui avaient forcé en quelque sorte la porte de nos Petits-Séminaires. Le P. Lacordaire a fondé Sorrèze, Oullins, Arcueil. D'autres ordres religieux ont ouvert des collèges semblables. Il en sort des soldats, des ingénieurs, des médecins, des gentilshommes, une foule de chrétiens ; **point de prêtres, du moins très peu**. Ce qui prouve qu'il ne suffit pas à une maison d'être chrétienne, profondément chrétienne, pour être apte à l'éclosion des germes ecclésiastiques ; **il faut une éducation spéciale.**

Mais c'est là aussi ce qui rend à l'Eglise de France sa liberté, et ce qui lui permet d'isoler dans des Petits-Séminaires purs, pour les mieux faire éclore, les germes précieux du sacerdoce.

Dans beaucoup de diocèses, ou très riches ou trop éloignés des grands collèges tenus par les ordres religieux, on a deux maisons, ce qui est vraiment la perfection : une pour les jeunes gens qui se destinent au monde, l'autre pour les jeunes gens qui aspirent au sacerdoce ; l'une qui donnera des chrétiens à la société, l'autre qui donnera des prêtres à la religion.

Seulement, que mes lecteurs me permettent de le leur rappeler ; quelle charge pour les évêques en l'une ou en l'autre hypothèse ! Si l'on n'a dans le diocèse qu'un Petit-Séminaire pur, alors on se trouve dans la situation que j'ai indiquée plus haut : 200 enfants à peu près qui paient une pension de 100 à 200 fr. et qui coûtent 4 ou 500 fr., et de plus des professeurs à payer, des bâtiments à entretenir ; une situation écrasante.

Si on a à la fois un collège ecclésiastique et un Petit-Séminaire pur, même avec une seule comptabilité qui verse sur la maison plus pauvre les excédants de la maison plus riche, comme on a double bâtiment, double personnel, doubles frais généraux, on parvient à peine à s'en tirer.

De toute manière, ce sont de lourdes charges. Oui ; mais y en a-t-il de plus nécessaires, qui s'imposent davantage à la générosité des chrétiens ? Quelle œuvre, si sacrée qu'elle soit, ne pâlira devant ce simple mot dont la grandeur s'accroît de nos malheurs : **donner des prêtres à l'Eglise et à la France** !

IV - Il ne faudrait pas croire cependant que, parce qu'on aura éloigné tous les jeunes gens du monde et transformé les collèges ecclésiastiques en petits séminaires purs, il n'y aura plus qu'à se croiser les bras et à assister, sans inquiétude, à l'éclosion des vocations ecclésiastiques ; ce serait la plus funeste des erreurs. Il y a un fait que nul ne contestera, c'est le grand nombre de vocations qui nous échappent, même dans les Petits-Séminaires. Les statistiques sur ce sujet seraient effrayantes[2]. J'en sais un, où tel cours comptait en quatrième 44 élèves et qui en définitive a fourni quatre prêtres ;

---

[1] «La grande erreur de notre temps est que la vocation ecclésiastique, au lieu d'être encouragée et préconisée, doit être de prime abord contredite et combattue : si bien **qu'à force de les éprouver, on tue ordinairement les vocations qui ne sont pas de celles qu'une force transcendante d'en haut fait triompher de tous les obstacles**. De là une façon d'agir tout opposée à celle qu'on observe par rapport aux autres carrières, pour lesquelles on cherche au plus tôt les écoles spéciales. Quand il s'agit de la carrière ecclésiastique, les parents d'une certaine condition commencent par se prononcer contre l'éducation des séminaires, et croient faire merveille en obligeant leurs fils à grandir, dans des écoles d'ailleurs chrétiennes, au milieu de condisciples dont les goûts et les exemples créent des entraînements à peu près irrésistibles». Lettre pastorale de Mgr Pie, évêque de Poitiers, pour le carême 1877.

[2] «Nous connaissons des Petits-Séminaires comprenant une population de 3 à 400 jeunes gens, qui ne fournissent chaque année au sanctuaire que de rares sujets. Le plus grand nombre des élèves, parvenus au terme des études classiques rentre dans le monde pour y poursuivre les positions sociales souvent les plus médiocres». Lettre de Mgr Dabert,

40 sont restés en route. Comment admettre que, sur ces 40 enfants, plusieurs n'avaient pas une vraie vocation ? Mais **elle a avorté. Pourquoi ?** N'y a-t-il pas lieu de se demander si la direction de la maison n'était pas pour quelque chose ? C'est bien d'avoir une serre et d'y enfermer des germes précieux ; mais il ne faut pas qu'elle soit ouverte à tous les vents ; mais il faut qu'elle soit incessamment traversée et en tous sens par les chaudes haleines de la foi et de l'amour de Dieu ; mais il faut qu'il y ait **des jardiniers intelligents, habiles, attentifs, ayant de l'intuition, du tact, de la délicatesse, de la flamme ! Tout dépend ici des professeurs**. On engendre à son image et à sa ressemblance. Si vous voulez engendrer des prêtres, soyez prêtres, non seulement par le caractère et le nom, mais par l'âme.

Ce que je dis des directeurs et professeurs des petits séminaires, disons-le aussi des professeurs et supérieurs des collèges catholiques. Sans doute là les jeunes gens sont élevés pour le monde. Croit-on cependant que dans la multitude de ces enfants il n'y en ait point que Dieu appelle à Lui ? On m'a cité un grand collège de Paris, dirigé par des prêtres, renfermant chaque année 400 élèves, et d'où, en dix ans, il est sorti une seule vocation ecclésiastique. Eh bien, on ne m'ôtera pas de l'esprit que, s'il n'y en a pas eu davantage, c'est **purement et simplement la faute de ceux qui dirigeaient cette maison.**

J'ai, à l'appui de mon opinion, une preuve qui semble incontestable. Il y avait, au commencement de ce siècle, un saint prêtre qui avait fondé à Marseille une œuvre de jeunesse, **M. Allemand**. Il n'avait sous la main que des jeunes gens destinés au commerce, la plupart n'ayant fait aucune étude de latin, tous occupés d'affaires, dans des conditions par conséquent très peu favorables à l'éclosion des vocations ecclésiastiques. Et cependant il a tiré de là et donné à l'Église de Marseille environ **60 prêtres**, plusieurs éminents, vicaires généraux, chanoines, curés de la ville, déclarant tous que c'était **à son zèle, à son initiative,** qu'ils devaient leur vocation. Il est vrai qu'**il s'en occupait**. Il parlait souvent d'une manière vive et originale de la beauté et de la grandeur du sacerdoce. Il en exposait les conditions, de manière à rebuter les cœurs vulgaires, mais à enflammer les grands courages. Il étudiait profondément, patiemment les âmes ; il y mettait plusieurs années ; puis, quand il avait découvert une vocation, il prenait hardiment l'initiative. Il déclarait à tel ou à tel jeune homme que Dieu l'appelait au sacerdoce. Il se constituait son maître, pour lui faire étudier le latin ; et par ses secours, ses prières, ses exemples, son **intelligente direction**, il le conduisait au saint autel. Il a fait cela, je le répète, pour soixante prêtres, dont plusieurs vivent encore, et qui attestent à la fois et son zèle et son esprit de discernement (*Vie du serviteur de Dieu Jean-Joseph Allemand*, par M. l'abbé Gaduel. Paris 1868, p. 404).

Sans doute il y avait dans M. Allemand des dons extraordinaires ; croit-on cependant que, si on s'y prenait de la sorte, on ne ferait pas éclore des vocations ecclésiastiques dans ces nombreux collèges tenus par des prêtres, dans ces innombrables écoles dirigées par des frères, dans ces comités et ces cercles qui naissent tous les jours ? Est-il bien sûr que tout le monde fait son devoir ? Je laisserai ici la parole à un évêque. Il aura plus d'autorité que moi pour leur adresser à tous une supplication nécessaire.

«Je m'adresse plus particulièrement, écrit Mgr l'évêque de Nîmes, à ceux qui, par le ministère de l'éducation, entretiennent un commerce plus intime avec les générations nouvelles.

«A vous d'abord, fils du vénérable La Salle, instituteurs de la jeunesse chrétienne, l'honneur de la France et de l'Église. Votre saint fondateur a renoncé pour lui-même aux avantages du sanctuaire, et il les a interdits à tout l'institut ; mais s'il vous a laissés au seuil du temple, c'est pour l'ouvrir et en faciliter l'accès aux enfants privilégiés dont vous pressentirez la vocation. Rappelez-vous donc que, parmi les enfants qui se pressent dans vos écoles, il y en a que Dieu a marqués d'un signe, et que c'est à vous souvent qu'il appartient de les reconnaître. Ne les retenez pas auprès de vous au delà des bornes ordinaires de la première éducation. Au lieu d'accumuler les prix dans leurs mains et les couronnes sur leur front, c'est à vous de leur dire : **Sortez de notre école et montez plus haut** ; allez gagner ailleurs les palmes de Jésus-Christ. Ainsi votre ministère, si utile au monde, deviendra plus utile et plus cher encore à l'Église.

«J'irai plus loin, j'irai, dans mes importunités saintes, frapper à la porte de tous les nouveaux collèges où croissent, grandissent, à l'ombre du drapeau de la Croix, les fils de la noblesse et de la bourgeoisie. Cent collèges fondés en vingt-cinq ans dans toute l'étendue du territoire français ont jeté des racines profondes dans le sol du pays. Mais ces magnifiques maisons n'ont pas été établies pour recruter seulement la magistrature, le barreau, l'armée, les administrations publiques ; elles doivent leur tribut à l'Église, qui les a bâties de ses mains et fécondées de sa grâce. Ce tribut, l'Église l'a déjà reçu dans quelques diocèses ; dans d'autres elle l'attend encore ; partout elle le sollicite aujourd'hui avec des instances plus vives que jamais, parce que l'urgence du besoin ne lui permet plus de différer l'appel qu'elle fait aux grandes âmes. Je vous adjure, ô vous qui partagez la confiance publique dans nos contrées, et qui ne laissez aux familles que l'embarras du choix entre tant de collèges excellents, fils de saint Ignace et de saint Dominique, Augustins de l'Assomption, prêtres séculiers chargés du ministère de l'éducation, souvenez-vous des diocèses qui vous ont formés à la vie sacerdotale, et songez à leurs besoins et à leur avenir. Qui saura dire avec plus d'éloquence que vous combien le P. Ravignan et le P. Lacordaire se sont couverts de gloire pour avoir préféré l'Église à la magistrature et au barreau, et qu'en choisissant, pour la plaider, la cause de Jésus-Christ, ils se sont élevés, même dans l'estime de leur siècle, de toute la hauteur qui sépare la terre du ciel et le temps de l'éternité. Vous donnez de nobles et vaillantes recrues à l'armée française, mais comment les préparer à ce rude métier sans leur parler du généreux blessé de Pampelune qui vous a formés vous-mêmes à l'école du sacrifice sacerdotal et de la gloire éternelle ? Vous enseignez l'élite de la jeunesse mondaine non loin de ce collège où Xavier fut enlevé au monde par les salutaires avis de saint Ignace. Quelle prédication vivante qu'un tel nom et que de tels souvenirs ! Quelle espérance fondée ne devons-nous pas avoir que vous nous donnerez enfin des apôtres, comme saint Ignace en a donné aux grandes Indes, et que d'autres Xavier, un moment épris de la gloire humaine, en reconnaîtront le néant quand votre parole ira chercher au fond de leur âme la fibre trop peu remuée du dévouement, en leur criant : *Que sert à l'homme de gagner le monde, s'il vient à perdre son âme ?*» (Instruction pastorale

---

évêque de Périgueux, 14 juillet 1868.

de Mgr l'évêque de Nîmes pour le carême 1876).

V - Le troisième asile ouvert aux vocations ecclésiastiques, c'est le **Grand-Séminaire**. Recueillies dans l'école presbytérale, cultivées au Petit-Séminaire, elles viennent enfin **éclore et s'épanouir** au Grand-Séminaire. C'est là que le jeune homme, désireux de se consacrer à Dieu, trouve des règles pleines de sagesse, simples, éprouvées par les siècles, merveilleusement propres à mettre en lui **la sainteté sacerdotale**. C'est là qu'avec ces règles il trouve **dans ses maîtres, élite du clergé, des modèles parfaits, de vivants exemples de la perfection à laquelle il aspire**. Jamais je n'oublierai l'admiration avec laquelle, tout jeune encore, je contemplais, à Saint-Sulpice, des hommes comme M. de Courson, M. Carbon, M. Mollevault, M. Faillon. «Voilà, me disais-je, le prêtre tel que mon cœur le conçoit, savant et modeste, fervent et aimable, ne me demandant jamais un sacrifice qu'il ne le pratique le premier, et toujours devant moi, à une hauteur où je n'atteindrai jamais».

C'est là que, pendant cinq ans, le jeune homme se plonge dans l'étude des choses sacrées, de l'Ecriture sainte, de la théologie, dont il aura toute sa vie un si grand besoin. C'est là qu'il monte peu à peu, sous l'œil de ses maîtres vénérables, tous les degrés du sacerdoce, sous-diacre à vingt et un ans, irrévocablement voué par le vœu de chasteté au service de Dieu ; diacre, et bientôt prêtre à vingt-trois ou vingt-quatre ans, recevant sur ses épaules, à cet âge si tendre, un **fardeau terrible, redoutable,** dit l'Eglise, aux anges même.

Ah ! si vous êtes chrétiens, si vous avez réfléchi à la mission du sacerdoce, vous hommes du monde, hommes politiques, pères de famille ; si vous avez compris ce que doit être le prêtre chargé de diriger votre femme, vos enfants ; si vous-mêmes vous avez dans l'âme ce courage de la foi qui fait qu'on s'agenouille aux pieds du prêtre, qu'on lui confie sa vie tout entière, comprenez donc la nécessité de ces maisons **où on le forme, où on l'éprouve, où on le sanctifie, où on le met en état de vous recevoir, de vous comprendre, de vous consoler, au jour où le repentir, ou la douleur, ou le chagrin, ou la mort vous amèneront à ses pieds** ?

Les Grands-Séminaires sont au recrutement du clergé ce que sont, au recrutement de l'armée, l'école Polytechnique et l'école Saint-Cyr. Ce sont des écoles spéciales, absolument nécessaires. Les supprimer, les amoindrir, les affamer, c'est persécuter l'Eglise au premier chef.

C'est ce que comprit tout d'abord le gouvernement qui avait fait le Concordat. Car, quoiqu'il n'eût pas été question des Grands-Séminaires dans cet acte solennel, l'Etat prit immédiatement à sa charge l'entretien et les réparations des bâtiments ; et, par un décret en date du 30 septembre 1807, il dota les Grands-Séminaires de 1.360 bourses de 400 fr. chacune. C'était en moyenne 15 ou 16 bourses par séminaire, 6 ou 7.000 francs par diocèse. Assurément un tel chiffre était sans aucune proportion avec les besoins d'un diocèse ; car le moins qu'il doive y avoir d'élèves dans un séminaire, c'est 80 à 100, lesquels à 400 fr. de pension chacun font 35 à 40.000 fr. chaque année, sans compter les professeurs, les domestiques, les impositions, les frais de toute sorte. Et pour aider à de tels frais, on donnait à chaque diocèse 6 ou 7.000 fr. ! Aussi neuf ans après, en 1816, et plus tard en 1826, on sentit la nécessité d'augmenter le nombre de ces bourses. On les porta de 1.360 à 3.035, et le crédit qui n'était que de 644.000 fr. fut élevé à 1.214.000 fr. C'était à peu près 38 bourses par séminaire, 15.200 fr. par diocèse. Le reste demeurait à la charge de l'évêque, et presque entièrement ; car la plupart des jeunes gens qui paient 100 ou 200 fr. au Petit-Séminaire en paient encore moins au Grand[1].

Quelque disproportionné que fût ce secours avec les besoins de chaque diocèse, ce fut cependant là le point extrême des libéralités du gouvernement. On ne resta même pas longtemps sur ce sommet. Dès 1835, on supprima 500 bourses, soit 200.000 francs sur un crédit déjà si peu considérable. En 1877, nouvelle suppression de 300 bourses, soit encore un diminution de 140.000 fr. Enfin, en 1878, sous une forme absolument hypocrite, la Chambre des députés supprima toutes les bourses dans les séminaires dirigés par des congrégations non reconnues, offrant, pour faire passer la chose, de reverser les bourses supprimées sur les autres séminaires. Le Sénat rejeta cette proposition, qui fut retirée. Mais on voit la pente : diminuer de plus en plus, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, les bourses des séminaires, jusqu'au jour où on pourra les supprimer tout à fait.

Je dirai, au chapitre suivant, quels **devoirs** résultent de tout cela pour les catholiques. Je termine celui-ci en répétant ce que j'ai dit plus haut, et ce que nul homme d'État ne contestera : **Les Grands-Séminaires sont absolument nécessaires à la vie de l'Eglise ; ils sont l'unique moyen du recrutement du clergé.**

Les supprimer, les amoindrir, les affamer, c'est persécuter l'Eglise au premier chef.

CHAPITRE VIII : QUE LA CULTURE DES VOCATIONS ECCLESIASTIQUES CONSTITUE POUR LES ÉVEQUES UNE CHARGE ACCABLANTE, ET QUE LES FIDELES DOIVENT LEUR VENIR EN AIDE.

Ainsi donc, de quelque côté que nous jetions les yeux, nous nous heurtons à **un obstacle, toujours le même : la**

---

[1] «L'administration d'un grand et d'un petit séminaires entraîne, on le comprend sans peine, des dépenses considérables. Il est nécessaire de pourvoir aux besoins des élèves, aux frais communs, à la rémunération, si modeste qu'elle soit, des professeurs. Or, si vous nous permettez de porter la lumière sur une situation probablement peu connue, nous vous dirons ceci : un Grand-Séminaire reçoit de l'Etat des secours limités ; quant au Petit-Séminaire, il ne reçoit de l'Etat aucun subside et ne possède aucune bourse. Donc toutes les dépenses, même celles qui concernent l'entretien des bâtiments, ne peuvent être couvertes que par les pensions, presque toujours plus ou moins réduites, souvent très faibles, qui nous sont versées, et par un recours aux quêtes,
«Or, quel est le revenu des deux quêtes qui sont faites chaque année à cette fin, et qui sont destinées à satisfaire à des besoins aussi multiples ? Le compte rendu du mois de décembre 1872 par notre vénéré prédécesseur porte ces deux quêtes réunies à 23.000 fr. Qu'est-ce donc pour tant de choses *? Hæc quid sunt inter tantos* !» Lettre de Mgr Sebaux, évêque d'Angoulême, 3 décembre 1873.

pauvreté !

La pauvreté des **familles**, qui, voyant poindre dans l'âme de leurs enfants le germe d'une vocation sacerdotale, s'en épouvantent, ne la cultivent pas, et au besoin l'étoufferaient, par peur des dépenses qui seront nécessaires et du peu de profit qu'elles en retireront.

La pauvreté du **prêtre**, qui, apercevant le précieux germe dans l'âme d'un enfant de sa paroisse, voudrait prendre l'enfant chez lui, l'admettre à sa table, l'élever ; mais qui hésite, qui recule, en supputant son petit budget, et en voyant, la mort dans l'âme, qu'une telle dépense, dans le présent et surtout dans l'avenir, lui est absolument impossible.

La pauvreté des **Petits** et des **Grands-Séminaires**, qui, eux, ne reculent devant aucun sacrifice, dussent-ils y succomber, mais qui ploient sous la charge.

La pauvreté des **évêques**, qui peuvent si peu avec leurs petits revenus (car qu'est-ce que 15,000 fr., avec tant d'autres charges, en face d'un fardeau pareil ?), qui passent leur vie à quêter, à demander, et qui, vivant sans cesse dans la préoccupation, dans l'inquiétude, quelquefois en sont accablés !

Voilà la situation[1]. Je ne demande pas si elle est convenable, digne d'une grande nation catholique nous n'en sommes plus à ces questions-là. Je dis simplement : la voilà telle qu'elle est, sans exagération, sans phrases, chiffres en main. Il faut la subir ; et il n'y a que la charité des catholiques, une charité intelligente, qui puisse la modifier.

J'ajoute que, le pouvant, elle le **doit** ; que c'est une obligation de conscience, et la première de toutes ; que les autres œuvres doivent être abandonnées pour celle-là ou du moins subordonnées à celle-là ; nulle n'étant aussi urgente, aussi importante, aussi nécessaire, d'une nécessité absolue et sans conteste.

Cela dit, voyons les **moyens**.

I - Le premier moyen, c'est la fondation de **bourses** et des **demi-bourses** dans les séminaires.

Les bourses sont de 400 fr., et les demi-bourses de 200 fr. Or, combien de familles pourraient en fonder une ! Combien de personnes, ou veuves, ou sans enfants, ou même avec des enfants, mais riches, pourraient le faire, soit par une **donation** légale de leur vivant, soit par **testament** ![2] Depuis seize ans que je suis à Orléans, j'ai vu ouvrir des testaments de royale bienfaisance. Il y avait des legs pour toutes les œuvres : pour les hôpitaux (vieille routine ; car les hôpitaux sont presque tous largement dotés), pour les bureaux de bienfaisance, pour les crèches, pour les salles d'asile ; **presque jamais pour les séminaires.** Est-ce que les testateurs y répugnaient ? Nullement ; mais ils ne savaient pas. Et cependant

---

[1] «Convaincu, après un mûr examen, qu'au sein de nos religieuses populations, les moyens pécuniaires de pourvoir au développement des vocations ecclésiastiques fait plus souvent défaut que l'existence de ces vocations elles-mêmes». Lettre de Mgr Forcade, évêque de Nevers, 2 avril 1862.

«Faut-il donc le dire, ce qui arrête dans leur éclosion ces fleurs précieuses, ce qui frappe de stérilité les semences divines de la vocation, c'est le défaut des ressources temporelles que rend nécessaires la longue carrière des études et des préparations destinées à former l'homme de Dieu et à l'armer de science et de sainteté en face de l'ennemi». Lettre de Mgr Nogret, évêque de Saint-Claude, 2 février 1877.

«Bien que nous ayons en ce moment une quinzaine de cures ou de vicariats vacants, nous n'avons pas précisément à nous plaindre de la disette des vocations ecclésiastique. C'est l'argent qui nous manque plutôt que les vocations. Les vocations seraient même abondantes, si nous avions des ressources suffisantes pour les encourager et les soutenir, en subvenant du moins aux frais de l'éducation des enfants que nous présentent des familles très chrétiennes, mais généralement pauvres». Lettre de M. Mussel, vicaire général de Grenoble, 26 février 1878.

«Au lieu de diminuer, les vocations sacerdotales ont augmenté dans notre diocèse, ces dix dernières années, et elles augmenteraient encore si nous pouvions faciliter à des enfants indigents l'entrée au petit séminaire». Lettre de M. l'abbé Loustalot, chan. h. secrét. gén. de l'évêché d'Aire, 26 février 1878.

«Après avoir été spoliée de ses biens par la Révolution, que deviendrait l'Eglise de France si le budget des cultes était supprimé ? Que deviendraient, en particulier, les séminaires privés de leur subvention ? Dieu, il faut l'espérer, nous préservera de cette calamité ; mais enfin Ses décrets nous sont inconnus ; il est donc de la plus haute importance, c'est un devoir de premier ordre de pourvoir à cette déplorable éventualité dans toute la mesure du possible». Lettre de Mgr Bernadou, archevêque de Sens, 15 décembre 1871.

«En étudiant les causes multiples de cet amoindrissement, nous avons été amenés à reconnaître que la demi-pension exigée des familles les moins aisées dépassait trop souvent le niveau de leurs ressources. Sous peine de voir un jour la foi dépérir dans un nombre de paroisses privées de pasteurs, il nous faut donc, comme dans la plupart des autres diocèses, assurer à plusieurs de nos jeunes séminaristes le bienfait d'une éducation entièrement gratuite». Lettre de Mgr Hacquard, évêque de Verdun, 14 septembre 1874.

[2] «Nos ressources personnelles et vos aumônes annuelles pour nos séminaires n'ont suffi, jusqu'à ce jour, qu'à ne pas laisser contracter des dettes à ces établissements. Nous le disons sans honte : il nous serait impossible de faire plus, de prendre sur nous le paiement de la pension de nos pauvres élèves. Plutôt que d'en abandonner un seul toutefois, nous n'hésiterons pas à nous imposer les privations les plus extrêmes. Ce que la Providence n'a pas permis que nous pussions faire, ne sauriez-vous, M. T. C, F. l'accomplir vous-mêmes ? Cette somme si modique, une bourse dans nos institutions ecclésiastiques, une demi-bourse, **serait-ce trop pour les biens dont la Providence vous a comblés ?**» Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 18 janvier 1861.

«Pour assurer l'avenir, de dignes prêtres et aussi de pieux laïques ont eu la générosité de fonder, au petit séminaire, plusieurs bourses ou demi-bourses perpétuelles, en faveur d'élèves qui offrent des marques, des garanties sérieuses de vocation mais qui sont dépourvues des biens de la fortune». Lettre de Mgr Guilbert, évêque de Gap, 25 juillet 1865.

«Art. 2. Les personnes riches sont invitées à contribuer à cette œuvre soit en créant des bourses ou des demi-bourses, soit par des dons importants qui leur vaudront le titre de bienfaiteurs et leur assureront une part spéciale dans les mérites de l'œuvre». Lettre de Mgr Fonteneau, évêque d'Agen, 8 décembre 1876.

quelle œuvre égalera jamais celle-là ? Vous n'avez plus le courage, riches, heureux du monde, de diriger vos jeunes fils vers le sanctuaire. Vous le faisiez autrefois, quand ils étaient sûrs d'avoir des mitres d'or et de riches bénéfices. Eh bien, à leur place, envoyez-y les enfants des pauvres. Fondez une bourse ou une demi-bourse dans un grand séminaire[1]. Ah ! si j'étais homme du monde, **contre tous mes péchés**, je voudrais avoir, comme un **bouclier sur ma tête** et sur celle de mes enfants, un prêtre qui me devrait son éducation, son sacerdoce, et qui, debout **chaque matin à l'autel, me servirait de paratonnerre !**

Nos pères, pour expier leurs fautes, fondaient à perpétuité une lampe devant le Saint-Sacrement. Fondez un prêtre ! Ce sera une meilleure lampe, qui donnera plus de gloire à Dieu et plus de lumière au monde.

Ce que je dis aux laïques, j'oserai le dire aux prêtres. Il y en a qui ont de la fortune ; quel plus bel usage peuvent-ils en faire que de se créer un successeur qui leur permette de triompher de la mort et de perpétuer sur la terre leur ministère pastoral ! Semblables en ce point à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont l'Apôtre dit que «son sacerdoce ne meurt pas, et qu'il peut sauver en tous temps ceux qui ont recours à lui, étant toujours vivant pour intercéder pour nous» (Paul, Hébr. VII, 27). Heureux le prêtre riche ! Il peut donc prolonger son sacerdoce, le rendre éternel comme celui de Notre-Seigneur, et continuer ainsi, par un prêtre qu'il aura créé, de son cœur encore plus que de sa bourse, à sauver les âmes pour lesquelles il a tout quitté ![2]

Riche ou non, usez de toutes les ressources que les antiques lois de l'Eglise[3] ou les préoccupations récentes de la Papauté[4] assignent à l'œuvre des vocations sacerdotales, et n'oubliez pas cette belle parole d'un évêque : «Mon frère,

---

[1] «Ce que nous voulons essayer c'est de donner pour base à l'œuvre des petits séminaires le principe que jamais dans aucun cas, les capitaux que nous pourrons constituer, grâce à elle, ne seront dépensés, mais qu'on emploiera seulement les revenus, De la sorte, Messieurs, nous irons sans doute lentement, mais nous ménagerons à l'avenir le moyen d'atteindre sûrement notre but, qui est d'arracher nos Petits-Séminaires aux incertitudes de l'état présent. Quand ce but sera-t-il atteint ? Dieu seul le sait». Lettre de Mgr Foulon, évêque de Nancy, 15 décembre 1872.
«Les ressources propres à l'œuvre des vocations lui seront exclusivement réservées. Pour en assurer la conservation, il est nécessaire qu'elles puissent être acceptées et administrées sous la protection des lois qui régissent la propriété parmi nous. Après en avoir mûrement délibéré avec la commission administrative, j'ai décidé que les capitaux destinés à l'œuvre seront légalement la propriété de la mense épiscopale. Il en résulte qu'on pourra donner pour l'œuvre, soit par acte entre vifs, soit par testament, en donnant à l'évêque de Belley et à ses successeurs, mais avec cette clause qu'il faudra reproduire exactement : le don ou le legs sera exclusivement employé à favoriser les vocations ecclésiastiques. Cette clause indiquera d'une manière obligatoire que ces dons et ces legs doivent être attribués à l'œuvre des vocations ecclésiastiques et administrés conformément au règlement de ladite œuvre». Lettre de Mgr Marchal, évêque de Belley, 22 janvier 1877.
Art. 4 : «En aucun cas ne sont aliènes les capitaux recueillis chaque année par l'œuvre. Ils sont intégralement placés, par les soins du conseil d'administration, en rentes 3 % sur l'Etat français. Les intérêts seuls sont dépensés, sous forme de bourses ou fractions de bourse, en faveur des séminaristes pauvres». Lettre de Mgr Foulon, évêque de Nancy, 15 décembre 1872.

[2] «Voilà pourquoi nous insistons auprès de vous, afin que vous réserviez une part de vos libéralités à ces saintes maisons qui furent le berceau de votre sacerdoce. Ah ! si chaque prêtre leur donnait de son vivant, ou du moins leur laissait après sa mort une somme proportionnée à sa fortune, dans quelques années l'existence des séminaires serait assurée». Lettre de Mgr Bernadou, archevêque de Sens, 15 décembre 1871.
«Plusieurs des pieux et saints prêtres que nous pleurons ont compris également qu'il ne pouvait y avoir pour leurs modestes économies d'emploi plus sacerdotal et plus méritoire. Par une donation manuelle, ou par une disposition testamentaire prise à temps et en bonne forme, ils ont établi dans l'un ou l'autre de nos séminaires, sous la condition expresse que le capital ne serait jamais détourné à une autre fin, des quarts de bourse ou des demi-bourses, pour faciliter l'éducation ecclésiastique d'enfants pauvres et d'une vocation moralement sûre». Lettre de Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, 19 mars 1873.

[3] Le concile de Trente était tenu de pourvoir sagement à l'entretien des petits séminaires. Son vœu de composer les milices du sacerdoce avec les fils du pauvre surtout, eût été une folie s'il n'eût avisé aux moyens de soutenir temporellement les asiles où il les convoquait. Le concile rappela donc le caractère ineffaçable des richesses ecclésiastiques. Il est une destination de ce patrimoine de l'Eglise que nul n'a le droit de méconnaître. **Quand chacun de nous y a pris ce qui lui est nécessaire pour l'entretien de sa vie, le reste appartient à l'assemblée chrétienne, pleine de pauvres qui ont faim et soif.** Un ordre fut donc intimé à tous les primats, archevêques, évêques, chanoines, curés et prêtres jouissant d'un revenu ecclésiastique quelconque, de fournir chacun son tribut pour la formation et le maintien des écoles cléricales». Lettre pastorale de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, 16 décembre 1843.

[4] «D'après un rescrit pontifical du 20 mai 1870, vous êtes autorisés à appliquer, pour des particuliers, les messes que vous dites les jours de fêtes supprimées, et à percevoir pour chacune la taxe diocésaine, à la condition expresse que vous la remettrez à l'évêque, pour être employée au soutien des séminaires. Sans cette faveur du Saint-Siège, comment aurions-nous pu pourvoir à l'entretien des jeunes élèves de nos maisons ecclésiastiques ? La tâche eût été au-dessus de nos forces, et par conséquent le recrutement du clergé diocésain entravé et compromis». Lettre de Mgr Legain, évêque de Montauban, 15 décembre 1874.
«Nous avons cru devoir exposer au Souverain Pontife et lui confier les craintes qui nous préoccupaient. Sa Sainteté a daigné nous consoler et nous venir en aide, en nous accordant un privilège qui, sans faire cesser toutes nos inquiétudes, nous créera néanmoins d'utiles ressources. Par un rescrit en date du 30 octobre 1876, tous les prêtres de notre diocèse astreints à l'obligation de célébrer la messe *pro populo* les jours de fêtes supprimées, sont dispensés conditionnellement de cette obligation. Ils pourront ces jours-là célébrer la sainte messe à des intentions particulières et percevoir des honoraires, **à la condition expresse que ces honoraires seront remis intégralement à l'évêque, pour être appliqués par**

vous n'aurez pas toujours la puissance : *Non enim habebis jugiter potestatem* ; mais si vous avez formé vous-même ceux qui l'exerceront après vous, votre couronne pastorale subsistera même ici-bas de génération en génération (Mgr l'évêque de Poitiers, Lettre pastorale pour le carême 1877) : *Sed corona tribuetur in generationem et generationem* (Prov. XVII, 24)

Je ne vous oublierai pas, en traitant un pareil sujet, communautés religieuses, si ferventes aujourd'hui, où brille avec tant d'éclat la flamme de l'esprit apostolique. Il est vrai que vous n'êtes pas riches ! Combien je connais de Visitations qui se suffisent à peine ! Et combien de Carmels qui ne se suffisent pas du tout ! Et cependant quel bien vous faites ! que de charités ! quelles abondantes aumônes ! Mais pourquoi ne faites-vous pas celle-là ? Je connais une maison du Sacré-Cœur, où à peine ce mot fut dit que les enfants commencèrent leur bourse ; dévalisant l'une sa mère, l'autre son grand-père, celle-là sa marraine ; si bien qu'au bout de quelques jours, les maîtresses aidant, on avait fondé une bourse. Je voudrais que chaque Visitation en eût une, et chaque Carmel aussi. Peut-être que cet argent, doublé de tant de prières, de pénitences, de sacrifices, de saints désirs, aurait une grâce spéciale pour engendrer de temps en temps un Bérulle, un Jean de la Croix, ou un François de Sales ![1]

II - Vous me direz : Mais, pour fonder une bourse dans un séminaire, il faut être riche, libre de ses biens. Riche ? Non ; car, je le répète, pour une fondation pareille, il suffit d'une rente de 4 ou 500 francs. Et combien de personnes pourraient, au moins après leur mort, léguer une somme pareille, et qui ne le font pas, uniquement parce qu'elles n'y ont jamais pensé !

Mais enfin, je le reconnais, il faut une certaine fortune et surtout une certaine liberté pour faire une fondation pareille. Et aussi l'Eglise y a pourvu. Elle qui a toujours eu en si haute estime le denier de la veuve, elle a établi une œuvre où, pour coopérer à l'honneur de donner des prêtres à Dieu et aux âmes, on vous demande, quoi ? Un peu plus d'un sou par mois. Cette œuvre a différents noms. Ici, on l'appelle l'œuvre des vocations ecclésiastiques ; là, l'œuvre des séminaires. Ailleurs, mais surtout dans le peuple qui a la grâce de trouver les noms simples et frappants, on s'est habitué à l'appeler **LE SOU DES VOCATIONS.**

Cette œuvre est organisée à peu près comme la Propagation de la Foi. Un comité diocésain dans la ville épiscopale, et des sous-comités dans les arrondissements et les cantons. Chaque dame qui veut bien être membre du comité prend le nom de zélatrice, ou de dizainière. Elle répond de dix francs, soit qu'elle les donne elle-même, soit qu'elle s'associe dix personnes qui lui donnent, chacune, vingt sous par an, c'est-à-dire un peu plus d'un sou par mois.

Quelques-uns de mes lecteurs souriront de ce sou par mois, et volontiers ils diraient avec l'Apôtre : *Quid hæc inter tantos ?* (Jean. IV, 9). Que peut-on faire avec si peu ? Ceux qui parlent ainsi ignorent quelle est la puissance d'un sou. Ils ne connaissent pas la divine multiplication des sous par la charité. **Ce qui est faible, ce qui est infirme, ce qui ne produit rien, ce sont les grosses sommes ; car elles sont enfermées dans des coffres-forts, avec des serrures de sûreté** ; on ne peut les en faire sortir. **Ce qui au contraire est tout puissance, ce qui est vif, agile, ce qui court, ce qui a des ailes, ce qui ne tient pas à la poche d'où il s'échappe si vite, c'est un sou !** Unissez un sou à un sou, et vous ferez, des prodiges. C'est un sou uni à un sou qui a permis à O'Connel de braver pendant quarante ans la toute-puissante Angleterre et de lui arracher le bill d'émancipation des catholiques. C'est un sou unis à un sou qui a permis à Pie IX, et qui permettra à Léon XIII, de rester rois au fond du Vatican et de mépriser les millions de l'Italie. C'est un sou uni à un sou qui a couvert d'apôtres et de martyrs les côtes de la Chine, de la Corée, du Tonking, et qui ouvre en ce moment à Notre-Seigneur les déserts de l'intérieur de l'Afrique. C'est un sou uni à un sou, les catholiques me permettront de le leur dire, qui alimente la caisse redoutable des sociétés secrètes, et ne les laisse jamais manquer d'argent, ni pour les élections ni pour les émeutes, le dernier des ouvriers prélevant avec joie une obole sur sa paye pour le triomphe du parti.

Ah ! que nous en gaspillons, de ces sous qui pourraient être si bien employés ! Si, à chaque dépense inutile, nous savions nous dire : Ce sou, que je jette au hasard, à une fleur, à une curiosité, à un caprice, à une vanité, à une bagatelle,

---

lui aux besoins des séminaires». Lettre de Mgr Bonnet, évêque de Viviers, 1er janvier 1877.
«Pressé par la nécessité, j'ai demandé et obtenu le renouvellement de l'indult qui m'autorise à vous permettre d'appliquer à des intentions particulières les messes des jours de fêtes supprimées, à la condition de mettre les honoraires de ces messes à ma disposition, en faveur des séminaires. Je vous prie instamment, Messieurs, de ne point laisser diminuer ces ressources, sans lesquelles je ne pourrais pourvoir aux besoins les plus essentiels du diocèse». Lettre de Mgr Marchal, évêque de Belley, 22 janvier 1877.
«Je vous ai recommandé l'œuvre de mes séminaires, et vous avez compris combien il était nécessaire de porter secours à l'arche chancelante. Déjà mon prédécesseur, d'immortelle mémoire, avait obtenu pour cette entreprise. les faveurs du Saint-Siège, et c'est sur sa prière que le Souverain Pontife vous a autorisé à recevoir un honoraire pour les messes des fêtes supprimées, sous la réserve que cet honoraire serait remis à l'évêque et appliqué à l'œuvre des séminaires. Non seulement Pie IX m'a confirmé cette faveur par un nouveau rescrit, mais il l'a étendue aux messes de binage sous la même condition et pour les mêmes besoins». Lettre de Mgr Besson, évêque de Nîmes, 10 novembre 1877.
Cette concession, déjà faite à plusieurs évêques, ne sera probablement pas refusée aux évêques qui la solliciteront ; or comme il y a à peu près 30 fêtes supprimées, si tous les prêtres voulaient concourir de cette manière à l'œuvre des vocations, on pourrait espérer 30 fr. environ pour chaque paroisse, C'est-à-dire 3.000 fr. pour cent paroisses, 9.000 fr. pour 300, somme importante et qui suffirait à tout le mouvement des écoles presbytérales.
[1] Il faut bien remarquer que le concile de Trente en fait presque une obligation aux communautés religieuses. Après avoir établi les séminaires, «comme quelques revenus certains sont nécessaires pour les bâtiments, les gages des maîtres et domestiques, la nourriture des jeunes élèves et autres dépenses etc.» il veut qu'on prenne sur les revenus de l'évêque et du chapitre ; et de toutes les dignités..., abbayes et prieurés..., et généralement de tous bénéfices, même réguliers... ; ensemble des fabriques des églises... ; comme aussi des REVENUS DE TOUS LES MONASTÈRES... Concil. Trid. sess. XXIII, cap. XVIII.

si je le mettais en réserve, j'aurais bientôt les vingt sous, les trente sous, les dix francs, les vingt francs, qui, déposés dans le tronc sacré du sacerdoce, feraient éclore des vocations et germer des prêtres ; j'aurais coopéré à une grande œuvre, et cela ne m'aurait guère coûté[1].

III - Et cependant, quoique la générosité soit ici très nécessaire et ait naturellement le premier rang, il faut bien d'autres vertus pour faire réussir une pareille œuvre. Il en faut une en particulier, la plus belle de toutes, et aussi, hélas ! la plus introuvable.

Vous fondez un lit dans un hôpital, un berceau dans une crèche ; vous jouissez du bien que vous avez fait ; vous pouvez le voir, le toucher de la main. Mais vous entreprenez une œuvre dix fois plus haute, vous fondez une bourse dans un séminaire ; vous n'en entendrez jamais parler. On grave le nom d'un parrain sur une cloche ; celui du donateur est inscrit au bas d'un vitrail, sur le pied d'une croix élevée au bord de la route ; vous n'aurez pas même cette mince récompense. On a proposé, il est vrai de mettre des plaques de marbre dans les séminaires, même dans les cathédrales, et d'y inscrire le nom des fondateurs de bourses. Probablement cela ne se fera pas ; ou bien on mettra ces plaques en des endroits où personne ne pourra les lire ; et quand on les lirait, ce serait pour les oublier encore plus vite. Au fond, vous serez complètement **ignoré**. Mais qu'importe ? Qu'y a-t-il de plus beau que de faire du bien et de n'en point avoir de récompense ? D'ailleurs vous avez peut-être fait bien des actions dans votre vie, pour être connu, loué, glorifié ; pourquoi n'en feriez-vous pas une qui ne vous rapporte rien, si ce n'est l'expiation de toutes celles-là, avec la bénédiction de Celui qui ne prise rien tant que les œuvres inconnues des hommes, oubliées par eux, et dignes dès lors d'être récompensées par Lui ?

Et non seulement vous serez ignoré, mais que de fois vous serez **déçu** ! Cet enfant, pour qui vous avez fait tant de sacrifices, que vous avez confié à M. le curé en lui disant : «Je me charge de tous les frais» ; que vous avez suivi au petit et au grand séminaire, trompera vos espérances ! Vous étiez heureux et fier de donner un prêtre à l'Église. Mais voila la **maladie** qui vient et qui l'emporte avant l'âge ; tous vos sacrifices sont anéantis. Et c'est encore la meilleure hypothèse. Voilà le **découragement**, le **dégoût** de sa vocation qui le prennent ; vous vouliez faire un prêtre, vous avez fait un huissier. Et il y a pire. Voilà **l'ambition**, **l'orgueil** qui le piquent. Vous espériez donner à l'Eglise un homme distingué, un docteur, un apôtre, qui sait ? un évêque. Vous lui donnez un Raspail ou un Renan[2].

Mais, encore une fois, qu'importe ? En avez-vous moins fait le bien ? Ce bien, pour n'avoir point réussi, en est-il moins grand en lui-même, moins précieux aux yeux de Dieu ? En subsistera-t-il moins dans l'avenir ? Vous serez mort, éteint, évanoui, que la bourse, fondée par vous, agira encore. Tous les huit ou dix ans, elle enfantera un prêtre qui ne vous connaîtra pas, c'est vrai ; qui ne priera peut-être pas pour vous, c'est possible ; mais, dites-moi, croyez-vous en Dieu ? Croyez-vous à Son équité**, à Sa justice** ? Croyez-vous qu'Il soit semblable aux hommes qui oublient ? Et Dieu, ayant tant reçu de vous, vous devant un prêtre qui sauvera des milliers d'âmes, n'imaginera-t-Il pas quelque moyen, pour acquitter Sa dette ? La reconnaissance pèse à l'homme, pèse-t-elle à Dieu ? Fondez un prêtre ou plutôt une série de prêtres qui, de génération en génération, sauveront des âmes, et ne vous souciez pas si les hommes en garderont le souvenir et vous en sauront gré ! C'est peu de chose que la mémoire des hommes. Donner un prêtre à l'Eglise, c'est tirer une lettre de change sur Dieu. Elle ne sera pas protestée.

---

[1] «Voulez-vous savoir, monsieur le curé, quel est le plus grand écueil de l'œuvre que nous établissons aujourd'hui, et celui contre lequel vous aurez le plus à la prémunir ? C'est celui qu'expriment ces paroles du prophète : *Respexistis ad amplius et ecce factum est minus* (Agg., c. 1). Que personne donc ne dise : Qu'est-ce que quelques centimes ? Il faut plus ou rien, plaçant ainsi la convenance du don à un degré auquel sa générosité ne peut atteindre. Donnez plutôt ce denier. Si chacun donnait autant, nous serions déjà trop riches. Votre denier allant se joindre à celui de tous les autres formera avec la pièce de monnaie du riche une somme très convenable. Ainsi, sans appauvrir personne, le diocèse aura de précieuses ressources pour satisfaire aux grands besoins des Petits-Séminaires». Lettre pastorale de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, 16 décembre 1843.
«Avec 2 ou 300 fr. par an, quelquefois même avec moins, on peut assurer une vocation, entretenir un jeune lévite, préparer, enfanter un prêtre ! N'est-ce pas l'œuvre des œuvres ? Et souvent, pour la parfaire, il ne faudrait que se priver d'une fantaisie, d'un caprice de luxe ou de vanité, d'une dépense plus que superflue ! Hélas ! c'est **la foi,** c'est **l'esprit de foi** qui manquent». Mgr de Ségur cité dans la Lettre de Mgr Bernadou, archevêque de Sens, 15 décembre 1871.

[2] «Ne vous effrayez pas d'un premier insuccès. L'évangéliste saint Jean avait fort affectionné un jeune chrétien : il le voulait pour disciple et coadjuteur de ses travaux, et il eut la tristesse de le voir s'égarer et se perdre honteusement. Tous les enfants sont loin de correspondre aux soins qu'on prend de leur bas âge : si vous réussissiez à conduire jusqu'à la prêtrise un sur trois, sur cinq élèves, certes vous devriez croire que vos fatigues ont été largement rémunérées». Lettre de Mgr Mellon Jolly, archevêque de Sens, 18 janvier 1861.
«Et puis, ne l'oublions jamais, chers coopérateurs, dans une entreprise d'une portée si haute, et qu'il faut conduire au milieu de tant de chances contraires, à ne réussir qu'une fois sur deux, et même une fois sur quatre, certes on ne doit pas estimer avoir perdu son temps : un bon prêtre est une si grande chose dans l'Eglise de Dieu ! En matière de vocation, s'attendre à ce que tout essai aboutisse heureusement, ce serait croire que toute fleur devient un fruit, ce serait se ménager de pénibles mécomptes». Lettre de Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, 19 mars 1873.
«Sans aucun doute, vous aurez, dans ce travail, des **déceptions** ; il faut bien y compter. Vous vous tromperez bien des fois sur la sincérité des vocations. Plusieurs même, très vraies et réelles pourront, sans qu'il y ait eu de votre faute, et malgré vos soins, s'altérer et se perdre. Vous en serez profondément affligés ; mais Dieu, qui aura vu la pureté de vos intentions, n'en **récompensera** pas moins vos efforts et vos sacrifices». Lettre de Mgr Guilbert, évêque de Gap, 25 juillet 1865.

CONCLUSION

J'ai fini.

Il ne me reste plus qu'une conclusion à tirer, qui s'échappe d'elle-même, éclatante, invincible, de tout ce que nous avons dit. C'est qu'il est grand temps que les catholiques s'occupent de leurs affaires. Les catholiques se sont trop habitués à compter sur l'Etat. Ils se sont trop dit : L'Etat paie nos évêques ; l'Etat paie nos prêtres ; l'Etat répare nos églises et entretient nos presbytères ; nous n'avons pas de préoccupations a avoir de ce côté. Tandis, qu'en réalité l'Etat n'a jamais fait tout cela que petitement, médiocrement ; qu'il le fait aujourd'hui d'une manière de plus en plus insuffisante, et que **bientôt** peut-être il ne le fera **plus du tout.**

Non pas que je croie à la prochaine **séparation de l'Eglise et de l'Etat**. Je n'y crois pas plus que je ne la crains. Une séparation franche, loyale, tromperait trop cruellement nos adversaires, et, après quelques heures d'embarras, elle ferait l'Eglise trop grande, pour que je les croie capables d'une pareille **folie**. Une telle séparation d'ailleurs ne peut être exécutée loyalement que dans les pays neufs, comme l'Amérique. Dans un pays vieux comme la France, troublé par tant de révolutions qui ont laissé une marque vive, la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne sera jamais qu'une **hypocrisie**. Ce sera **une arme de guerre, une persécution, d'un genre nouveau**. On ôtera à l'Eglise toutes ses ressources, et on lui laissera toutes ses chaînes ; on lui refusera l'aumône, et on lui contestera le droit d'acquérir, même le droit de mendier. Au fond, que voudra-t-on ? **L'affamer, dans l'espoir de la voir mourir.** Séparation de l'Eglise et de l'Etat signifie, dans la bouche de nos adversaires, suppression du budget ; suppression du budget signifie condamnation au supplice de la faim.

Sans doute une telle chose peut se faire ; mais elle ne se fera que dans un moment de trouble, et elle ne durera pas : car la conscience indignée se soulèvera, même dans nos ennemis ; car le filet aura beau être étroit, la charité animée par la foi passera à travers ses mailles ; car, même enchaînée, affamée, l'Eglise deviendra trop puissante, elle obligera l'hypocrisie à ôter son masque. La victime éveillera de telles sympathies qu'elle fera trembler les bourreaux. D'ailleurs, en proclamant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il faudra bon gré mal gré renoncer à toutes les concessions du Concordat, et en particulier à la **nomination des évêques**. Aucun gouvernement, même révolutionnaire ne voudra faire cela,

Ce n'est donc pas de ce côté que sont mes préoccupations ; mais voici ce que je crains. Dans tous les partis, même en ceux qui sont nés du désordre et fatalement voués au désordre, on voit monter à la surface un groupe d'hommes relativement modérés, sages, pratiques, véritables hommes de gouvernement. Ceux-là ne voudront jamais de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Seulement, c'est la juste punition des hommes de désordre, lorsqu'ils sont parvenus au pouvoir, de continuer à entendre mugir, à côté d'eux, au-dessous d'eux, et contre eux, la foule des violents, des rêveurs, des utopistes, des excessifs, de ceux qui ne sont pas arrivés, qui ne peuvent pas arriver, et auxquels il faut, pour renverser les premiers, un cri d'armes. Or, ce cri, ce sera, de plus en plus, la **suppression du budget des cultes** ; car c'est à cela, je le répète, que se réduit pour eux la séparation de l'Eglise et de l'Etat. **Affamer le prêtre et encore plus le déshonorer ; le traiter comme un être parasite, inutile, qu'on ne paye pas, dès lors qui ne sert à rien** ; voilà ce qu'ils voudront et avec quoi ils soulèveront les masses et les conduiront à l'assaut contre le gouvernement.

Alors savez-vous ce que feront les hommes du pouvoir ? Comme ces deux voyageurs si divinement peints par Virgile, qui, obligés de passer sous les aboiements de chiens enragés, leur jetaient des gâteaux de miel, on cherchera dans le budget de quoi calmer à chaque session le monstre populaire. Aujourd'hui, les aumôniers de la flotte ; demain, les aumôniers militaires ; après-demain, les chanoines. Puis on taillera dans le traitement des cardinaux, des évêques ; et ainsi de concessions en concessions, de gâteaux de miel en gâteaux de miel, sans avoir calmé les chiens, ils ne garderont rien ou presque rien du pauvre budget des cultes ; assez seulement pour pouvoir conserver les privilèges du Concordat, surtout la nomination des évêques.

Voilà la situation, non pas encore pour aujourd'hui, mais peut-être pour demain.

Ne mettons pas les choses au pire. Supposons même le pouvoir aux mains des plus sages. On conviendra du moins que, dans l'état d'écrasement financier où est la France, ce n'est pas de si tôt qu'elle pourra augmenter d'une manière notable le budget des cultes. Quand même elle ferait quelque chose pour diminuer la situation précaire, misérable, du prêtre dans les campagnes, pour alléger un peu le fardeau écrasant des Grands-Séminaires ; elle ne fera rien pour les écoles presbytérales, rien pour les Petits-Séminaires, rien, absolument rien pour aider au développement des vocations ecclésiastiques. Dès lors celles-ci deviendront de plus en plus laborieuses et de plus en plus rares ; et ainsi, à moins d'un puissant effort des catholiques, l'anémie de l'Eglise de France continuera ; et, dans la même proportion, croîtront les plaies de notre malheureux pays, insuffisamment imprégné de l'esprit chrétien qui seul peut les guérir.

Telle est la situation, comme je la conçois. On doit comprendre maintenant pourquoi je l'ai appelée ***LE GRAND PÉRIL DE L'EGLISE DE FRANCE AU XIX[E] SIÈCLE***. Il y en a d'autres assurément. L'Eglise peut être enchaînée, meurtrie par la violence ; mais à mon sens, ce n'est pas là le grand péril.

Non, le grand péril, ce n'est pas que les prêtres meurent sur l'échafaud !

Le grand péril, c'est qu'il ne naisse plus de prêtres. Le grand péril, c'est qu'il y ait diminution dans la quantité, et par suite dans la qualité !

Le grand péril c'est qu'il n'y ait plus assez de prêtres, ni d'assez savants et d'assez saints, pour maintenir l'Eglise de France à la hauteur de toutes ses épreuves, dans le présent et dans l'avenir !

Voilà ce dont nous sommes menacés ; et ce qui arrivera infailliblement, à moins que les catholiques ne fassent un puissant effort !

Du reste les circonstances sont favorables pour demander aux catholiques ce puissant effort ; car il ne s'agit pas d'obtenir d'eux de nouveaux sacrifices. Jamais la charité n'a été plus ardente, plus industrieuse ; jamais elle n'a créé plus d'œuvres. Il ne s'agirait que de contenir un peu cette sève trop luxuriante, et de la diriger du côté du sacerdoce.

J'écris ces dernières pages, au soir d'une pieuse cérémonie, dans un pauvre presbytère de campagne... J'ai sous les yeux, à la lisière d'un grand bois, un petit coin de terre qui fleurit en liberté sous la seule influence d'un beau soleil de mai.

Tout y pousse un peu à l'aventure, sans ordre, confusément, mais avec une puissance extraordinaire et charmante. Les chèvrefeuilles, les vignes vierges, les églantiers sauvages, les pâles giroflées, les brillants boutons d'or s'y pressent, s'y entrelacent, s'y confondent. Voilà, me disais-je, l'image de la charité au XIX^{è} siècle. Que d'œuvres ! Que d'industries nouvelles ! Que de loteries ! Que de souscriptions de toutes sortes ! Essayez de passer un hiver à Paris. Jamais vous n'aurez été dépouillé par de plus charmantes mains, mais jamais mieux dépouillé. Il y a bien un peu de confusion dans toutes ces œuvres. Elles s'étouffent, se nuisent ; mais que faudrait-il pour y mettre un peu d'ordre, et obtenir les plus magnifiques résultats ? Il suffirait de s'emparer de **la sève**, de la contenir et de la diriger !

On vit quelque chose de semblable au XIIIe siècle. La sève de la vie religieuse, de la charité, du dévouement, montait à toutes les branches, et s'épanouissait en tant de fleurs, qu'on en était embarrassé. Les nouveaux ordres se multipliaient à l'infini ; ils affaiblissaient les vieux troncs. Si bien que l'Eglise se vit obligée de prendre un grand parti ; le concile de Latran défendit de créer à l'avenir de nouveaux ordres religieux. Mais remarquez la merveilleuse coïncidence. C'est quelques années après cette défense que saint Dominique et saint François d'Assise apparaissent et couvrent le monde de leurs innombrables disciples. Comme si cette ébullition de petites œuvres, de petites congrégations, arrêtée par le concile de Latran, cette sève contenue et bouillonnant sans issue, avait préparé et rendu possible le jaillissement de ces deux fleuves immenses de la vie dominicaine et franciscaine.

Peut-être faudrait-il quelque chose de semblable aujourd'hui ? Nous avons trop de petites congrégations, trop d'œuvres nouvelles et semblables ; trop de loteries et de souscriptions. On a beau dire que les œuvres ne se nuisent pas ; elles se nuisent. Fleurs charmantes, dont la plupart ne durent qu'une heure, et qui n'en épuisent pas moins le sol où elles n'ont paru qu'un instant !

Ce qu'il faudrait donc, c'est que cette sève magnifique fût un peu contenue ; qu'on ne lui permit plus de s'épandre au hasard ; l'heure du luxe est passée ; et que tous les efforts des catholiques, leurs ressources d'argent, leurs industries de zèle se fixassent sur **trois ou quatre œuvres vitales**, de premier ordre, qui importent à l'existence même de l'Eglise, et qu'aucune œuvre, quelle qu'elle soit, n'a le droit d'affaiblir ni d'énerver.

1° D'abord **LE DENIER DE SAINT-PIERRE**. - Il n'est pas défendu de croire que l'Europe un jour ouvrira les yeux et comprendra que son premier devoir, comme son premier honneur, sa suprême garantie de stabilité, est de faire au Père commun des chrétiens une situation en rapport avec sa dignité, et qui le mette en état d'accomplir sa mission. En attendant, il a besoin d'une liste civile ; c'est à nous à la faire. Je ne comprendrai jamais qu'un catholique n'inscrive pas, en tête de son budget, avant toutes ses autres œuvres, le Denier de Saint-Pierre.

2° **L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI**. – Après avoir assuré le centre de l'Eglise, il faut en élargir les frontières. Cette aumône-là est un apostolat. C'est un acte de foi. C'est une partie du Credo catholique au XIXe siècle. Quand tant d'ombres sont insidieusement amassées sur le front de l'Eglise, il faut y faire étinceler la couronne de la catholicité !

3° **L'ŒUVRE DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE**. – Je dirai de celle là que c'est la couronne de la sainteté. Et j'ajoute qu'à cette heure l'Eglise nous la demande avec larmes ; l'Eglise qui est mère, et qui gémit en voyant la multitude d'âmes qui se perdent, parce qu'il n'y a pas assez de pasteurs, d'apôtres, de docteurs. *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.*

Et avec l'Eglise, voilà ce que la France vous demande aussi ; **la France** troublée, inquiète, qui sent trembler sous elle les fondements antiques, et qui, pour traverser les abîmes ouverts sous ses pieds, aurait **besoin de redevenir chrétienne**. Mais comment le ferait-elle, si vous ne lui envoyez de **saints prêtres**, qui aient assez d'autorité et de grâce pour lui faire comprendre qu'il n'y a **loin de Dieu, ni sécurité, ni puissance, ni véritable grandeur !**

Mais c'est assez.

En achevant ce travail, une image se présente à moi : l'image de ce noble soldat qu'on a si bien surnommé le chevalier sans peur et sans reproche, vrai représentant de la vieille France, Bayard. Blessé mortellement, il se fit descendre de cheval et adosser à un arbre, afin d'y mourir la face tournée vers l'ennemi. Puis il fit appeler un prêtre. Le temps pressait, on n'en trouva pas. Heureusement, la foi était en ce grand homme aussi hardie que le courage. Il manda son écuyer et se confessa à lui. Puis, saisissant son épée dont la poignée avait la forme d'une croix, il y adora, de son dernier souffle, son Sauveur et son Dieu.

Ah ! que jamais une seule âme, parmi nous, ne soit réduite à une telle extrémité ! Peut-être, en ce triste temps d'indifférence, n'aurait-elle pas assez de force pour remonter ainsi, toute seule et **sans prêtre**, jusqu'à Dieu !

Et toi, ô France, puisses-tu dans les épreuves qui te sont peut-être réservées, **avoir toujours des prêtres, assez nombreux, assez dévoués, assez savants, pour t'aider, non pas certes à mourir, mais à ressusciter et à vivre !**

TABLE DES MATIÈRES